

LE BULLETIN DES COMMUNES

ORGANE OFFICIEL DES ÉLUS

L'Auvergne



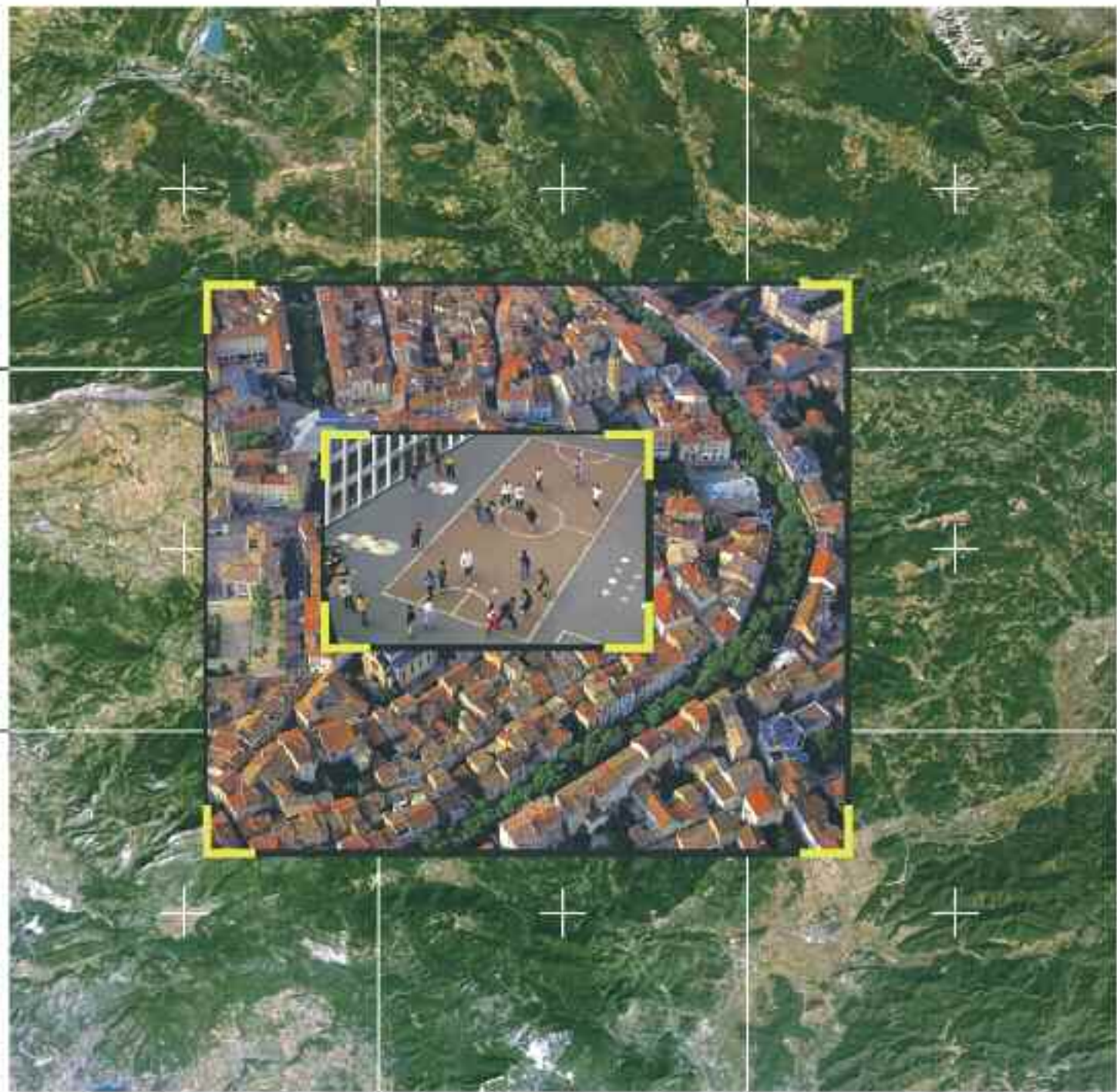
Développement économique

Environnement

Tourisme

Nouvelles technologies





**Demain, pour l'achat de votre énergie,
notre connaissance du terrain s'avèrera précieuse.**

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

Avec l'ouverture du marché de l'électricité, vous allez avoir le choix de votre fournisseur. Vous aurez plus que jamais besoin d'un expert qui vous connaît. Chaque commune servie par EDF dispose d'un conseiller commercial dédié. Que ce soit pour vous accompagner dans vos actions de maîtrise de l'énergie ou de développement durable, ou pour vous informer sur le nouveau marché de l'électricité, vous pourrez toujours compter sur notre présence à vos côtés.

edf.fr

Quand votre monde s'éclaire



L'Auvergne vous surprendra !

L'Auvergne, région sympathique s'il en est. Sa montagne et ses volcans, ses traditions et ses paysages. La région se signale en revanche rarement dans le domaine économique. Et si l'image de la multinationale Michelin semble coller à la métropole auvergnate comme un pneu colle à la route, elle demeure le plus souvent, et dans l'esprit de chacun, à plus d'un titre l'arbre qui cache la forêt. Seule contribution indiscutable de l'Auvergne à l'économie nationale, son élevage du Velay ou du Bourbonnais, ses races bovines, Salers du Cantal ou de l'Aubrac.

Version 2010, l'Auvergne multiplie les pôles de compétitivité. L'Auvergne ne se contente plus de manufacturer des solutions techniques et technologiques développées dans les centres de recherche et laboratoires des grandes régions métropolitaines voisines. À son tour, l'Auvergne innove et invente. Des nouveautés sortent de plus en plus de ses laboratoires. La Recherche & Développement est désormais une fonction omniprésente dans ses entreprises, une part importante et sans cesse croissante de leurs investissements. Énergies nouvelles, TIC, ingénierie et activités de haute technicité à forte valeur ajoutée : l'Auvergne, plus que sa seule production économique, «exporte» également sa matière grise.

Production adaptée à l'avenir de ses territoires, adaptation au goût du jour d'une tradition industrielle mécanique et métallurgique au Puy, à Issingaux, Montluçon : l'Auvergne puise enfin dans son passé les éléments clés pour l'avenir.

Elle se projette dans le 21^e siècle mais demeure fidèle à son identité, jetant ainsi un pont entre le passé et l'avenir, ancrant la modernité dans la tradition.

Une réalité retiendra l'attention du lecteur du Bulletin des Communes : l'Auvergne vous surprendra !

Olivier Sourd

LE BULLETIN DES COMMUNES

Éditeur / Rédaction

25, rue de Ponthieu 75008 PARIS
Tél. 01 53 39 11 89

Directeur de la publication

Jean-Jacques Alvo

Assistante

Eden Dichoupi

Ont collaboré à la rédaction

Olivier Sourd, Richard Kirsch, Noëlle Tsapas, Patrick Bled

Secrétaire de rédaction - maquette

Patrick Bled

Régie Publicitaire

Édition et Presse des collectivités
110 rue de Fontenay
94300 Vincennes
Tél. 01 43 65 57 36
Fax. 01 43 65 73 40

Directeur des opérations & Grands Comptes

Richard Mordoff

Média Planning

Linda Taieb

Directeur du plan média

Marc Alvo
Directeur de projet & Abonnements
Miryam Sellem

TRIBUNE

6 Éditorial

La parole à Monsieur René Souchon, Président du Conseil régional

8 Avant-Propos

La parole à Monsieur Michel Doly, Président du Conseil économique et social

DOSSIER : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

12 Quand une région invente un modèle économique

Interviews

- 16 Hamid Berkani, président de l'Agence régionale de développement économique d'Auvergne (ARDE)
- 18 Jean-Michel Guerre, président de l'Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne (ARDTA)
- 20 Lionel Roucan, Vice-Président du Conseil régional d'Auvergne en charge de la prospective, du développement durable et de l'évaluation des politiques publiques.

26 Quatre départements très différents

Interviews

- 30 Jacques Fournet, président du Comité d'expansion économique du Puy-de-Dôme
- 32 Bruno Pinard-Legry, directeur de Vichy Val d'Allier
- 36 Grégoire Berthe, Directeur de Céréales Vallée
- 38 Catherine Ménard, directrice d'Innoviandes

40 Quand l'Auvergne pense local

Interviews

- 44 Dominique Adenot, Président du Grand Clermont.
- 46 Lucien Gonaud, Vice-Président de la Communauté d'agglomération Moulins Communauté
- 48 Xavier Boudot, Président de la Communauté de communes en Bocage Bourbonnais.



Photos : Comité régional de développement touristique d'Auvergne -
FROBERT David, SOISSONS Pierre, OLIVIER Luc, DAMASE Joël
Photo de une : SOISSONS Pierre, CAVAILLES Gérard



TOURISME

- 56 Une région pleine de ressources
- 58 L'Auvergne dynamise son tourisme
- 61 Thermauvergne bon pour la santé

Interviews

- 60 Jean-François Jobert, directeur de développement au Comité régional de développement touristique d'Auvergne
- 62 Marc Torre, conseiller tourisme à la Chambre de commerce et d'industrie de Riom
- 63 Michel Fuchs, maire-adjoint de Saint-Victor-Malescours
- 64 Laurence Costa, directrice de l'Écolodge du Lac du Pêcher
- 65 Sébastien Martin, chargé de mission en communication internet au Comité régional de développement touristique d'Auvergne

ENVIRONNEMENT

- 68 La forêt, une ressource à maîtriser
- 69 Le bois, un éco-matériau économique et écologique
- 70 Les mesures en faveur du bois énergie : Un investissement de l'état relayé au niveau local
- 72 De nombreux projets pour valoriser la biomasse
- 75 Un matériau de construction pour l'avenir

Interviews

- 71 Jacques Passavy chargé de mission à l'Ademe
- 73 Guillaume Poizat, président directeur général d'E02.
- 74 Annick Garsault, directrice de l'association Bois Énergie 15 et enr

NOUVELLES TECHNOLOGIES : TIC

- 78 Après le haut débit, le très haut débit
- 80 Les enjeux du Schéma directeur régional

Interviews

- 84 Pierre Béal, président d'Auvergne TIC
- 86 Nathalie Guichard, responsable de la valorisation, de la recherche et de l'innovation de Clermont Communauté

87 AGENDA

88 SÉLECTION FOURNISSEURS

L'Auvergne qui gagne !



**René Souchon, président
du Conseil Régional d'Auvergne**

Né le 12 mars 1943 au Malzieu-Ville (Lozère), René Souchon est marié, père de trois enfants. Il est titulaire d'une licence de psychologie, de certificats d'études supérieures en histoire moderne et contemporaine et en géographie générale, et d'un diplôme d'État de conseiller d'orientation scolaire et professionnelle. Conseiller d'orientation, directeur de CIO, puis inspecteur de l'information et de l'orientation, il devient inspecteur général de l'agriculture en 1990. Il a présidé l'Office national des forêts (ONF) de 1991 à 1996.

Entré au Parti socialiste en 1971, il fut maire d'Aurillac et député du Cantal. En 1983, il devient secrétaire d'État auprès du ministre de l'Agriculture, puis, en 1985, ministre délégué chargé de l'Agriculture et de la Forêt. « Père » des quotas laitiers, il est aussi l'auteur de la loi sur la gestion, la valorisation et la protection de la forêt, dite « loi montagne ». En 2004, aux côtés de Pierre-Joël Bonté, il devient premier Vice-Président du Conseil régional d'Auvergne (développement et aménagement du territoire). Il est ensuite élu président de l'Assemblée régionale en 2006, et reconduit dans ses fonctions suite aux élections de mars 2010.

La crise économique et financière qui s'installe dans le quotidien interpelle chacun, à commencer par les décideurs publics. La faillite d'un système nous commande de penser l'avenir autrement pour accoucher d'une vision renouvelée de la conduite du développement économique des territoires, un développement qui doit se faire au service des citoyens. Dans le tumulte, pour préparer le monde de l'après-crise, la Région se positionne comme un stratège au service de l'innovation, seule voie vers un développement durable et humain.

Parce que ne pas prévoir, c'est déjà gémir, l'Auvergne a relevé très vite le pari de l'épanouissement numérique, étant la première région française couverte à 100 % en haut débit Internet grâce au Plan « Auvergne Haut Débit ». Toujours dans le domaine des nouvelles technologies, nous avons su tirer bénéfice de

leurs potentialités au service de l'intérêt général en déployant sur l'ensemble du territoire des bornes interactives, les « Points Visio-public », de manière à garantir la présence de services publics jusque dans les communes les plus éloignées des grandes agglomérations.

De même en matière d'emploi, la Région s'engage fortement pour promouvoir la création et le rayonnement économique de l'Auvergne. La labellisation récente de sept clusters d'excellence par la Région, l'Europe, l'État, et la Chambre régionale de commerce et d'industrie est un exemple supplémentaire de cette volonté de mettre l'innovation au service du progrès. Ces grappes d'entreprises, soutenues financièrement pour trois ans vont pouvoir, en partenariat avec des laboratoires, activer le développement de nouveaux produits et procédés et conduire un effort de recherche

**POUR PRÉPARER
LE MONDE DE
L'APRÈS-CRISE,
LA RÉGION SE
POSITIONNE
COMME UN
STRATÈGE AU
SERVICE DE
L'INNOVATION.**



dans les secteurs de l'industrie, de la santé, des technologies de l'information et de la communication, et de l'environnement.

Autre initiative, autre innovation, les « résidences d'entrepreneurs ». Ce nouvel outil d'accueil accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprises et vient d'être récompensé par le jury du prix européen de l'Esprit d'entreprise, hommage important au travail accompli et qui a permis la concrétisation de 190 projets d'entrepreneurs en Auvergne, projets qui tous participent au dynamisme économique de la Région.

Enfin, au-delà des politiques nombreuses de la Région en faveur du rayonnement économique de l'Auvergne, je citerais encore la création et le financement de différents fonds de garantie, dont Oseo Auvergne (1 million d'euros) et Auvergne Active pour les porteurs de projet de l'économie sociale et solidaire ; c'est aussi l'innovation permanente dans la conduite des projets. Nous co-construisons nos politiques de manière participative et concertée. La Région écoute, la Région consulte, et en favorisant ce dialogue permanent et l'intelligence collective de tous les partenaires, l'Auvergne n'en sort que renforcée. C'est cette méthode qui a fait le succès du Partenariat-Public-Privé sur le Haut Débit.

C'est toujours cette gouvernance innovante qui nous mènera à l'automne 2010 à l'ouverture d'un débat public sur les nouveaux emplois liés à la croissance verte. L'objectif sera d'identifier les nouvelles filières créatrices d'emplois, les nouveaux besoins de la population en services, les secteurs porteurs, et anticiper les mutations de l'économie. Il s'agit de bâtir une Nouvelle Auvergne, une Région dynamique, attractive, durable et solidaire. Une Auvergne qui gagne ! ■

© CRDTA - DAMASE Joel



Le Conseil économique et social régional d'Auvergne, fabrique de bon sens pour sa Région



Michel Doly, Président du Conseil économique et social régional d'Auvergne

Né le 31 mars 1946, Michel Doly est marié, père de deux enfants. Il obtient un diplôme d'État de Docteur en pharmacie (option biologie) en 1969, et un doctorat ès Sciences physiques, spécialité biophysique, en 1978. Il est pharmacien chef de service, au CRLCC Jean-Perrin à Clermont-Ferrand, fonction qu'il occupe actuellement. Ses domaines de recherche sont la biophysique sensorielle, l'électrophysiologie rétinienne et la neuropharmacologie. Il a été, de 1992 à 1997, président de l'Université d'Auvergne. Michel Doly est également, aujourd'hui, professeur de mathématiques, physique et biophysique des Facultés de médecine et de pharmacie, président de la Conférence régionale de santé, membre du Conseil économique et social de la Région Auvergne (CESR) depuis 1992, président du CESR depuis 1995, et ancien membre de section au Conseil économique, social et environnemental de la République.

Placé auprès du Conseil régional, le CESR est la voix de la société civile. Elle exprime, par son intermédiaire, le résultat de sa réflexion sur la vie économique et sociale de toute la Région. Comment fonctionne l'institution ? Quelle est sa vision de l'état actuel de l'Auvergne et de son potentiel économique ?

Quelles sont les dimensions essentielles du Conseil économique et social régional (CESR) ?

Assemblée consultative du Conseil régional, elle donne à titre consultatif le point de vue des socio-professionnels de la Région, porte l'expression de ses forces vives. Elle émane de la Région Auvergne qui la finance entièrement. Sa gouvernance en est cependant indépendante.

Un think-tank auvergnat

Sur quels thèmes le CESR donne-t-il un avis ?

Le Conseil régional est tenu à une saisine obligatoire du CESR sur les compétences régaliennes : le budget à chacune des étapes qui aboutissent à son adoption définitive ainsi

que les documents de planification : Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT) et Contrat de plan Etat-Région (CPER)...

De façon facultative, le CESR s'exprime sur l'ensemble des sujets où il estime nécessaire sa présence.

Quelle est la gouvernance du CESR d'Auvergne ?

Ses 71 membres se répartissent en quatre Collèges :

- les 24 représentants des employeurs : patrons, CCI et Chambre d'agriculture, Medef, CGPME, SNCF et RFF, EDF et RTE, Union professionnelle artisanale, Union des banques, professions libérales ;
- les 24 représentants des salariés : principalement de 7 syndicats ;
- les 20 membres de la vie collec-

LE CESR PORTE L'EXPRESSION DES FORCES VIVES DES SOCIO-PROFES-SIONNELS.

Site web : cesr-auvergne.fr





tive et associative : enseignement supérieur, dont je suis issu en tant que professeur à l'Université d'Auvergne, sport, culture, organismes sanitaires et sociaux, habitat ;
- 3 personnalités qualifiées, enfin, nommées par le Préfet de Région.

Quel est le pouvoir du CESR ? Pouvez-vous donner un exemple où sa préconisation a pesé sur une décision régionale ?

Pierre-Joël Bonté, précédent Président du Conseil régional d'Auvergne, s'intéressait à la possibilité d'un TGV en Auvergne par le raccordement ferroviaire de Clermont-Ferrand à la LGV Paris-Lyon via Montchanin, en Saône-et-Loire. Le mauvais rapport coût-efficacité du projet et le gain de temps dérisoire ont dicté au CESR un avis négatif. Les études se sont arrêtées sans engendrer de surcoûts inutiles. Le projet récemment exprimé par la SNCF et RFF d'une deuxième LGV Paris-Sud Est avec un raccordement possible de l'Auvergne a montré que ce report d'un TGV en Auvergne n'avait pas été inutile.

Quel est l'avenir du CESR en tant qu'institution ?

De même que sous sa forme

actuelle, le CESR se conçoit comme une déclinaison locale du Conseil économique et social de la République, devenu depuis "Conseil économique social et environnemental", l'avenir est à l'intégration, aux côtés des questions économiques et sociales, de l'environnement dans ses domaines d'intervention.

« L'innovation pour mot d'ordre, l'exportation comme nouvel horizon »

À l'heure où débute la nouvelle mandature régionale, quel regard portez-vous sur les savoir-faire de l'Auvergne, les capacités sur lesquelles elle peut s'appuyer pour son projet économique ?

La vision extérieure de l'Auvergne, victime de préjugés et d'idées reçues, n'est pas toujours exacte. La part allouée à l'agriculture est exagérée et surévaluée dans l'esprit de beaucoup. Le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire possèdent une tradition industrielle dans leur culture et leurs savoir-faire. Clermont-Ferrand, bien sûr, mais aussi de petites villes ont toujours apporté une importante contribution au secteur industriel : Montluçon, son agrochimie et sa

mécanique, Thiers et Issingaux, la métallurgie et la plasturgie.

L'agriculture pourvoit cependant 12 % du PIB régional contre 3,5 % de celui de la France métropolitaine. Le tourisme ! Autre espoir de l'économie auvergnate... Le Conseil régional a fait de gros efforts de promotion touristique et vanté les grands espaces que propose l'Auvergne à ses visiteurs. Là aussi, notre belle région s'affirme très complémentaire de son voisin de Rhône-Alpes et ses stations de ski. Elle en attire même nombre de visiteurs.

Petite région, certes, l'Auvergne demeure comme telle. Avec ses 1,3 millions d'habitants, elle ne figure qu'au 23^e rang des Régions métropolitaines. Et son PIB par habitant n'est que le 13^e.

Petit mais... costaud ! Le fait est peu connu mais l'Auvergne occupe en matière de Recherche & Développement la 5^e ou 6^e place nationale. Elle se rapproche ainsi de l'Ile-de-France, Rhône-Alpes ou Midi-Pyrénées.

Pour l'Auvergne, l'exigence d'innovation est devenue un mot d'ordre... ... et l'exportation le nouvel horizon de la Région ! ■

L'AVENIR EST À L'INTÉGRATION DE L'ENVIRONNEMENT AUX CÔTÉS DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DOSSIER RÉALISÉ PAR OLIVIER SOURD

SOMMAIRE

12 Quand une région invente un modèle économique

Interviews

- 16 Hamid Berkani, président de l'Agence régionale de développement économique d'Auvergne (ARDE)
- 18 Jean-Michel Guerre, président de l'Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne (ARDTA)
- 20 Lionel Roucan, Vice-Président du Conseil régional d'Auvergne en charge de la prospective, du développement durable et de l'évaluation des politiques publiques.

26 Quatre départements très différents

Interviews

- 30 Jacques Fournet, président du Comité d'expansion économique du Puy-de-Dôme
- 30 Bruno Pinard-Legry, directeur de Vichy Val d'Allier
- 34 Grégoire Berthe, Directeur de Céréales Vallée
- 36 Catherine Ménard, directrice d'Innoviandes

38 Quand l'Auvergne pense local

Interviews

- 44 Dominique Adenot, Président du Grand Clermont.
- 46 Lucien Gonaud, Vice-Président de la Communauté d'agglomération Moulins Communauté
- Xavier Boudot, Président de la Communauté de communes en Bocage Bourbonnais.

Quand une Région invente un modèle économique

Quelques semaines à peine après les élections qui ont renouvelé son exécutif, faisons un tour d'horizon de l'état 2010 des capacités que porte en elle une des Régions qui a sans doute le plus changé ces deux dernières décennies.

Et voyons comment par sa gouvernance économique le Conseil Régional, partenaire des entrepreneurs, responsables sociaux et économiques, mobilise les talents de l'Auvergne et multiplie ses savoir-faire.



Où l'économie de l'Auvergne en est-elle ? Son PIB par habitant ne classe la Région qu'au 13^e rang métropolitain (données INSEE 2008) et ses 28,4 milliards d'euros de richesses produites ne contribuent qu'à 1,8 % du PIB métropolitain pour 2,2 % de sa population (données 2003). Le taux 2007 de création d'entreprises n'était que de

8,2 % pour une moyenne nationale de 11 %. Moins présentes, les nouvelles entreprises sont de plus davantage exposées : le rapport création / défaillance d'entreprises s'élève en Auvergne jusqu'à 8,2 contre une moyenne nationale de 7,9.

Et si au 3^e trimestre 2009 le taux de chômage de 8,4% demeurait inférieur à celui de nombreuses autres régions, faut-il pour autant s'en réjouir ? Il signifie surtout un fort exode des jeunes actifs vers d'autres régions et constitue à plus d'un titre un faux indicateur de bonne santé économique...

Ces chiffres sauraient-ils rendre compte seuls de la réalité économique de l'Auvergne ?

L'Auvergne exporte ! Car en dépit de richesses produites peut-être moins nombreuses qu'ailleurs, la région contribue davantage que la moyenne au commerce extérieur... et affichait même en 2007 un insolent excédent commercial de + 475 millions d'euros pour une France Métropolitaine déficitaire de - 39 806 millions d'euros.

Ce bilan, l'Auvergne le doit principalement à ses grandes industries.

Michelin et ses 13 000 salariés de Clermont-Ferrand, bien entendu. Mais la multinationale essaime d'autres établissements en Auvergne : son site de Blavozy (Haute-Loire) emploie 700 salariés. Son concurrent direct Goodyear Dunlop France emploie 720 salariés à Montluçon.

À leurs côtés, d'autres grands noms de l'industrie française dans des secteurs exportateurs. Toujours dans l'automobile, **Valéo** et ses sites de Clermont-Ferrand (systèmes d'essuyage) et d'Issoire (systèmes de sécurité) qui comptent 800 salariés chacun. La fonderie Dompierre-sur-Besbre dans l'Allier mobilise les mêmes effectifs pour le compte de Peugeot Citroën Automobile (PSA).

Des industries de pointe !

Sagem conçoit à Clermont-Ferrand des équipements d'aide à la navigation, principalement pour la

**UN EXCÉDENT
COMMERCIAL DE
+ 475 MILLIONS
D'EUROS GRÂCE
À SES GRANDES
INDUSTRIES.**



défense. Une unité de près de 1 300 salariés.

Des industries à forte valeur ajoutée, vecteur de fortes activités de recherche et développement comme les laboratoires **Merck Sharp & Dohme** Chibret de Riom (1 100 salariés).

Des marques de l'agroalimentaire, enfin, connues aux quatre coins du monde : eaux de **Volvic**, viandes **Socopa** à Villefranche d'Allier.

L'Auvergne exporte ses marques et sa production... L'Auvergne exporte sa matière grise !

Le fait est peu connu, l'Auvergne est en France une grande région de Recherche & Développement : la sixième, en 2005, pour le nombre d'emplois .

Des chiffres qui témoignent du changement, également, depuis deux décennies, de cette région jadis périphérie des grands centres de commandement parisiens ou lyonnais.

Mais le vécu des acteurs de la vie locale fait également état du nouveau visage de l'Auvergne. En dehors même de la métropole, des villes principales, de l'industrie et des activités de recherche, le tissu économique local a lui aussi amorcé sa mue.

Vice-président de la Région Auvergne, Lionel Roucan observe de sa fonction d'élu la circonscription de sa terre d'élection du Cantal, à Saint-Mamet-la-Salvetat : « Une poignée de petites entreprises de 2 à 5 salariés se créent maintenant chaque année. Le phénomène était inexistant il y a encore une vingtaine d'années. La réalité économique de la région, et au-delà, ses pratiques sociales et culturelles, ont amorcé une révolution. L'Auvergnat qui réussissait, c'était autrefois celui qui montait à Paris ... même si c'était pour vendre de la limonade. »

En avance ou à la traîne par rapport à l'économie nationale ? Toujours est-il que la structure des activités en Auvergne affiche un visage bien particulier. En 2007, l'industrie occupait 19,7 % des emplois salariés pour une moyenne nationale de 16,4 %.

Les entreprises créées en 2009 confirment cette surreprésentation de l'industrie - 7,5 % contre une moyenne nationale de 5,1% - et la sous-représentation des activités tertiaires - 51,9% contre 58,7%.

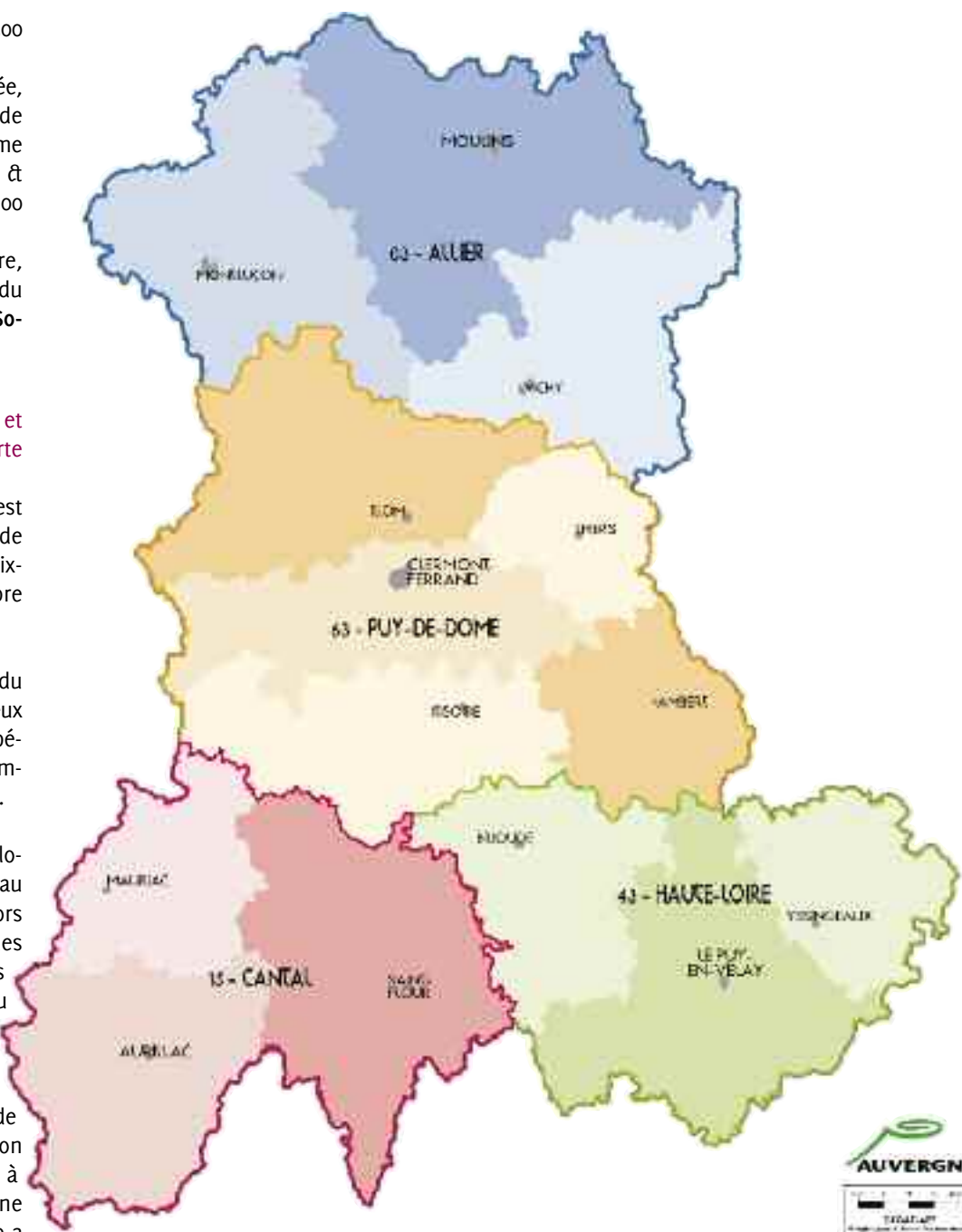
En faveur de l'économie, une Région agit

Sauf à croire en une génération spontanée, les mutations de l'économie en Auvergne possèdent un moteur. Impulsé par la Région, énergique et vigoureuse, la politique économique a mis le paquet : l'in-

vestissement représentait en 2007 209,2 millions d'euros (46,5 % du budget) contre une moyenne nationale de... 156,2 millions d'euros. Parmi eux, une large partie dans le domaine économique : plate-formes logistiques, ZA d'intérêt régional, pépinières d'entreprises, co-financés avec les Conseils généraux et les "agglos" [voir interview de Jean-Michel Guerre, Vice-Président délégué à l'attractivité des territoires et aux politiques contractuelles régionales].

»»

LA SIXIÈME RÉGION DE FRANCE DE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT.





L'Auvergne consciente de ses spécificités a tenu à définir son propre modèle de développement.

Le **Schéma régional de développement économique (SRDE)** adopté en 2006 fixe pour les années à venir les grandes orientations de l'action publique en matière économique, les priorités, les objectifs, les moyens et le rôle de chacun. Il entend préserver les emplois, en crée des nouveaux en explorant les nouvelles pistes, milite en faveur de la qualité de l'emploi (stabilité et qual-

économique, la Région Auvergne a créé en 2001 son **Agence régionale de développement économique (ARDE)**. Prospection d'investisseurs étrangers, aide à l'export, clusters d'excellence, coordination de l'accueil de porteurs de projet, veille et intelligence économique : l'ARDE dépasse la simple gestion de ZA et d'aide aux entrepreneurs, elle booste l'économie de sa Région, va chercher les activités là où elles se trouvent [Voir interview de Hamid Berkani, nouveau Président de l'ARDE].



© CRDTA - FROBERT David

ification) mais aussi de sa répartition géographique : dans un esprit d'aménagement du territoire, le SRDE favorise le maintien de l'activité dans les bassins en difficulté.

Le SRDE exploite enfin l'atout d'une Région à taille humaine pour mettre en place une politique de concertation. Il développe les actions territoriales transversales et ouvre l'Auvergne à ses voisins.

Mention spéciale à l'agriculture : développement de l'emploi agricole (aide à l'installation des exploitants), modernisation, agriculture biologique et de qualité.

Enfin et surtout, il met la question du développement durable au cœur de l'économie : maintien de l'Auvergne comme Région d'environnement préservé, éco-industrie et économie solidaire.

Pour doubler l'action conventionnelle de l'action d'une Région en matière de développement

Le désenclavement

On se souvient qu'historiquement, l'Auvergne a toujours souffert d'une génération de retard en matière d'équipement et d'aménagement de son territoire : elle a dû attendre le milieu des années 80 pour son désenclavement autoroutier (A71) et ferroviaire (électrification de la voie ferrée Paris-Clermont-Ferrand) alors que les Régions voisines étaient déjà équipées des infrastructures dès les décennies précédentes.

Version 2010, la Région prend les devants ! Après l'achèvement à 100 % de sa couverture en haut débit ADSL, elle lance en 2008 le **schéma directeur du très haut débit (THD)**. Elle y a pour partenaires les quatre Conseils généraux et les six Communautés d'agglomération. La deuxième phase du schéma directeur s'ouvrira en 2012. L'ambition est de desservir en THD 90 zones d'activités, soit 2 300 à 2 700 entreprises concernées, 200 à

250 sites d'enseignement, 50 à 80 établissements de santé, 115 à 130 sites administratifs et les particuliers par le « triple play ».

Faisons bouger les lignes ! La SNCF et RFF ambitionnent de doubler la ligne à grande vitesse historique entre Paris et Lyon ? La Région Auvergne attrape la balle au bond et met sur les rails l'idée d'un TGV Auvergne via une nouvelle gare TGV à Vichy. Objectif : Clermont-Ferrand à 2 heures de Paris et 1 heure 15 de Lyon. Cette nouvelle liaison avec la capitale de Rhône-Alpes, ce sera également la Route Centre Europe Atlantique, RCEA, par Vichy et Roanne, prolongement de l'actuelle autoroute A89 depuis Bordeaux.

Ces nouveaux liens entre les deux métropoles régionales Lyon et Clermont-Ferrand ouvrent une voie nouvelle : le rapprochement de l'Auvergne et de la région Rhône-Alpes.

Le rapprochement avec la région Rhône-Alpes, gouvernance de demain

La réforme des collectivités territoriales met sur la table de nouvelles dispositions dont la fusion horizontale entre collectivités. Le rapprochement avec ses voisins est également présent dans la volonté d'actions territoriales transversales du SRDE.

Les mandatures passées avaient plutôt privilégié la collaboration avec le Limousin. Désormais engagée sur la voie de la recherche, de l'innovation et d'activités à forte valeur ajoutée, c'est désormais vers la région Rhône-Alpes que regarde l'Auvergne. Attendus, les effets de synergie, d'économie d'échelle, ainsi que l'ambition pour Clermont-Ferrand de devenir, 40 ans après, la capitale des Alpes, la "Grenoble de l'Ouest" par rapport à Lyon : un nouveau satellite lyonnais, voué à la recherche et aux nouvelles technologies.

Pour Michel Doly, Président du CESR, c'est un simple rapprochement : « Le nombre de PME sous-traitantes avec la région Rhône-Alpes est suffisamment conséquent pour plaider en faveur d'un rapprochement des

CLERMONT-FERRAND AMBITIONNE DE DEVENIR UN NOUVEAU SATELLITE LYONNAIS, VOUÉ À LA RECHERCHE ET AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES.

deux Régions. Hormis dans le domaine agricole où l'Auvergne a vocation naturelle à regarder davantage vers le Limousin, la complémentarité économique des deux régions est évidente. À l'échelle de chacune des deux métropoles régionales, également, Clermont Communauté est appelé à organiser et coordonner ses fonctions métropolitaines avec le Grand Lyon. Le hub aérien de Clermont-Ferrand Aulnas ne compte en tout et pour tout pas plus d'une dizaine de correspondances et a tout à gagner à organiser des correspondances avec Lyon Saint-Exupéry. »

Dominique Adenot, Président du Grand Clermont et promoteur à ce titre de l'axe Clermont-Ferrand - Saint-Etienne - Lyon - Grenoble prône la fusion pure et simple : « Le pôle métropolitain Auvergne-Rhône-Alpes représente l'avenir de la politique territoriale de la Région. Qui sait que 60 % des échanges économiques de l'Auvergne se font avec son grand voisin rhône-alpin ? Je suis pour ma part partisan d'une fusion pure et simple des deux Régions dans le cadre des dispositions de la réforme des collectivités territoriales. » ■



© TONIOX

« Oui à l'Auvergne ! » : des entrepreneurs témoignent en faveur de leur Région

Comment les porteurs de projet, investisseurs et entrepreneurs appréhendent-ils les atouts que leur offre l'Auvergne pour réussir ?

AUVERSUN construit et conçoit des panneaux solaires photovoltaïques à Clermont-Ferrand. Une aide de 185 000 euros de la Région a permis à la société de mettre le pied à l'étrier et de lancer sa production en juin 2009. Autre aubaine offerte par l'Auvergne à AUVERSUN selon ses responsables : une situation centrale dans l'hexagone, à la croisée autoroutière Paris-Béziers et Lyon vers Nantes et Bordeaux. La société bénéficie pour sa flotte de véhicules de la capacité d'intervention la plus rapide et optimale partout en France.

Au Puy-en-Velay, les thés et infusions PAGÈS ont trouvé dans l'Auvergne « un milieu économique stable », selon le directeur de l'établissement, Christian Pineau. « Avec les formations, par exemple en microélectronique, nous avons trouvé ici l'embauche dont nous avons besoin. Et même s'il n'existe bien entendu pas de formation spécifique en matière de conditionnement en sachets de thé, la présence en Haute-Loire d'un contexte économique orienté vers les industries mécaniques est favorable, ainsi que celle de nombreux sous-traitants par exemple en aéronautique. À l'issue de leur formation en interne, les techniciens sont fidélisés. »

Depuis sa création en 1992, SOL SOLUTION, spécialiste auvergnat de géotechnie, est installé à Riom, à proximité de

Clermont-Ferrand. C'est avec l'éclairage comparatif de ses origines bretonnes que son créateur, Roland Gourvès, juge sa région d'adoption. « L'Auvergne possède un potentiel de développement insoupçonné dont elle a sans doute eu longtemps insuffisamment conscience : pas de lobby auvergnat, en effet, comme il existe en Bretagne des groupes de pression qui se font entendre au niveau national. »

Enfin, dans cette petite ville qui fut dans l'histoire la première capitale de l'Auvergne, il a trouvé un cadre de vie incomparable où la qualité de vie se conjugue aux atouts économiques. « L'excellence, en Auvergne, des transports, du logement et des services est injustement méconnue. Le milieu universitaire de l'Auvergne est digne des 15 meilleurs de France. »

Les ambitions nouvelles de l'Agence régionale de développement économique d'Auvergne



Hamid Berkani, Président de l'ARDE, Vice-Président du Conseil régional d'Auvergne en charge du Développement économique et de l'Emploi.

Né à Clermont-Ferrand le 11 décembre 1959, Hamid Berkani a une formation économique. Au début de son parcours professionnel, il occupe pendant une quinzaine d'années des fonctions commerciales dans le monde de la reprographie puis de l'électroménager, avant de créer une première entreprise de négoce d'électroménager à Cournon, puis une concession Mobalpa à Chamalières, en 2002. Investi en tant que membre associé puis membre élu dans les activités de la Chambre de commerce et d'industrie de Clermont-Ferrand/Issoire, il devient président de la commission emploi formation de la Chambre régionale de commerce et d'industrie d'Auvergne. Élu en mars 2010, il occupe au sein du Conseil régional d'Auvergne la fonction de Vice-Président en charge du développement économique et de l'emploi. Pour s'y consacrer pleinement, il quitte ses fonctions d'animateur du Club des 1000, qui regroupe des chefs d'entreprises citoyennes et éthiques, et de président de l'École de la deuxième chance (E2C) d'Auvergne, qu'il occupait depuis 2006.

En vingt-cinq ans d'existence, l'ARDE a accompagné les deux décennies qui ont changé l'Auvergne. Nouvelle mandature régionale, nouveaux enjeux : l'agence confirme sa vocation à réinventer sa Région, lui ouvrir de nouveaux horizons économiques.

Des objectifs renouvelés

À titre introductif et en quelques mots, quelles sont les dimensions essentielles de l'Agence régionale de développement économique d'Auvergne dont vous venez de prendre la présidence ?

L'agence est née au milieu des années 80 dans la foulée de la décentralisation. Elle émane du Conseil régional d'Auvergne dont elle est l'outil en matière de développement économique. L'agence va au-delà des compétences économiques conventionnelles du Conseil régional que sont l'accueil en zones d'activité économique et les aides aux entreprises. Elle est chef de file pour la prospection d'entreprises de toute une région et se situe au plus près des entreprises pour optimiser la création de richesses et d'emplois en Auvergne.

Sous quel signe entendez-vous placer votre récente prise de fonction à la présidence de l'ARDE ?

L'Agence régionale de développement économique d'Auvergne a prouvé ce qu'elle pouvait faire pour sa Région. L'ARDE repense sa gouvernance, redéfinit pour la décennie qui débute les nouveaux secteurs à développer. Un travail plus pertinent s'imposait également dans le contexte de crise économique et de réforme des collectivités locales.

- En quoi consiste, donc, la nouvelle gouvernance de l'ARDE ?

L'ARDE vient de se doter d'un nouveau bureau renforcé. Il est désormais composé de chefs

d'entreprises et se réunit une fois par mois. L'ARDE compte au total une trentaine d'adhérents : entreprises, collectivités territoriales, chambres consulaires, pôle technologique régional, établissements bancaires et financiers, clusters... Le Bureau de l'ARDE s'élargit pour laisser la place aux chefs d'entreprises régionaux.

Et en quoi consiste la redéfinition de ses missions ?

1/ L'ARDE joue le rôle d'animation de la vie économique régionale. Elle s'est fixée l'ambition d'organiser des filières professionnelles en grappes industrielles, en clusters d'excellence. 7 ont été labellisés en 2010 et sont autant de chaîne de valeur industrielle qui font l'excellence de l'Auvergne. D'autres filières sont pareillement en voie de structuration : agroalimentaire, nutrition/santé, biotechnologies, aéronautique et matériaux, TIC et numérique.

2/La prospection d'activités est l'autre champ de compétences de l'ARDE. Elle est d'ailleurs le correspondant régional de l'Agence française des investissements internationaux (AFII) et coordonne les dossiers d'implantation d'entreprises nouvelles en Auvergne. À travers sa participation sur des conventions d'affaires et des salons spécialisés internationaux, elle recherche des entreprises souhaitant s'implanter en France et leur propose des opportunités d'offres sur le territoire auvergnat. L'objectif recherché est la création d'emplois.

**L'ARDE S'EST
FIXÉE
L'AMBITION
D'ORGANISER
DES FILIÈRES
PROFESSIONNEL-
LES EN GRAPPES
INDUSTRIELLES,
EN CLUSTERS
D'EXCELLENCE.**

3/ L'aide à l'international, pour les entreprises de la région, en particulier par la mise à disposition de Volontaires internationaux en entreprise (VIE) sur l'Allemagne, et la Chine. Notre spécificité est de proposer à plusieurs entreprises de partager un VIE. L'agence s'occupe de tout et prend en charge une partie des salaires. Elle accompagne également les entreprises sur des actions spécifiques « marché » à l'international (ex. Salon Interpack en Allemagne en 2011 pour les filières matériaux).

Un laboratoire de l'économie durable

Quel regard portez-vous sur la place qu'occupe actuellement l'économie de l'Auvergne et son évolution récente ?

L'Auvergne est de toutes les Régions françaises l'une de celles qui a le plus changé lors de deux dernières décennies. Le désenclavement autoroutier par sa croisée autoroutière Nord-Sud et Est-Ouest y est pour quelque chose.

Ces moyens d'accès nouveaux, des campagnes de communication récentes notamment en matière touristique, de nouveaux équipements comme le tramway de Clermont-Ferrand, la renommée de sa multinationale Michelin ont beaucoup contribué à changer l'image de l'Auvergne à l'extérieur. Le récent succès de l'AS Montferrand au championnat de France de rugby est le symbole d'une Auvergne qui change, d'une Auvergne qui gagne.

Quels sont les principaux atouts actuels de l'Auvergne en matière économique ?

De grands espaces, une urbanisation plus diffuse que dans beaucoup de régions. Ces facteurs ont longtemps freiné l'expansion économique de l'Auvergne. Ils sont désormais l'une des clés de son succès. L'Auvergne est une grande région de recherche et d'innovation. Ses territoires, ses entreprises, ses laboratoires et son enseignement supérieur ont mutualisé et conjugué leurs efforts dans de nou-

veaux pôles de compétitivités et d'excellence : l'Auvergne exporte désormais sa matière grise. L'ARDE a travaillé récemment sur un argumentaire Auvergne qui fait ressortir 10 points parmi lesquels la qualité de vie, un taux de survie des entreprises à 5 ans supérieur à la moyenne nationale ou encore son attractivité pour le prix du foncier.

-Quelle Auvergne dans quinze ans ?

L'Auvergne tire sa modernité de sa fonction croissante de laboratoire de l'économie durable, un secteur d'avenir. Son patrimoine naturel, son capital social lié aux nombreuses filières de l'économie solidaire - handicap, insertion sociale - sont des atouts forts pour construire l'Auvergne de demain.

Une Région à la une

Comment se concrétisent les efforts de l'ARDE et ses partenaires de promotion de l'identité auvergnate ?

L'identité auvergnate est forte, et porteuse de valeurs et d'éléments

de fierté. À ce titre l'ARDE partage l'ambition portée par le Conseil régional pour construire une Auvergne plus grande, c'est-à-dire plus dynamique, plus innovante, plus ouverte, et une Auvergne tout à la fois plus juste, c'est-à-dire qui mette le progrès collectif au service de chacun.

Ainsi, l'ARDE a-t-elle organisé à Clermont-Ferrand, la plus grande convention d'affaires internationale sur l'aéronautique : 1200 participants, 8000 rendez-vous professionnels générés, ce qui a donné une impulsion majeure à cette filière et à la région qui devient un acteur incontournable à l'échelle nationale et internationale sur l'aéronautique.

L'ARDE était également présente au Salon International de l'Agroalimentaire à Paris pour promouvoir le savoir-faire de la région dans ce domaine et la démarche est identique dans le domaine de l'environnement avec la participation de l'Auvergne à Pollutec Lyon. Dans tous ces domaines, l'Auvergne qui gagne est à la une. ■

L'ARDE A ORGANISÉ À CLERMONT-FERRAND, LA PLUS GRANDE CONVENTION D'AFFAIRES INTERNATIONALE SUR L'AÉRONAUTIQUE.




Le partenaire au service de votre informatique

RISP est une société de services et de distribution de produits informatiques créée en 1983. Bénéficiant du statut de Partenaire Privilège HP depuis 4 ans, RISP intervient auprès d'une quarantaine de collectivités locales ou territoriales ainsi qu'auprès de nombreuses PME.

En 2010, RISP a mené à bien une vingtaine de projets "École numérique rurale" auprès de mairies situées en Normandie et en région parisienne.

RISP propose une solution clé en main pour la gestion informatique de clients professionnels :

- installation : serveurs, sauvegardes, postes de travail, routeurs, antivirus, ...
- administration réseau : mises à jour, tests de restauration, optimisation des performances, surveillance des volumes de stockage, ...
- contrats de maintenance.

Contact :
Réseaux Informatiques Services et Prestations (RISP)
11 Rue Charles Joseph Riquier - 27200 VERNON
Claude Portier 02 32 21 36 55 / 06 08 24 35 00
www.risp.fr



Contrats territoriaux : la Région Auvergne invente la péréquation !

La notion de territoire de projet s'est répandue depuis une dizaine d'années dans tout l'hexagone. La Région Auvergne y ajoute un ingénieux système de péréquation entre collectivités qui promeut le principe de solidarité régionale, sans pour autant compromettre le dynamisme des territoires.



Jean-Michel Guerre, président de l'Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne (ARDTA).

Né le 25 mai 1955, Jean-Michel Guerre est marié, père de trois enfants. Après des études musicales aux Conservatoires nationaux de Clermont-Ferrand, Lyon, et à l'École Normale de musique de Paris (orgue, direction chorale, direction d'orchestre, analyse musicale, histoire de la musique), il se spécialise en musique baroque avec Davitt Moroney et Ton Koopman. Il a donné de nombreux récitals d'orgue et effectué des tournées en France et à l'étranger. Correspondant pour l'Auvergne de la Commission nationale des Monuments historiques, il travaille au classement et à la restauration de nombreux instruments, en liaison avec Marie-Claire Alain. Professeur à l'École nationale de musique de Vichy, il prendra ensuite la direction de l'ENMD de Thiers, de 1995 à 2002. Maire de Bellerive-sur-Allier, président de la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier, Jean-Michel Guerre est Vice-Président du Conseil régional d'Auvergne chargé de l'attractivité des territoires et des politiques contractuelles régionales.

L'intercommunalité a fêté l'année passée les 10 ans de la Loi Chevènement. Où l'Auvergne en est-elle en la matière ?

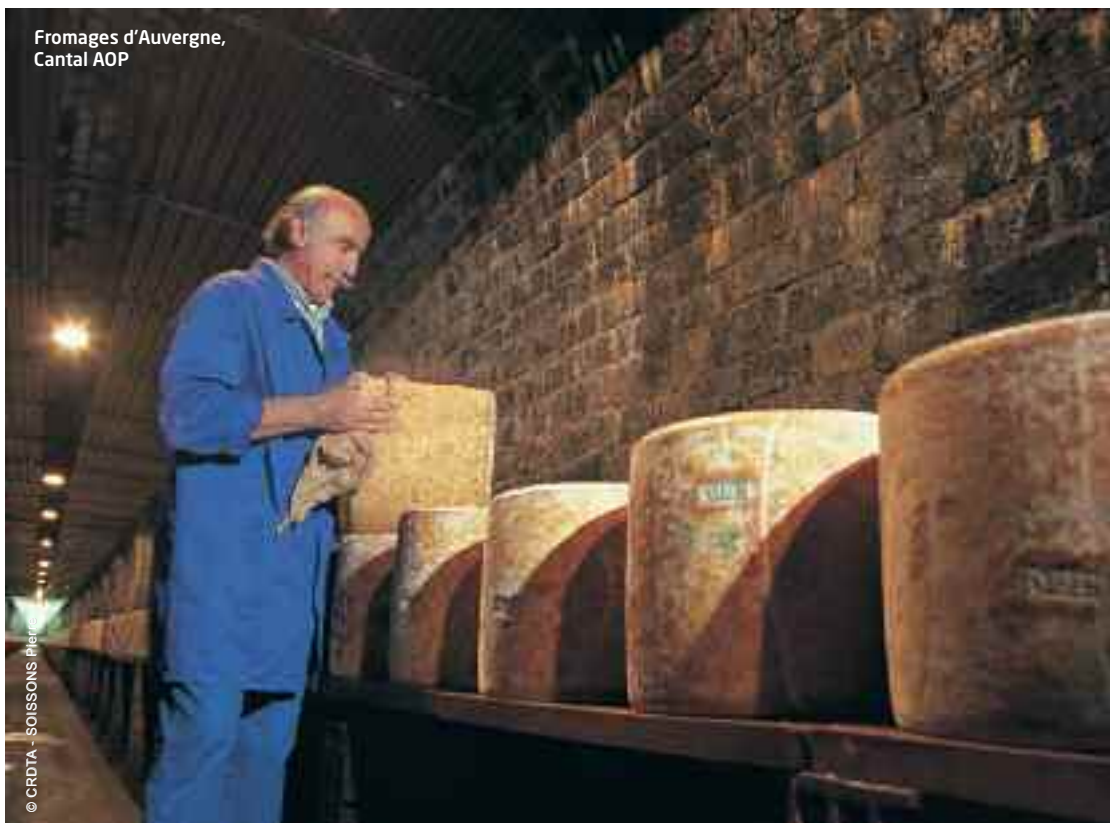
Sans tradition de coopération, contrairement à plusieurs autres régions voisines, l'Auvergne accusait un retard certain. Certes Clermont-Communauté avait initié une communauté de communes en 1993, mais c'est surtout à partir de 1999, grâce à la Loi relative au renforcement et à la simplification de l'intercommunalité, que le gros chantier de la création communautés de communes et des communautés d'agglomération a pu être engagé. En 10 ans, la Région Auvergne a accompli des progrès considérables.

100 millions d'euros pour 1 500 projets

Aujourd'hui, nous disposons d'un espace rationalisé et dynamique composé de 6 Communautés d'Agglomération, 16 Pays, 2 Parcs Naturels Régionaux. Les EPCI et leur fédération en pays ouvrant droit à contractualisation avec le Conseil régional sont devenus les premiers partenaires de ses politiques de développement et d'aménagement du territoire. L'émiettement communal a ainsi cédé la place à 104 communautés de communes. 1 212 des 1 310 communes auvergnates se trouvent ainsi désormais réunies sous le même destin de l'intercommunalité.

UN ESPACE COMPOSÉ DE 104 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES, 6 COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION, 16 PAYS, 2 PARCS NATURELS RÉGIONAUX.

Fromages d'Auvergne, Cantal AOP





© CRDTA - DAMASE Joel

Que représentent à ce jour ces politiques contractuelles ?

Lors de la mandature régionale qui vient de s'achever, 1 500 projets ont fait l'objet de politiques contractuelles avec la Région Auvergne. Ils représentent un total de 880 millions d'euros d'investissement co-financés par la communauté de communes ou d'agglomération, le Conseil Général, l'État et l'Europe. Mais avec ses 100 millions, la Région Auvergne figure au premier rang des partenaires des projets.

Sur quels critères la Région s'engage-t-elle sur un projet ?

L'intérêt structurant prévaut, chaque projet devant dépasser le seul besoin individuel de chaque commune. Le Conseil Régional exerce pour ce faire un rôle pédagogique auprès des élus : formation, informations en faveur de l'émergence de projets de territoire ... et de territoires de projet.

Quelle est la nature des projets co-financés par la Région Auvergne ?

Ce sont ceux qui s'inscrivent à la fois dans le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire et dans la

charte de chacun des 16 Pays. Ils concernent essentiellement les TIC, les équipements sportifs, le logement, la culture, le tourisme, la santé, avec en prime une aide à l'ingénierie des Pays, bonifiée pour ceux qui ne comprennent pas de Communauté d'agglomération en leur sein.

Des financements qui peuvent décupler selon la fragilité des territoires

Ces politiques d'aménagement du territoire sont, néanmoins, depuis maintenant 10 ans, un leitmotiv dans toutes les Régions françaises. Qu'est-ce qui fait l'originalité de la démarche de la Région Auvergne ?

Le budget des politiques contractuelles (13,8 millions d'euros en 2009) prend également en compte un principe de péréquation infra régional qui permet d'aider davantage les territoires les plus fragiles. Un tel dispositif représente à ce degré une originalité de l'Auvergne, à coup sûr l'une des marques de fabrique de la Région. Il répond à un projet politique, celui de la solidarité des territoires.

Sur quels critères s'effectue l'attribution des fonds de cette enveloppe budgétaire ?

Plusieurs critères sont pris en compte pour l'établissement de cette péréquation :

- l'évolution démographique entre deux recensements ;
- des critères sociaux de la population de chaque territoire : allocataires du RSA, taux de chômage ;
- la fiscalité locale ;
- la richesse individuelle des populations et revenus des ménages.

LES MONTANTS ATTRIBUÉS VARIENT DE 1 À 10 SUIVANT LA RICHESSE DES TERRITOIRES.

Comment se traduit dans leurs attributions cet encouragement aux territoires défavorisés ?

Les montants attribués vont de 1 à ... 10 ! Entre les territoires les plus favorisés, comme Clermont Communauté, à la Communauté de communes rencontrant le plus de difficulté, la dotation varie ainsi de 13 à 129 euros/an/hab.

Une région ne peut envisager un avenir harmonieux sans ses territoires - et les hommes et les femmes qui les habitent - autrement que par l'application d'un principe fort de solidarité. ■

Développement durable : la Terre et les Hommes

L'importance du patrimoine naturel ne pouvait qu'inspirer en Auvergne sa propre politique de développement durable. Elle représente aussi une voie à explorer en matière d'activités et de création de richesses dans une région en quête de nouveaux horizons économiques.



Lionel Roucan, Vice-Président du Conseil régional d'Auvergne en charge de la prospective, du développement durable et de l'évaluation des politiques publiques.

Né à Valence le 12 février 1963, Lionel Roucan a vécu à Aurillac où il a passé son enfance et son baccalauréat, avant de partir à Lyon pour faire des études d'ingénieur en agriculture, à l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes (ISARA). Passionné d'équitation, il en a fait son métier pendant une vingtaine d'années, en tant que cavalier et directeur de centre équestre dans le Cantal. Militant des causes environnementales, avec Greenpeace et le mouvement associatif entre autres, il a rejoint le parti des Verts en 2000. Il vit dans le Cantal, avec son épouse et leurs deux filles. Son seul et unique mandat est celui de conseiller régional d'Auvergne, qu'il occupe depuis 2004, avec un renouvellement en 2010. Il est chargé plus particulièrement de l'environnement et des énergies de 2004 à 2010 (vice-président).

Région essentiellement rurale, l'Auvergne semble a priori moins polluée que les grandes régions urbaines et industrielles. En quoi l'Auvergne se devait-elle de mettre en place un important dispositif en matière de développement durable ?

Et pourtant, l'Auvergne contribue au réchauffement climatique mondial : par ses émissions de gaz à effet de serre liées principalement aux émissions non énergétiques de l'agriculture mais aussi comme ailleurs, les émissions énergétiques des transports et du secteur résidentiel. Le constat figure dans le résultat du « bilan énergie et gaz à effet de serre en Auvergne » réalisé en 2006 par un bureau d'étude spécialisé. L'Auvergne a, de plus, un fort taux de dépendance énergétique : les produits pétroliers représentent plus de la moitié de nos consommations énergétiques et la quasi totalité des consommations des secteurs des transports et de l'agriculture.

Quel diagnostic la Région Auvergne tire-t-elle de ce constat ?

La Stratégie régionale de développement durable s'articule autour de trois objectifs. Ils répondent aux enjeux majeurs de lutte contre le changement climatique :

- augmenter notre indépendance énergétique en diminuant notre consommation et en augmentant la part des énergies renouvelables locales dans la consommation ;
- accompagner dans leur mutation les secteurs pour lesquels la dépendance aux produits pétroliers est la plus forte, à savoir l'agriculture et les transports ;

- vérifier la compatibilité des politiques régionales et des investissements de long terme avec la rareté prochaine des ressources énergétiques.

Plan énergie climat et agenda 21

Quel document a en charge l'application de ces principes ?

Le Plan régional énergie climat 2010-2015 porte les enjeux environnementaux, économiques et sociaux de la région Auvergne du ^{xxi}e siècle. Il définit cinq thèmes prioritaires :

- La diminution de la consommation énergétique des bâtiments : moins 20 % pour les lycées, priorité à l'éco-construction et l'éco-rénovation...
- développement du collectif en matière de transport et d'urbanisme : utilisation des vélos dans les lycées, intermodalité des transports régionaux, éco-quartiers...
- Économie : moins d'énergies fossiles, consommation des produits régionaux dans les lycées.
- Porter à 20 % la part des énergies renouvelables des lycées, pour suivre le soutien au solaire thermique et au bois énergie.
- Sensibilisation et information : pour mobiliser l'ensemble des acteurs autour de la lutte contre le changement climatique qui est l'affaire de tous.

Signe encourageant, les 10 % de consommations énergétiques en bois représentent près du double de la moyenne nationale. Au total les énergies durables atteignent 18 % de la consommation régionale d'électricité.

LE PLAN RÉGIONAL ÉNERGIE CLIMAT 2010-2015 PORTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA RÉGION AUVERGNE DU XXIE SIÈCLE.

Ce plan d'actions s'inscrit dans les cinq ans à venir.

L'énergie, le climat : il s'agit là seulement d'une part de la question du développement durable. Aspects plus généraux de l'environnement mais aussi économie et questions sociales : comment la Région Auvergne entend-elle l'ensemble des actions en la matière ?

Ce plan représente le volet Énergie/Climat d'un document plus général : l'Agenda 21 et son Plan d'action de 37 actions. Adopté en novembre 2007, l'agenda 21 de la Région Auvergne présente des exemples concrets des impacts des différents programmes régionaux sur les six thèmes de la stratégie régionale de développement durable :

- lutte contre les changements climatiques (énergies et mobilité) ;
- cohésion et ouverture des territoires ;
- emploi durable ;
- patrimoine naturel (biodiversité et paysages) ;
- eau ;
- santé et environnement.

L'économie au cœur du développement durable...

Un patrimoine écologique aussi important ne pouvait que conduire l'Auvergne à exploiter, en matière économique, le filon du développement durable.

L'Auvergne tourne la page du bougnat. Et même si elle va au charbon, c'est désormais pour se lancer à l'assaut d'une nouvelle source d'énergie : celle des énergies nouvelles ! La contribution de cette région à l'effort national en la matière est méconnue. Entièrement comprise dans la moitié Sud de la France, l'Auvergne n'a en effet rien à envier aux autres régions du Midi en matière d'ensoleillement. La Haute-Loire s'est affirmée département pilote en matière de photovoltaïque. Qui le soupçonnerait ? Elle figure au 4^e rang du palmarès des départements les plus densément équipés en matière de panneaux solaires photovoltaïques !

Depuis 2009, Auversun fait briller l'Auvergne dans tout l'hexagone ! 4^e fabricant français de panneaux photovoltaïques à sa création, la société exporte sa production mais aussi sa matière grise en multipliant recherche et innovation.

Autre filon de l'économie du développement durable : la méthanisation. La société Lhéritier propose une valorisation des déchets ménagers mais aussi, et c'est très important dans une région comme l'Auvergne, des déchets agricoles.

...le développement durable au cœur de l'économie

L'essentiel des activités économiques demeure néanmoins conventionnelle. Comment l'Auvergne les incite-t-elle à prendre la voie du développement durable ?

La Région Auvergne s'est faite la championne de... l'éco-conditionnalité ! Ce dispositif d'aides ciblées est dicté par la grille d'évaluation de son Agenda 21. De lui dépend l'étude de faisabilité de chaque projet faisant l'objet d'un investissement public. Économies attendues, efficacité de l'installation : le diagnostic énergétique est systématiquement en compte. La Région se réserve la possibilité de ne pas aider le projet si la pertinence technico-économique révélée par cette étude préalable n'est pas jugée satisfaisante.

La prospective : pour un avenir durable

L'autre intitulé de votre délégation à la Région Auvergne, le complément logique de la notion de durabilité, est la question de la prospective. Quel sera à l'horizon 2020 le visage de l'Auvergne ?

Il se reflète dans le Schéma régional d'aménagement et de développement durable -SRADDT, adopté fin 2009.

L'Auvergne a régulièrement et continûment perdu des habitants ces dernières décennies : savez-vous que l'Insee prévoit un bilan démographique dynamique positif ! C'est l'effet du Val d'Allier, région d'attraction et son belt auvergnate. Le



© CRDTA - DAMASE Joel

développement du numérique qui permet de fixer par le télétravail des habitants en milieu rural, est une autre explication.

Dans le Cantal, dont je suis élu, la grande couronne d'Aurillac a déjà connu ces derniers temps une densification. Pour la première fois depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, de nouvelles classes scolaires ont ouvert...

Une région qui croît, une région qui se développe... durablement. Pour assurer la mobilité durable de ses habitants, la région déploie son Plan de déplacement régional. Son ambition ? Permettre à un habitant du Livradois-Foréz de se rendre à la capitale auvergnate en laissant de côté sa voiture. Pour se faire, la Région entend développer un réseau TER, mais aussi bus taxi et Transport à la demande. Efficace, écologique, ce réseau est conçu par la Région en collaboration avec RFF et de façon complémentaire aux autres modes de transport, grâce à une dizaine de points multimodaux sur chaque ligne TER. Adieu, donc, la tristement célèbre file de voitures avec un seul conducteur, ainsi que le couloir à camions grâce au feroutage, subventionné par la Région. ■

LA RÉGION ENTEND DÉVELOPPER UN RÉSEAU TER, MAIS AUSSI BUS TAXI ET TRANSPORT À LA DEMANDE.

La Caisse des Dépôts : un investissement d'intérêt général

L'Auvergne change, l'Auvergne croît et s'embellit. Aux côtés des élus, entrepreneurs, organismes sociaux ... la Caisse des Dépôts construit l'avenir de sa région, participe pleinement à son projet de territoire : aménagement et économie en y introduisant le développement durable, impératif nécessaire dans une région où domine une grande problématique environnementale. Son maître mot est l'intérêt général.

À l'orée de l'année 2010, la Caisse des Dépôts confirme ainsi sa vocation à apporter un appui aux projets publics et aux entreprises par différents modes de financement : prêts, fonds propres, investissement d'intérêt général, activités de ses filiales. Nous avons rencontré son Directeur Régional, M. Francis Cubeau-Rousseau..

Logement social et politique de la ville : un partenaire... constructif !

Quelle est en matière budgétaire la première activité de la Caisse des Dépôts ?

À hauteur de 13 milliards d'euros en 2009, la Caisse des Dépôts prête à long terme aux bailleurs sociaux et sociétés HLM pour mener à bien leur programme immobilier de construction et de rénovation de logements. Ses ressources reposent au 2/3 sur l'épargne des ménages et notamment sur les livrets A.

En 2009, la Caisse des Dépôts a épaulé en Auvergne l'action des bailleurs sociaux qui ont investi en prêts Caisse des Dépôts plus de 300 M €.

230 M € de prêts sont allés à la construction de 1 520 logements sociaux et à la rénovation de 3 370 autres : un record absolu.

40 M € ont profité aux maisons de retraite (EHPAD) et aux établissements d'accueil pour handicapés.

À l'heure du développement durable, elle a aussi apporté 18 M € d'aide à la performance énergétique de 1 900 logements en Auvergne.

L'aménagement durable de l'Auvergne

L'environnement, précisément, représente un patrimoine pour l'Auvergne. Quelle est dans ce domaine la contribution de la Caisse des Dépôts à sa Région ?

Toujours sous la forme de prêts, 45 M € ont financé en 2009 les infrastructures durables de l'Auvergne.

- 30 des 60 M € du plan rail de l'Auvergne ;

- 15 des 45 M € du centre Jean-Perrin dans le cadre du Plan Hôpital 2012 ;

La Caisse des Dépôts investit en faveur des énergies renouvelables, secteur d'avenir pour une grande région environnementale comme l'Auvergne :

- 9 éoliennes du Parc de Saint-Jean Lachalm (42) vont produire 6 MW installés

- Hydroélectricité : un projet est à l'étude

- Photovoltaïques : panneaux sur toitures intégrés mais aussi de ferme solaire au sol.

Les projets de biomasse et de méthanisation et l'aide aux énergies vertes sont aussi une préoccupation de la Caisse des Dépôts en Auvergne.

PME et TPE, avenir de l'économie en l'Auvergne

La Région Auvergne et son Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) ont pour mot d'ordre un modèle de développement propre à cette Région, le développement et la création de filières et la création d'emplois. Comment la Caisse des Dépôts appuie-t-elle cette ambition ?

La Caisse des Dépôts vient en appui des très petites entreprises (TPE), mais aussi des PME, voire les grandes entreprises, à travers sa filiale CDC Entreprises et le FSI, pour apporter avec les autres partenaires les fonds propres nécessaires à leur projet de croissance.

La Caisse des Dépôts, avec l'État, aide les chômeurs créateurs d'entreprise : le dispositif **NACRE** leur propose des prêts à taux 0 et un accompagnement.

Aux **plateformes d'initiative locale**, la

Caisse des Dépôts abonde les fonds des prêts d'honneur (Montant moyen des prêts en 2009 : 7 800 €). 1 300 emplois sont concernés en 2009.

Capital risque :

Pour accompagner en fonds propres les entreprises, la Caisse des Dépôts est partie prenante à hauteur de 19 % de la société de capital risque Sofimac.

Orientation des entreprises en développement pour leur besoins en fonds propres

La Caisse des Dépôts avec OSEO, l'État (Direction des entreprises), la Direction régionale des Finances Publiques, la Banque de France, et le Conseil Régional ont vocation à orienter les entreprises vers les fonds d'investissement. Ces derniers qualifieront leurs besoins, et leur fourniront une réponse adaptée.

Pour de grandes entreprises, le **Fonds Stratégique d'Investissement (FSI)** créé avec l'État est là pour accompagner les entreprises stratégiques pour l'économie nationale! Il propose des fonds propres dès 2 M € mais surtout à partir de 10 M €, voire bien davantage. À ce sujet, avec 150 M €, le ticket d'entrée FSI dans le groupe Limagrain de Clermont-Ferrand est à ce jour l'un des plus gros investissements jamais réalisé au niveau national.

Renforcer l'attractivité des universités : C'est nouveau cette préoccupation pour la Caisse des Dépôts ?

Aider à la modernisation des universités et renforcer l'économie du savoir est un grand enjeu national. La Caisse des Dépôts en a fait une des priorités de son plan stratégique ELAN 2020.



**Caisse
des Dépôts**
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET RÉSEAU

Caisse des Dépôts, Direction Régionale Auvergne: acteur de l'aménagement et du développement économique de sa région

Créée en 1816, la Caisse des Dépôts est un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique. Ces missions ont été redéfinies par la Loi sur la Modernisation de l'Économie (LME) du 4 août 2008.

La Caisse des Dépôts intervient directement sur les marchés avec grâce à ses filiales qui répondent aux appels d'offre de marché public des collectivités locales. Ces filiales, toujours à vocation d'intérêt général, procèdent au développement local.

- **Transdev** a emporté, en Auvergne, la délégation des transports urbains à Thiers et Aurillac et sera le futur exploitant du train à crémaillère du Puy de Dôme.
- **SCIC habitat Auvergne et Bourbonnais** gère 5 000 logements en Auvergne ;



- **ICADE** représente la filiale immobilière ;
- **EGIS eau et EGIS aménagement** sont également présents dans leurs domaines respectifs.

Ensuite, le groupement constitué par la SCET (groupe SNI) a été sélectionné par RFF pour le Plan Rail, avec EGIS, et les SEM dans lesquelles la Caisse des Dépôts est actionnaire : la SEAU, la SEBA15 et la SEM du Velay. En Auvergne, la Caisse des Dé-

pôts est aussi le banquier des professions juridiques et de la Sécurité Sociale, grâce à l'action sur le terrain de la Direction des Finances Publiques.

La Caisse des Dépôts, fidèle à ses orientations au service de l'intérêt général, participe aux grands enjeux du pays en appui des politiques publiques : le logement, l'Université et l'économie du savoir, l'appui aux entreprises et le développement durable.



**Caisse des Dépôts
et Consignations
Direction Régionale
de l'Auvergne**

65, bd François-Mitterrand
63012 Clermont-Ferrand
cedex 1

Tél. : 04 73 43 13 13
www.caissedesdepots.fr

Tout un savoir-faire dans un sachet

Les thés et infusions en sachet sont le lieu commun du panier de la ménagère et ils figurent dans tous les placards de garde-manger. Mais qui sait que c'est au coeur de l'Auvergne, au Puy-en-Velay, que se situe l'un de leurs principaux lieux de production dans l'hexagone ? Qui soupçonnerait, également, toute la technicité que nécessite la fabrication ? Avec Christian Pineau, directeur général, une visite guidée de ce lieu de production autant méconnu qu'instructif... qui vous emballera !

Une tradition infusée depuis 150 ans

On associe rarement à l'Auvergne la société Pagès. Quelle est l'origine de l'implantation du Puy-en-Velay ?

La verveine du Velay représentait une liqueur traditionnelle pour laquelle la Maison Pagès a été fondée en 1859. Le savoir-faire s'est étendu 100 ans plus tard à la transformation et au conditionnement des plantes à infusions et du thé en sachets, il a perduré jusqu'à nos jours. Depuis 1990 l'activité thés et infusions est séparée de l'activité liqueur, elle a été reprise par un groupe familial allemand (Laurens Spethmann) qui lui assure le poids nécessaire et une grande cohérence de son développement sur les marchés français et européen. La verveine de nos sachets n'est plus cultivée sur les pentes des massifs qui dominent Le Puy et sa région, elle désormais importée du Maroc ou d'autres pays permettant sa culture. Les thés proviennent d'Inde, Ceylan, de Chine, du Kenya ou d'Indonésie, le tilleul des forêts de Bulgarie, de Pologne ou de Roumanie. Élément du patrimoine local, l'usine du Puy-en-Velay n'en est pas moins un lieu de production moderne et performant d'envergure nationale. Elle pèse fortement sur l'économie de son bassin d'emploi et même de sa région toute entière. La force de Pagès réside sur cette forte identité locale combinée à son ouverture vers l'extérieur : ses clients nationaux, son appartenance à un groupe familial européen, ses fournisseurs français ou européens. De cette combi-

naison sont nés des avantages cumulés : cohérence et proximité, tradition et modernité.

Le 3^e opérateur sur le marché français

Quelles sont les dimensions essentielles de l'importance que représente Pagès SAS au Puy-en-Velay et en Auvergne ?

Avec ses 120 employés, il s'agit en effet d'une société de dimension nationale : l'un des premiers employeurs privés de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay. Mais aussi une grande entreprise de la Région Auvergne. Pagès reçoit régulièrement la confiance des grandes enseignes de supermarchés qui lui confient le soin de réaliser leur gamme de thés et infusions. Les marques distributeurs représentent aujourd'hui 85% d'un Chiffre d'Affaire qui s'élevait en 2009 à 40 millions d'euros.

Voilà qui est surtout parlant pour un homme d'affaire. Mais comment tout un chacun peut-il se faire une idée de l'importance de la production de Pagès SAS ?

Thé, verveine, tilleul : l'usine Pagès du Puy, ce sont 6 tonnes de produits transformés chaque jour. De son enceinte sort chaque année en camion un milliard et demi de sachets, soit 54 millions de boîtes. Pagès et marques distributeurs : l'usine décline au total une gamme de 800 produits référencés. Un outil de production à la dimension de ces quantités industrielles : 11 000 m² couverts. La société Pagès SAS du Puy-en-Velay,

occupe au final une troisième place, en volume, sur le marché français. Cette médaille de bronze est acquise de haute lutte dans un marché éminemment concurrentiel. Elle est la preuve qu'une entreprise de dimension nationale a toute sa place dans une ville moyenne en Région Auvergne, y réussir et irriguer de sa production l'ensemble de l'hexagone, voire au-delà.

Bien emballé !

Quelle est la solution technologique retenue par Pagès SAS ?

Qui l'eut cru ? Un objet aussi commun et ordinaire qu'un sachet de thé est un vrai concentré de savoir-faire et de technologie !

En amont, dans des conditions d'hygiène strictes, le système d'alimentation AZO distribue les mélanges de thé ou de plantes jusqu'aux machines.

Il alimente les machines à ensachage, une belle mécanique de précision horlogère : 400 sachets en sortent chaque minute. La fabrication doit être d'une régularité sans faille. Elle va du déroulement du rouleau papier-filtre au sachet conditionné en passant par son remplissage de 2 grammes de préparation à infuser... pesée au 1/10^e de gramme ! Le tout ne souffre pas le moindre défaut de coordination. Il se décline également en une multitude de configurations : boîtes de tailles variables, papier à simple ou double filtre, enveloppe papier ordinaire ou sachet fraîcheur. Pagès a été pionnier dans l'introduction du sachet fraîcheur sur le marché français. Un rapport édité la traçabilité de la production.



PAGÈS
THÉS & INFUSIONS

*Spécialiste
thés et infusions
depuis 1859*

*Pagès allie sa passion du thé et des plantes à la qualité de ses produits
et s'engage pour le développement et le respect des individus et de l'environnement.*

Suivent la palettisation automatique et le stockage géré par l'informatique.

Au-delà du seul aspect quantitatif, la plus-value économique d'une activité, c'est aussi sa capacité à développer des programmes d'innovation, Recherche & Développement, en un mot son apport en matière grise ?

Sans cesse à la pointe de l'innovation, Pagès se bat sur tous les fronts y compris pour la rationalisation et l'optimisation du conditionnement pour obtenir un coût de revient optimal. Actif dans le développement durable, Pagès SAS cherche à réduire au maximum l'impact de son activité industrielle sur l'environnement : moins d'emballages, ce sont moins de déchets.

Champion de la sécurité alimentaire, enfin ! L'agrafe qui attachait naguère la ficelle au sachet a cédé la place à une ficelle noeud : plus de risque d'ingestion de corps étranger.

Pour la qualité du goût et la durée de ses

préparations, une innovation Pagès SAS ! Son sachet fraîcheur en polypropylène thermosoudé, imprimé ou transparent n'a même pas encore été imité par la plupart de ses concurrents et pourtant c'est un gage de protection du produit et de conservation des caractéristiques aromatiques.

Bien rempli !

Après le contenant, à présent le contenu. De quelles innovations les préparations de thé ou infusion sont-elles l'objet ?

La plus-value apportée par le **Laboratoire Velay** de l'usine Pagès SAS du Puy, c'est d'abord une sélection rigoureuse des matières premières et de leurs "jardins" selon des critères précis. La Recherche & Développement, ce sont chez Pagès des équipes techniques spécialisées qui répondent avec une réactivité maximale et de la façon la plus adaptée au cahier des charges du client. **[certifications IFS,**

HACCP, Ecocert, Max Havelaar pour le commerce équitable]

À l'heure, toujours, du développement durable : Pagès innove et se met lui aussi au BIO, déjà plus de 15% du chiffre d'affaires. Les produits Bio fournissent entre autres les nouvelles gammes Jardins de France et Prestige Bio sous la marque PAGES. Depuis sa création, la passion de la nature anime Pagès et c'est en toute logique qu'il est devenu le fournisseur principal pour les thés et infusions Bio. L'engagement de Pagès pour le respect des individus et de l'environnement se traduit également à travers ses produits labélisés issus du commerce équitable.

Pagès SAS

Route des Estreys - BP 36

Espaly-Saint-Marcel

43001 Le Puy-en-Velay

Tél. : +33 (0)4 71 09 93 40

Fax : +33 (0)4 71 02 94 04

www.pages.fr

Quatre départements très différents

Le Département, vieille institution de 1790, paraît plus que jamais menacé. Il s'intercale désormais entre deux niveaux de collectivités "montants" qui le prennent en tenaille : les "agglos" et l'intercommunalité d'un côté, la Région de l'autre. Le contexte actuel de la réforme territoriale vaut même au département une fusion annoncée avec cette dernière, le "conseiller territorial" s'affirmant comme seul et unique représentant des deux institutions. Si d'aucuns accordent encore au département le mérite de la proximité dans le domaine de l'action sociale ou de la gestion d'un réseau routier d'intérêt local, peu songeraient en revanche à le citer prioritairement parmi les territoires ayant vocation en matière d'action économique. Ce serait oublier que le cadre départemental offre une échelle structurante et de coordination des bassins de vie et d'emploi. En Auvergne, ils ont bien souvent pris désormais le cadre des Pays.



L'Allier, porte d'entrée de l'Auvergne

L'Allier est à plus d'un titre l'accès principal de l'Auvergne aux régions qui lui offrent le plus d'échanges avec l'extérieur, celles du Bassin parisien, du Centre, de la Bourgogne, de l'Île-de-France avec aujourd'hui l'autoroute A71 Paris-Clermont-Ferrand par Montluçon, la voie ferrée Paris-Clermont par Moulins-sur-Allier et Vichy, mais également demain, depuis Lyon et la région Rhône-Alpes avec la Route Centre Europe Atlantique (RCEA). En une nuit de camion en particulier, le trajet depuis l'Allier donne accès à un marché potentiel d'un million de consommateurs. Le Val d'Allier, entrée Nord de la Grande Limagne, forme un corridor, axe naturel de pénétration du Massif Central et l'Allier est certainement de tous les départements auvergnats celui qui offre le moins d'obstacles topographiques.

Une grande partie des facteurs de localisation de ses activités est liée à cette fonction logistique. Ainsi la plate-forme multimodale de l'agglomération de Moulins Communauté [voir intervention]. Cette aptitude vaut à l'Allier, juste après le Puy-de-Dôme, d'être le principal espoir économique en Auvergne.

Ses trois agglomérations de ville moyenne sont le cadre d'une poly-activité et de polyindustries : Moulins-sur-Allier, Montluçon et surtout, Vichy-Val d'Allier. Ce dernier forme le second bassin économique en Auvergne après Clermont-Ferrand [voir éditorial du directeur de Vichy Val d'Allier Développement, agence de développement économique de la communauté d'agglomération].

À l'image d'un grand groupe comme les **automobiles Ligier**, présent depuis 1971, l'Allier est une terre d'industrie, de recherche et de développement.

Des pôles de compétence : autant d'atouts à abattre de la part d'un département. Aux côtés de cette carte logistique, l'Allier décline :

- mécanique, métallurgie, électronique ;
- chimie, plasturgie, pneumatiques et cosmétique ;
- agriculture et agroalimentaire ;
- filière bois : une tradition qui se projette désormais dans l'avenir ;
- TIC et relations clients, centraux téléphoniques.

Soutien matériel et financier aux porteurs de projet, artisanat, commerce, industries et services, le Conseil général exerce ses compétences en matière économique dans une

**L'ALLIER
REPRÉSENTE
L'ACCÈS
PRINCIPAL DE
L'Auvergne
AUX RÉGIONS
QUI LUI
OFFRENT PLUS
D'ÉCHANGES
EXTÉRIEURS.**





Le palais des Congrès et l'Opéra de Vichy.

© CRDTA - LACROIX Rémy

direction commune au développement durable.

En matière d'accueil des entreprises, le Conseil général aide à l'aménagement des zones d'activité économique. Le label **Qualiparc** est accordé aux ZA d'intérêt départemental à travers l'adoption d'une charte qualité. Ainsi le **BioParc** de Vichy-Hauterive voué à la Santé-Beauté-Forme et au Biomédical.

Le **Naturopôle** à proximité de l'échangeur autoroutier de Gannat qui donne accès à Vichy et voué aux entreprises de produits naturels.

Plus originale et marque de fabrique du Conseil général en matière de politique de développement économique, les **Rendez-vous de l'entreprise**. Ces rencontres mensuelles thématiques entre une entreprise et les élus et acteurs de la vie économique du département tendent à resserrer leurs liens.

Au-delà, enfin, de l'exercice de la compétence conventionnelle en matière économique, le **Comité d'expansion économique de l'Allier (CEEAA)** - également placé sous l'égide de Jean-Paul Dufrègne, Prési-

dent du Conseil général dont il émane - exerce toutes les activités présentes chez une agence économique : prospection activités nouvelles, accueil des investisseurs industriels, appui et conseil technique aux entreprises en création ou en développement, recherche de financement.

Le CEEAA entretient de nombreuses relations et fonctionne de façon subsidiaire avec Vichy Val d'Allier Développement.

Le Puy-de-Dôme, sommet de l'économie en Auvergne

Le département du chef-lieu de Région, sa métropole Clermont-Ferrand, jouit d'une position centrale aussi bien en Auvergne que dans l'hexagone, à la croisée d'un carrefour autoroutier Paris-Béziers (A71 et méridienne A75) et Bordeaux-Lyon (A89 et A71). Constitué depuis le début des années 80 jusqu'au début des années 2000, l'excellence de cette situation est saluée par tous les investisseurs de dimension hexagonale.

De quoi confirmer la présence de son industrie et de ses activités de recherche : le pôle de compétitivité

Céréales Vallée dans le sillon du semencier **Limagrain**, les plus grandes unités industrielles de la Région : **Michelin**, bien entendu, mais aussi les laboratoires pharmaceutiques **Merck** à Riom, la métallurgie à Issoire (**Péchiney, Aubert et Duval, Interforge**).

Le tourisme représente un secteur en ascension de l'économie puydômoise. Depuis longtemps déjà, le thermalisme est né des volcans d'Auvergne (Volvic, La Bourboule). Plus récemment, un tourisme à vocation générale, pour les amateurs de grands espaces, fait l'objet de nombreux efforts d'attractivité et de promotion du territoire, avec le développement d'un parc d'accueil de qualité par le Conseil général, le tout revisité par la démarche du développement durable.

Entre Clermont Communauté et sa Région métropolitaine, le Grand Clermont d'un côté et la Région Auvergne de l'autre, quel mot le Conseil général du Puy-de-Dôme peut-il bien avoir à dire dans un domaine aussi stratégique que l'économie ?

CLERMONT-FERRAND JOUIT D'UNE POSITION CENTRALE AUSSI BIEN EN AUVERGNE QUE DANS L'HEXAGONE.





Cette cheminée volcanique dominant la ville du Puy-en-Velay et le village d'Aiguilhe, accueille la Chapelle Saint-Michel.

© CRDTA - OLIVIER LUC

Le Département prend les devants !

À travers un syndicat mixte où il est majoritairement représenté par 8 des 13 membres, aux côtés de la Communauté de communes des Côtes de Combrailles où est aménagée l'infrastructure, il crée... le **Parc de l'Aize**. Près de Riom, à 20 minutes au nord de Clermont-Ferrand, le parc d'activités généraliste a été reconnu d'intérêt public en 2008. La démarche environnementale accompagne l'aménagement de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) de 60 ha : 40 ha sont déjà aménagés, les 20 restants doivent l'être fin 2010 / courant 2011.

➤ Une seconde ZAC est en cours de montage, toujours par le Syndicat mixte du Parc de l'Aize. Elle représente une extension de 120 hectares, ce qui porterait à terme l'ensemble du Parc de l'Aize à 180 hectares aménagés.

Activités visées par le Parc de l'Aize ? Éco-activités industrielles (éco-construction, bois-construction, bois-énergie) et tertiaires (logistique). Impulsée par le Conseil général, la démarche qualité et développement durable labellise les diverses Zones d'activité présentes sur l'ensemble du Puy-de-Dôme. Avec la Région Auvergne, la **Charte de développement durable des es-**

paces d'activités engage les collectivités concernées au « produire autrement » et aux bonnes pratiques des éco-matériaux, des économies d'eau, d'utilisation des énergies renouvelables, de limitation de la consommation d'espace et de la perméabilité des sols.

Une véritable politique départementale agricole promeut depuis 1999 l'audace et l'innovation. Les nouvelles filières de qualité sont facteurs de plus-value économique et environnementale : agriculture biologique, filières courtes, productions fermières. Elle encourage le maintien d'actifs agricoles par une meilleure gestion foncière, l'aide à la lutte contre les crises sanitaires du bétail et des cultures.

En matière de stratégie de commercialisation et de prospection, le Syndicat mixte du Parc de l'Aize a recours au Comité d'expansion économique du Puy-de-Dôme.

Dépassant la fonction conventionnelle d'action économique du Conseil général, c'est un élu local, Jacques Fournet, Président de la Communauté de communes de Haute Combraille qu'a reçu comme Président cette agence de développement économique.

La Haute-Loire, industrielle par nécessité

La vocation industrielle de la Haute-Loire est méconnue. Qui songerait à la citer parmi les départements dont la proportion d'actifs de l'industrie figure parmi les plus élevées avec 26 % des emplois ?

Industrie du bois : Un chiffre d'affaire annuel de 50 millions d'euros est généré par l'exploitation forestière, soit un total de 80 entreprises de transformation et 600 emplois. Une tradition ? Certes. Mais qui se projette dans l'avenir : en 20 ans, le gain de productivité a doublé !

Industrie agroalimentaire : là aussi, la tradition des fameuses lentilles du Puy, fromages et escargots vont à la rencontre d'une industrie organisée de façon moderne : salaisons, fro-

**LA HAUTE-LOIRE
EST UN DES
DÉPARTEMENTS
QUI COMPTE LE
PLUS D'EMPLOIS
INDUSTRIELS
AVEC 26%
DES ACTIFS.**

mageries. Très diffuse sur l'ensemble du territoire départemental, faite pour l'essentiel de PME mais aussi parfois de la présence de quelques grands groupes : 60 entreprises de plus de 10 salariés pour un total de 1900 emplois et un chiffre d'affaires annuel de 380 millions d'euros.

Industrie textile : elle diffuse depuis Rhône-Alpes et le pôle de Saint-Étienne. 75 entreprises et 2 600 salariés y perpétuent des spécialités du département : rubans, dentelles, écharpes, accessoires de mode. Pour se maintenir et se perpétuer, l'activité textile invente et innove : textiles techniques.

Industrie plastique : qui sait que derrière plus de 50 % de la production nationale d'un matériau très répandu pour la confection de films en plastique, le polyéthylène, se cache la Haute-Loire ?

Dans l'Est du département, le pôle de Sainte-Sigolène produit 400 000 tonnes de films par an. Les 50 PMI-PME du secteur appartiennent à deux groupes : Autobar et Barbier. Elles emploient 3 000 personnes.

Industrie mécanique et électronique : sous-traitants automobiles répartis partout en Haute-Loire, certains sont devenus des fleurons industriels du département : SNOP à Brioude, PEM à Saugues et Siaugues Sainte Marie ou encore Deville Rectification à Pont Salomon. Avec près de 1 500 salariés, l'industrie électronique prend également une part importante dans l'industrie.

Quelle intervention du Conseil Général ?

Le souci du maintien d'une fiscalité modérée conjuguée à l'investissement pour développer infrastructures et services dont les entreprises ont besoin constitue la politique essentielle du département de la Haute-Loire en matière économique : créations de ZA, de bâtiments et aménagements ponctuels de terrains.

À l'attention des 5 600 exploitants et près de 7 000 actifs agricoles, le Conseil général mène également sa propre politique départementale agricole.

- 500 000 euros de subventions vont

à la formation, l'expertise, la promotion et l'animation de la filière agricole.

- 300 000 euros aident aux investissements des agriculteurs.
- de façon ponctuelle, pour pallier les crises, 50 000 euros ont permis de faire face en 2008 à la crise porcine.
- 500 000 euros de crédits sont utilisés aux remboursements agricoles.

La politique départementale agricole, c'est un "plus" pour la production locale traditionnelle (aide au progrès génétique de la filière ovine) et l'environnement (mise aux normes et lutte contre les effluents agricoles, agri-environnement).

images d'Appellation d'origine protégée (AOP) : Cantal proprement dit et Salers.

Seules quelques rares industries, et encore uniquement greffées sur des traditions locales - transformation du bois en meubles et en jouets (Dejou), ateliers de charcuterie et conserverie de Tripoux - disputent en matière économique à l'artisanat (40 % dans le bâtiment) et à 6 000 exploitations agricoles.

Pour le maintien et le développement de ces activités commerciales, industrielles et artisanales, le Conseil général agit et invente... le **Pacte Cantal** : soutien à l'investissement ou à la création d'un premier

LE CANTAL EST LE PLUS RURAL ET LE PLUS MÉRIDIONAL DES QUATRE DÉPARTEMENTS AUVERGNATS.



Vaches de race Salers dans les Monts du Cantal.

© CRDTA - LATTES Emmanuel

Aide à l'installation et au développement, là aussi, une agence de développement économique, le Comité d'expansion économique Haute-Loire Développement, prend depuis déjà 1956 le relais du rôle conventionnel de la collectivité.

Le Cantal, l'Auvergne côté rural

Le plus rural, le plus méridional aussi de nos quatre départements auvergnats, est le seul qui ne possède aucune tradition industrielle. Il est davantage que ses homologues, voué à l'artisanat local, au tourisme, et enfin et surtout à l'agriculture : 13 % des actifs du Cantal contre 5,4 % en moyenne sur toute l'Auvergne !

L'Auvergne doit-il est vrai au département deux de ses cinq fro-

emploi, accompagnement des Communautés de communes dans leur projet de création ou d'extension de zones d'activités.

Et pour cet artisanat, si présent avec ses 3 000 entreprises, il soutient notamment l'accueil d'apprentis et leur projet de développement, favorise les créations, reprises et transmissions d'entreprises commerciales et artisanales.

Depuis 25 ans, enfin, plus récemment que chez ses homologues mais de façon bien présente, le Conseil général a son agence de développement : le **Comité d'expansion économique Cantal Expansion**. Au-delà des seules obligations légales du Conseil général en matière économique, il prospecte les activités nécessaires à son développement. ■

Le Comité d'expansion économique du Puy-de-Dôme : une agence de développement pour doubler l'action du Conseil Général

Le Comité d'expansion économique du Puy-de-Dôme réunit tous les acteurs du développement et s'appuie sur un partenariat privilégié avec le Département et les communautés de communes du département.



Jacques Fournet, Président du Comité d'Expansion Economique du Puy-de-Dôme

Quelle est l'origine du Comité d'Expansion du Puy-de-Dôme ?

Le Comité d'expansion économique du Puy-de-Dôme a été créé en 1956, dans la mouvance du décret de 1954 visant à mettre en place des outils de réflexion en faveur du développement économique et de l'aménagement du territoire à l'échelle des départements.

Sa structure actuelle a pris corps avec la décentralisation, le Conseil général souhaitant affirmer son rôle dans l'économie départementale. C'est ainsi que le Comité d'expansion économique a pris une dimension opérationnelle sur trois champs complémentaires : le territoire, les entreprises et les infrastructures d'accueil d'entreprises.

Bien entendu, ses missions et ses moyens se sont adaptés au fil du temps en fonction des contraintes et évolutions du territoire, et de la conjoncture économique : désenclavement, diversification des entreprises, organisation territoriale...

C'est aujourd'hui une agence de développement économique d'une quinzaine de professionnels, régie

sous forme d'association loi 1901 que j'ai l'honneur de présider, et dont le partenaire principal est le Conseil Général du Puy-de-Dôme.

Comment le Comité d'expansion articule-t-il son action avec celle du Conseil général ?

La synergie avec le Conseil général est réelle, car celui-ci constitue l'institution politique d'intervention économique et le Comité d'expansion économique son outil de liaison et d'application sur le terrain.

Dans sa gouvernance et sa vie associative, notre Comité constitue un lieu pluraliste et un creuset d'échange entre le monde économique, institutionnel et politique.

Par sa présence auprès des entreprises, il fait remonter également leurs besoins et les améliorations à apporter au territoire pour favoriser l'accueil de nouveaux projets.

Une parfaite complémentarité existe ainsi entre les Services du Département et l'équipe opérationnelle du Comité d'Expansion Economique.

À quelles actions de prospections économiques le Comité d'expansion se livre-t-il ?

Le Puy-de-Dôme est davantage une terre de tradition de développement endogène, ce qui explique que le Comité d'expansion économique engage assez peu d'actions de promotion externe et de prospection d'investisseurs en direct. Il travaille en réseau avec des partenaires, telle que l'Agence régionale de développement économique, par une mission de fond qui vise à améliorer l'offre territoriale, et par l'accompagnement de projets en matière de localisation, d'accueil et de suivi.

Ainsi nous avons contribué à l'aboutissement de plusieurs projets dans le Puy-de-Dôme, qui ont une valeur significative en terme d'apport de richesse et d'emploi, mais aussi d'attractivité. On peut citer par exemple Brügger, fabricant allemand de céréales pour petits déjeuners, il y a deux ans à Thiers (160 emplois), ou plus récemment au début 2010 le centre d'appels Acticall à Clermont-Ferrand (objectif : 400 postes) ou encore le logisticien allemand Dachser qui crée son 3^e hub européen à Combronde, sur le Parc de l'Aize (création de 70 emplois).

Quelles infrastructures d'accueil des activités économiques spécifiques le Comité d'expansion développe-t-il ?

Le Parc d'activités de l'Aize marque une volonté de développement pour une zone stratégique liée au croisement autoroutier, aux portes de la grande agglomération clermontoise.

LE COMITÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE A PRIS UNE DIMENSION OPÉRATIONNELLE SUR TROIS CHAMPS COMPLÉMENTAIRES : LE TERRITOIRE, LES ENTREPRISES ET LES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL D'ENTREPRISE.

Site web : expansion63.com





© CRDTA - FROBERT David

Ce parc labellisé d'intérêt départemental par le Conseil général et classé niveau 1 dans le Schéma régional des parcs d'activités par le Conseil régional, est porté par un syndicat mixte auquel nous apportons une contribution spécifique en matière de stratégie de développement.

Partant de 40 hectares pour partie commercialisés et en fin d'aménagement, sa superficie sera portée à 150 hectares. Les premières implantations -MTA, messagerie et Dachser, logistique- l'ont orienté vers ces activités liées au transport et à la gestion de frêt.

Un axe plus volontariste est centré vers les éco-activités, autour de la construction et de l'énergie notamment. Des projets sont d'ores et déjà engagés pour des implantations utilisant le bois qui constitue une ressource abondante à proximité.

De l'espace, des ressources locales, un bassin d'emploi proche et des moyens de communication performants constituent les atouts de ce parc d'activités labellisé développement durable. ■

**LE PARC
D'ACTIVITÉS DE
L'AIZE MARQUE
UNE VOLONTÉ
DE DÉVELOPPEMENT
POUR
UNE ZONE
STRATÉGIQUE
LIÉE AU
CROISEMENT
AUTOROUTIER.**

1% de l'économie nationale, la moitié de l'économie de l'Auvergne

Il est courant de dire que le Puy-de-Dôme représente 1 % de l'économie nationale et la moitié de l'économie de l'Auvergne.

Ces chiffres se vérifient avec une certaine stabilité, ainsi :

- la population totale du Puy-de-Dôme est de 644.000 habitants, celle de l'Auvergne de 1,381 million d'habitants pour 65 millions d'habitants en France (population légale au 1/01/2007),
- le Puy-de-Dôme compte 292.000 actifs, la région 608.000 et la France 29,7 millions (INSEE - RP 2007),
- pour le PIB, les chiffres varient sensiblement avec 18,1 M€ pour le Puy-de-Dôme, l'Auvergne enregistrant 34,4 M€ et la France 1.950.000 M€ (INSEE - Comptes nationaux).

La proportion de 50 % Puy-de-Dôme/Auvergne se confirme également avec (champ UNEDIC - 31/12/2008) :

- l'emploi salarié : 155.000 dans le département et 301.000 en Auvergne,
- le nombre d'établissements affiliés : 15.700 dans le département et 33.700 en Auvergne.

La part de l'emploi salarié dans l'emploi total est cependant légèrement supérieure dans le Puy-de-Dôme (60 %, pour 56 % en Auvergne).

Une dominante industrielle

La structure de l'économie dans le Puy-de-Dôme, vue au travers des emplois salariés se présente ainsi (champ UNEDIC - 31/12/2008) :

- industrie : 27 %
- construction : 10 %
- services : 45 %
- commerce : 18 %

Même si l'on note encore une tendance de glissement vers les activités tertiaires, certains pôles conservent une dominante industrielle forte, à l'image de Thiers (tissu de PMI/plasturgie - métallurgie) ou d'Issoire (présence de grandes entreprises telles qu'Aubert et Duval, Alcan ou Valéo).

La grande agglomération clermontoise a opéré une mutation vers le tertiaire et des fonctions métropolitaines affirmées, en conservant le siège de ses deux multinationales (Michelin et Groupe Limagrain), et en abritant des entreprises industrielles de renom (Volvic, MSD Chibret, Trelleborg...).

Un réseau complet d'acteurs économiques

Le Puy-de-Dôme valorise ainsi ses atouts de territoire diversifié, organisé autour de la métropole clermontoise et d'un réseau de villes secondaires à fort contenu d'activité, correctement reliées entre elles dans un environnement remarquable et préservé. L'accessibilité extérieure n'est plus à démontrer : croisement autoroutier Paris/Barcelone - Bordeaux/Genève, un aéroport de rang national, une couverture en Très haut débit accélérée et la mise à l'étude d'une ligne ferroviaire LGV en accroissement de capacité sur l'axe Paris/Vallée du Rhône.

Autre atout, l'Auvergne et plus particulièrement le Puy-de-Dôme sont en progression démographique et l'accueil de nouveaux actifs dynamise leur territoire.

L'Université (plus de 30.000 étudiants) et les grandes écoles, mais aussi les centres de recherche publics (INRA, CRNH...) et privés (Michelin, Limagrain...) sont autant d'outils de formation supérieure et de recherche de haut niveau capables d'alimenter le développement et l'innovation des entreprises.

La qualité de la main d'œuvre est constamment soulignée par les chefs d'entreprise, qu'il s'agisse de sa stabilité, de sa disponibilité ou de son niveau de formation.

Enfin, le Puy-de-Dôme dispose d'espace, espaces d'accueil pour de nouvelles activités économiques, et espaces d'accueil pour de nouvelles populations.

Vichy Val d'Allier Développement : la plus importante agglo de l'Allier a son agence économique

À l'instar des Conseils régionaux et généraux, Vichy Val d'Allier fait partie des quelques Communautés d'agglomération à s'être dotées d'une agence de développement économique. Au programme, la prospection d'activités et une volonté affirmée de vendre à proprement parler un territoire aux investisseurs : de quoi booster la compétence conventionnelle en matière de développement économique de la communauté d'agglomération. Entretien avec le directeur, M. Bruno Pinard-Legry.



Le deuxième bassin industriel de l'Auvergne

Quelle place occupe l'agglomération de Vichy Val d'Allier dans l'économie auvergnate ?

Sur 23 communes, et fort de ses 74 800 habitants, Vichy Val d'Allier est le deuxième bassin de vie en Auvergne, juste après la métropole clermontoise. C'est également après elle le plus important pôle industriel régional avec plus de 400 établissements de secteur secondaire dont une forte représentation de l'agroalimentaire.

La Région mise depuis longtemps ses espoirs économiques sur Vichy Val d'Allier. Le poids économique et industriel de l'agglomération demeure en revanche moins connu au niveau hexagonal tant Vichy est surtout perçue comme une ville moyenne de 25 000 habitants, essentiellement marquée du sceau des activités thermales.

Comment le bassin de Vichy s'est-il émancipé, précisément, de cette monoactivité du thermalisme ?

Son tissu économique est aujourd'hui très diversifié, constitué de petites et moyennes industries aussi variées que l'automobile (Ligier), la mécanique (Altia, CGR...), la plasturgie (Wavin, CTL, ZP France...), l'électronique (NSE) ou encore les cosmétiques (groupe L'Oréal). L'industrie est ici relativement récente : le territoire de Vichy Val d'Allier a aussi connu son lot de malheurs, cependant elle a bénéficié d'une dynamique entrepreneuriale discrète mais efficace. Cela a permis très tôt à l'industrie de se tourner ou de se retourner vers des secteurs d'avenir et diversifiés. Ici, la TPE sait devenir une très belle PME. Le tertiaire aussi gagne du terrain !

Vichy tourne-t-il pour autant la page du thermalisme, tel un reliquat du passé ?

Le thermalisme et ses nouvelles activités constituent malgré tout l'image de Vichy : l'agglomération se doit de décliner en matière économique cette réputation. Tout un panel d'activités dérivées lui sont aujourd'hui liées. À l'industrie des eaux, aux pastilleries de Vichy et à l'embouteillage réalisé pour Saint-Yorre par la société Alma, s'est ajoutée l'économie du sport et de la santé.

Ainsi Vichy Val d'Allier possède un plateau d'économie sportive de plus de 500 ha (Parc Omnisports, Lac d'Allier, hippodrome, CREPS, golfs, stade aquatique...) permettant la pratique d'une soixantaine de disciplines ainsi que l'accueil de formations, entraînements et grandes compétitions de tous niveaux.

Fort de la tradition de venue de visiteurs étrangers liée au thermalisme, Vichy a choisi d'exploiter depuis de nombreuses années déjà la filière de l'enseignement linguistique. Née de l'initiative conjointe de la ville, aujourd'hui relayée par Vichy Val d'Allier, et de l'Université de Clermont-Ferrand, l'école de langues CAVILAM attire chaque année 4 600 stagiaires venus de 115 pays pour y étudier le français langue étrangère.

LE PLUS IMPORTANT PÔLE INDUSTRIEL RÉGIONAL AVEC PLUS DE 400 ÉTABLISSEMENTS DE SECTEUR SECONDAIRE.



© CRDTA - DAMASE JOËL



Pour appuyer cette fonction universitaire, sportive et linguistique, la Communauté d'agglomération a pris l'enseignement pour compétence optionnelle.

Ville d'eau, Vichy possède également un hippodrome et un stade équestre de renommée internationale. Avec l'étude en cours d'un parc régional équestre, c'est toute une **filière équine** qui est en voie de développement sur l'agglomération (formation, recherche autour des métiers du cheval) pour compléter et dynamiser l'ensemble. Du thermalisme, toujours, sont dérivées les activités de la santé, beauté, forme et du biomédical. La question de la nutrition, greffée sur l'agroalimentaire, très présent en Auvergne et à Vichy Val d'Allier, a donné naissance à Nutravita (labellisé à la fois « Cluster d'Excellence » par la Région Auvergne et « grappe d'entreprises » par l'État).

Quels sont les atouts économiques du territoire de Vichy Val d'Allier ?

Son accès. Vichy Val d'Allier, c'est le point de passage chaque année de 800 000 voyageurs. La gare SNCF sur la ligne Paris-Clermont-Ferrand tisse des liens et synergies avec la route (autocars, TER, automobile), les transports urbains (autobus, taxis) et les modes de déplacement doux (parkings à vélo). Le Pôle d'échanges intermodal de Vichy Val d'Allier a été rénové pour 14 millions d'euros, le tout dans un cadre architectural et paysager particulièrement soigné.

La desserte autoroutière est en

phase d'achèvement : le raccordement au réseau autoroutier ne se fait que par Gannat (A71 Paris/Clermont-Ferrand) ou par Thiers (A72 Clermont-Ferrand/Lyon) et, dans quelques années, par Moulins-sur-Allier (A77 vers Paris et Route Centre Europe Atlantique).

Le Conseil général de l'Allier a mis en chantier le contournement sud de l'agglomération. Il desservira ainsi deux zones d'activités (Bioparc-Hauterive et Saint-Yorre). Dernier maillon manquant : le contournement nord-ouest, pour lequel une réelle mobilisation existe entre l'agglomération, la population et les professionnels.

Une agence pour le management durable de Vichy Val d'Allier

Autre horizon désormais incontournable du désenclavement : la desserte numérique. Vichy Val d'Allier investit dans le **très haut débit**. Les bénéficiaires ? Ses **huit zones d'activités** d'intérêt communautaire qui seront couvertes d'ici 2015. Parmi elles, le récent pôle d'activités tertiaires **L'Atrium**. Sur 8 000 m², à proximité de la gare et sur la friche d'une ancienne usine d'embouteillage, il propose des solutions sur mesure aux sociétés de service. Il a d'ores et déjà accueilli la direction régionale d'une compagnie d'assurance et un centre d'appel téléphonique.

L'hôtel d'entreprises et la pépinière d'entreprises sont, eux aussi, un réel succès.

Quelle est l'origine de Vichy Val d'Allier Développement ?

L'agence de développement est née en 1989. Elle était souhaitée par les entrepreneurs au même titre que l'intercommunalité. L'initiative est née de plusieurs acteurs de la vie locale. Cette démarche, fréquente dans les régions et départements, demeure rare de la part d'une intercommunalité (l'Agence a accompagné l'évolution de l'intercommunalité SIVU, SIAD, District et, enfin, Communauté d'Agglomération).

Pourquoi une Agence de développement en plus de la compétence conventionnelle d'une communauté d'agglomération en matière économique ?

Vichy Val d'Allier Développement représente une formule associative plus souple.



TOUT UN PANEL D'ACTIVITÉS DÉRIVÉES SONT LIÉES AU THERMALISME.

Site web : vichy-economie.com



UN VÉRITABLE CONCEPT EST AU CŒUR DE LA DÉMARCHE DE VICHY VAL D'ALLIER DÉVELOPPEMENT : LE MANAGEMENT DURABLE.



Par les acteurs de sa gouvernance, elle entre en harmonie avec la culture d'entreprise des dirigeants économiques : son président, François Feldman, est entrepreneur dans le domaine de l'électronique et des nouvelles technologies. Vichy Val d'Allier Développement se conçoit comme une poupée gigogne, un cousin germain qui relaie au niveau local l'action du Conseil général de l'Allier et de son Comité d'expansion, ainsi que de l'Agence régionale de développement économique (ARDE), avec lesquels elle entretient des liaisons directes.

L'Agence agit, bien sûr, en conformité avec les objectifs fixés conventionnellement par la Communauté d'agglomération.

Autre "plus" et avancée considérable de l'Agence par rapport à la compétence économique exercée par la Communauté d'Agglomération : son action économique demeure indépendante du politique tout en servant ses objectifs, en collaboration étroite avec les services de l'Agglomération.

En effet, l'Agence est animée avant tout par des techniciens qui offrent la garantie de servir avec équité, réactivité et longévité leur territoire.

Un véritable concept est au cœur de la démarche de Vichy Val d'Allier Développement : le management durable qui est au management traditionnel ce que le développement durable est au développement économique.

Son slogan est, depuis le début « Faire ensemble, autrement ». C'est pourquoi on retrouve au Conseil d'Administration : élus de la Communauté d'agglomération, représentants consulaires, réseaux d'entreprises, Comité d'expansion économique, Caisse des dépôts et consignment. ■

SOL
OLUTION

GÉOTECHNIQUE - RÉSEAUX

L'INNOVATION SUR DE SOLIDES APPUIS





Bureau d'étude

- Géologie, géotechnique, géophysique, géosynthétique (soutènement), contrôles en assainissement

Distribution de solutions et de matériels géotechniques

- Matériels de mesure (Panda®, ...)
- Murs de soutènement M3S®

Recherche et Développement

- 10% du CA consacré à la R&D
- Conception et création de produits et services
- R&D utilisée en interne ou vendue à l'extérieur

Formation

- Organisme agréé - domaine de la géotechnique
- Intervention sur site





SOL SOLUTION SAS

24 Des Forêts de Vaux - 43000 - 43000 - 43000 - 43000

Tel : 04 77 24 24 24 - Fax : 04 77 24 24 24

travail@sol-solution.com - Site web : www.sol-solution.com

SOL
OLUTION

COPIPLAN

albertville

La réponse graphique

COPIPLAN représente l'interlocuteur reprographie et bureautique pour tous types d'utilisateurs, professionnels et particuliers.

COPIPLAN, c'est un service complet assuré par une équipe de trois personnes avec un matériel professionnel de pointe. Xerox, Kipstar, HP : les plus grandes marques de machines haut de gamme équipent COPIPLAN.

Papeterie et fourniture ! Libre-service ou livraison, COPIPLAN propose les meilleures marques : Idea, Oxford, Quo Vadis en papeterie, Stabilo, Pilot, Reynolds, Pentel, Waterman en feutres et stylos.

Tampons, cartouches d'encre, ramettes de papier et enveloppes tous formats, agendas et carnet à souche de tous types, classeurs et intercalaires : COPIPLAN, c'est LA solution. Et pour ceux qu'un aussi large choix ne suffirait pas, COPIPLAN réalise des commandes personnalisées.

Reprographie ! Pour le compte de professionnels, COPIPLAN est la solution papier à entêtes, plaquettes, dépliants et catalogues d'entreprises. Les administrations trouveront auprès de COPIPLAN de quoi créer et imprimer rapports et dossiers.

Finition en ligne, plastification mais aussi scannerisation sous tous types de formats numériques : COPIPLAN c'est LA solution reprographie.

De multiples collectivités trouvent auprès de COPIPLAN le complément indispensable et externalisé de leurs supports administratifs et de communication.

Tout particulièrement adapté aux besoins de nos responsables municipaux, COPIPLAN réalise l'impression et la conception technique de Dossiers d'appels d'offre (DCE) et Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Horaires d'ouverture :

Toute l'année du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Fermeture le dimanche toute la journée



COPIPLAN

6 av Victor Hugo
73200 Albertville

tel : 04 79 37 82 82 · fax : 04 79 32 19 30

www.coplan.fr

copiplan.albertville@wanadoo.fr

G2D

■ **Expert en innovation**, G2D vous accompagne dans les dynamiques de transformation, au travers d'une prestation de consulting-action.

■ Définition de plans de développement, choix stratégiques, pilotage d'actions innovantes...

■ **Depuis 25 ans**, G2D fabrique du progrès avec l'industrie de pointe et les collectivités territoriales.

« Les meilleurs changements
sont ceux qui donnent du sens
à la vie des gens »

www.g2d.fr

Parmi les clients récents du cabinet :

Agence de Développement du Tarn (Agate) et de l'Ariège (Ariège Expansion),
Incubateur Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon Incubation, Centre National
d'Etudes Spatiales, Astrium/Spot Image, Polestar...

G2D EST AGRÉÉ
ORGANISME DE FORMATION

Céréales Vallée : l'Auvergne grenier à idées du monde entier

Culture et grande culture céréalières font aujourd'hui face à différents enjeux mondiaux : l'explosion démographique qui doit en 2040 porter à 9 milliards la population mondiale et la raréfaction des ressources en eaux. Dans les pays développés, la diversification des usages des cultures, notamment non alimentaires, est aussi une source d'activités nouvelles. S'y ajoute l'enjeu en matière d'environnement et de développement durable. La production de la France, grande puissance agricole, alimente de longue date les marchés du monde entier. Avec Grégoire Berthe, directeur de Céréales Vallée, voyons comment, par ce pôle de compétitivité né en 2005, elle exportera aussi désormais, grâce à l'Auvergne et Clermont-Ferrand, savoir-faire et matière grise.



Grégoire Berthe,
directeur de Céréales Vallée

Qui sème bon grain... Un cluster est né

Pourquoi l'Auvergne et Clermont-Ferrand en matière de recherche céréalicole ?

La recherche agronomique est une réalité de longue date en Auvergne : la société Limagrain, à Chappes, près de Clermont-Ferrand est le géant des semences agricoles avec 6 000 personnes employées dans le monde. L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) également, possède à Clermont-Ferrand son plus grand établissement de Province avec 700 salariés. Entre Limagrain et l'INRA, un partenariat est né dès 1965. Il a structuré la filière et joué un rôle moteur dans la création de Céréales Vallée. Le CIACT a attribué le 14 octobre 2005 à Céréales Vallée le label « pôle de compétitivité ».

Quelle place Céréales Vallée occupe-t-elle dans la recherche mondiale ?

Les clusters mondiaux comparables au pôle Céréales Vallée se comptent sur les doigts d'une main : Corn Belt en Amérique du Nord, Adélaïde en Australie, Bangalore en Inde, et enfin la Chine. Céréales Vallée, c'est donc une contribution forte à un secteur crucial pour l'avenir de l'é-

conomie mondiale... et tout ça se passe à Clermont-Ferrand !

Qui sont membres de Céréales Vallée ?

Par définition, la notion de cluster implique l'imbrication de l'industrie, la recherche et l'enseignement supérieur, les institutions publiques mais aussi d'autres clusters. Un ensemble de quatre collègues gouverne ainsi le pôle :

- Industries : 23 PME de moins de 250 salariés et 6 entreprises. Aux côtés, précisément, de Limagrain, Céréales Vallée compte comme entreprises membres RAGT et BASF agro, Nutriox (les Grands Moulins de Paris) mais aussi des sociétés de plasturgie comme les sociétés Barbier et Leygatech.

- Recherche et développement, enseignement supérieur : en plus de l'INRA, Céréales Vallée s'enrichit des travaux menés par des instituts de recherche : l'Institut technique des céréales Arvalis, Polytech Clermont Ferrand. Pour faire perdurer savoirs et recherches, des établissements d'enseignements supérieurs membres de Céréales Vallée mettent en place des formations spécifiques dans le cadre du lancement du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) formé par les uni-

**LE PARTENARIAT
ENTRE
LIMAGRAIN ET
L'INRA A
STRUCTURÉ LA
FILIERE ET JOUÉ
UN RÔLE
MOTEUR DANS
LA CRÉATION DE
CÉRÉALES
VALLÉE.**





© Limagrain et ses filiales

versités d'Auvergne, Blaise-Pascal, l'Institut français de mécanique avancée (IFMA), l'École de Chimie et VetAgroSup.

- Membres associés : associations régionales comme en particulier l'association URIAA des industries agro alimentaires.

- Sept autres pôles de compétitivité : car l'action de Céréales Vallée se veut transversale. Ceux installés en Auvergne, Viameca et InnoVian-des, ainsi que cinq autres pôles nationaux, tous liés au végétal et à l'agroalimentaire.

Céréales Vallée, c'est un total de 64 adhérents dont près de la moitié d'industries et près d'un tiers d'unités de recherche et d'enseignement supérieur. Indirectement et par le biais des organismes fédérateurs, Céréales Vallée atteint un total de près de 390 structures, toutes impliquées dans le développement des filières céréalières.

... recueille bon pain Les innovations pour demain

Après avoir ainsi semé, qu'espère récolter Céréales Vallée ?

37 projets de Recherche et développement ont été labellisés

pour un budget de recherche total de 88 millions d'euros. La plus-value d'un pôle de compétitivité ? Aller chercher les opérateurs pour optimiser une filière. Sa réflexion part du produit fini que l'on cherche à obtenir - pain, film en plastique, bloc en béton - puis de remonter la filière et définir sa fonctionnalité et ses usages de façon optimale.

Le pôle enseignement supérieur a conduit à l'heure actuelle à la soutenance de trois thèses de doctorat et à la mise en place d'une licence professionnelle et d'un master. Le pôle industriel a vu naître cinq projets qui ont conduit à la création de 237 emplois.

Parlons de façon concrète et imagée à l'attention de nos lecteurs : quels sont les exemples de ces projets ainsi développés ?

L'agriculture raisonnée est un défi pour l'avenir. L'heure est à l'optimisation des facteurs déjà présents dans la nature pour une agriculture durable respectueuse de l'environnement : azote, protéine des champs de blé, études du génome et définition des caractères des grains en fonction de leur usage : il faut désormais optimiser le travail de la nature et non plus la combattre, pour obtenir de meilleurs résultats.

Blénat développe un programme de nouveau blé nutritionnel qui gagne également en qualité : moins de sel, davantage de micro-nutriments pour un pain qui contribue à la santé au quotidien ;

Cérémat invente de nouveaux matériaux à partir de céréales en améliorant par exemple leur degré de biodégradabilité.

Une nouvelle génération de sacs biodégradables est ainsi en passe de voir le jour grâce aux progrès de la chimie du carbone vert. Le recul de l'usage des dérivés du pétrole correspondant va également dans le sens de l'indépendance énergétique. ■

**L'HEURE EST À
L'OPTIMISATION
DES FACTEURS
DÉJÀ PRÉSENTS
DANS LA NATURE
POUR UNE
AGRICULTURE
DURABLE
RESPECTUEUSE
DE L'ENVIRONNEMENT**

Site web : cereales-vallee.org



L'Auvergne réinvente l'avenir de la filière viande

Une mauvaise image s'attache trop souvent à la viande et sa consommation. Aussi, l'avenir des filières concernées est-il plus que jamais en pleine réflexion. Grande région d'élevage, forte de nombreuses races bovines - vaches du Cantal, de l'Aubrac ou du Bourbonnais, l'Auvergne se devait de participer aux efforts pour le renouveau du secteur : ses professionnels, chercheurs, ingénieurs et techniciens ont décidé de conjuguer leurs talents. Grâce à eux, c'est un important secteur de l'économie qui se projette dans l'avenir. Et avec lui une région toute entière. Entretien avec Catherine Ménard, directrice d'InnoViandes.

Qui sont les acteurs de la recherche des filières viande en Auvergne ?

Le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Muscles Viandes et Produits Carnés » est apparu en Auvergne il y a 30 ans. Il faisait collaborer l'Association pour le développement de L'institut de la viande (ADIV), les deux universités clermontoises et l'INRA et reprend lui-même le principe de L'institut de la viande apparu en 1974. Il exerce des activités extra-régionales mais a un Président auvergnat et clermontois : Christian Larroche.

L'Auvergne possède ainsi une concentration inégalée de chercheurs dans ce domaine. La Région s'affirme ainsi comme l'un des rares pôles de recherche dans le monde dans ce domaine avec le Danemark où oeuvre le Danish Meat Research Institute (DMRI).

Quels sont les principales catégories d'acteurs de la recherche et de l'innovation des filières viande en Auvergne ?

- Organismes de recherche et développement : l'INRA, fer de lance, par son établissement de Clermont-Ferrand Theix, de la recherche sur les herbivores en Auvergne ainsi que l'ADIV ont entraîné dans leur sillon l'Institut de l'élevage sur les bovins, celui des volailles et l'Institut du Porc IFIP ;

- organisme de formation et d'enseignement : lycées agricoles de Marmilhat, Saint-Flour, Aurillac, Rodez et Limoges délivrant des BTS, universités de l'Auvergne, Blaise-Pascal et de Limoges, écoles d'ingénieurs ENSIL à Limoges, Polytech Vetagro Sup à Clermont-Ferrand ;

- industriels et acteurs économiques de la transformation

des viandes ou encore fournisseurs (équipementiers, conditionnement, ingrédients) : sociétés Convivial de Vichy, Puigrenier de Montluçon, Covial, SICABA.

De nouveaux talents pour tout un secteur

Quels sont les enjeux de l'innovation en matière de viande et produits carnés ?

La consommation de viande brute, ce n'est un secret pour personne, traverse une période de récession : coût, défauts diététiques et nutritionnels, contribution à la pollution et au réchauffement climatique, évolution, enfin, tout simplement, des habitudes alimentaires. Elle demeure cependant en vogue sous forme élaborée : steak haché, plats cuisinés.

Pour le consommateur, pour commencer, quelles réponses la recherche en Auvergne entend-elle apporter ?

Pour le retour à la consommation de viande, recherche et développement vont dans le sens de la diversification de l'offre : innovation, praticité. Les programmes développés vont vers de nouvelles méthodes d'élaboration : pré-cuisson, compositions et recettes nouvelles. Ils recherchent des progrès nutritionnels : baisse du taux de sel dans le porc, des lipides ou encore de la toxicité.

Prise de conscience plus récente, encore, celle de l'impact environnemental de l'élevage, en particulier bovin. Il s'agit d'optimiser l'usage de ressources naturelles : moins d'utilisation d'eau et d'énergie, moins de rejet d'effluents. Le pôle réfléchit à la réutilisation de co-produits issus de résidus et à la valorisation de ces

L'Auvergne possède une concentration inégalée de chercheurs dans le domaine de la viande.



déchets pour la chaîne alimentaire ou énergétique.

Et pour la production et la filière professionnelle ?

Peu valorisé, le secteur fait face à une pénurie de main d'œuvre. Les métiers de la découpe connaissent de plus en plus fréquemment des maladies professionnelles liées aux gestes répéti-

tifs. À leur attention et en partenariat avec le pôle de compétitivité des industries mécaniques Viameca, se développent des procédés de découpe et désossage robotisés.

L'automatisation améliore également la productivité ainsi que la neutralité bactériologique de la manipulation des carcasses et quartiers de viande. Rendre à la filière viande toute son

attractivité, c'est, enfin, également procéder à une ingénierie des compétences. Recrutement, fidélisation des salariés, développement et validation des compétences spécifiques au sein des entreprises : un programme de gestion des ressources humaines spécifiques aux filières viandes est à inventer, à l'attention des salariés comme des PME. ■

L'AUTO-MATISATION AMÉLIORE LA NEUTRALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE DE LA MANIPULATION DES CARCASSES ET QUARTIERS DE VIANDE.



Membres du groupe ATOX, les sociétés ATS et ESM interviennent sur le marché du rayonnage à usage administratif et industriel dans le Grand Ouest de la France. Elles y représentent les fournisseurs privilégiés de nos industriels mais aussi de nos collectivités.

ATOX est un groupe d'envergure internationale présent à l'échelle européenne et nationale. C'est LA solution systèmes de stockage et magasinage pour tous types de collectivités. Il décline une gamme complète de rayonnages métalliques et de systèmes de magasinage qui se sont progressivement imposés comme les fleurons de leur secteur : tubulaire, mobile, autoportant, dynamique, plateformes ou mezzanines, bacs plastiques, palettiers, cantilevers, cloisons grillagées, planchers métalliques...

Les équipements signés ATOX sont certifiés ISO 9001 et garantis 5 ans.

CONTACTS :

Zones : Atlantiques,
Nord Ouest, Centre ...
Serge LEBORDAIS
Tél : 05.57.97.90.90

Zones : Sud Ouest, Sud Est ...
Philippe LECAMP
Tél : 05.63.21.00.03

Économie : quand l'Auvergne pense local

L'Auvergne des 1 300 communes mobilise ses talents, multiplie ses savoir-faire ! Elle mutualise aussi ses capacités en réalisant elle-aussi la révolution silencieuse de l'intercommunalité, de façon parfois moins précoce qu'ailleurs, mais toujours avec force et vigueur. Quelle contribution à son économie l'Auvergne doit-elle à son échelon administratif local, celui qui demeure au plus proche des actifs comme des entrepreneurs ?

Six Communautés d'agglomération :

Clermont Communauté, Vichy Val d'Allier, Moulins Communauté, le Bassin d'Aurillac, le Puy-en-Velay, Montluçon

Onze Pays :

Pays d'Aurillac, Pays des Combrailles, Grand Clermont, Pays du Haut Cantal - Dordogne, Pays d'Issoire - Val d'Allier Sud, Pays de la Jeune Loire et ses Révières, Pays de Lafayette, Pays de Saint-Flour - Haute Auvergne, Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, Pays du Velay et Pays Vichy-Auvergne

Une Région qui vibre au rythme de l'interco !

L'Auvergne a révolutionné en une dizaine d'années sa gouvernance locale.

Un total de 104 intercommunalités à fiscalité propre - 98 communautés de communes et six communautés d'agglomération - couvre au 1er janvier 2010 **97,5% des communes et 98,7% des habitants**. Elles forment un maillage quasi complet, assez nettement supérieur aux moyennes nationales respectives de 94,8% et 89,1%. Aux côtés de six « agglos », onze Pays forment également autant de « territoires de projet », tels qu'on les désigne depuis la LOADDT de juin 1999.

Toutes obligatoirement compétentes en matière économique, ces communautés sont les nouveaux fers de

lance du développement local en Auvergne. Elles boostent le développement de leurs bassins d'emplois respectifs, l'attraction d'emplois et d'activités.

Comment s'est constituée cette nouvelle structuration de l'administration locale en Auvergne ? Comment la Région a-t-elle su mobiliser ses territoires en faveur de son économie ?

De 2 à 104 EPCI : les deux décennies qui ont révolutionné l'Auvergne

1992 - 1999 : l'Auvergne en queue...

L'Auvergne n'est cependant pas en France, loin s'en faut, LA terre d'élection des regroupements intercommunaux. Avant la loi ATR (Administration territoriale de la République) de 1992 - qui a multiplié l'intercommunalité à fiscalité propre, n'existaient en Auvergne que deux établissements de ce type. Le district du Puy-en-Velay a regroupé dès 1974 les communes de ce chef-lieu de la Haute-Loire, réunies dans le destin commun de ce petit bassin industriel.

Et encore le second n'est-il apparu que de façon tout à fait tardive, avec la création, en 1990, du **district du Bassin d'Aurillac**.

1992 : la loi ATR met le feu aux poudres ! Ce texte de loi fera école. Par la formule de la communauté de communes, principalement, elle ré-

104 INTERCOMMUNALITÉS FORMENT UN MAILLAGE QUASI COMPLET, SUPÉRIEUR AUX MOYENNES NATIONALES.

Le lycée HQE
Pierre-Joël Bonté



pand une pratique de l'intercommunalité à fiscalité propre qui n'était présente jusqu'ici que de façon tout à fait lacunaire et ponctuelle sous forme de districts urbains et ruraux. La formule étend à des compétences renforcées les attributions de ces premiers groupements intercommunaux, notamment, et de façon obligatoire, en matière de développement économique. Les communautés sont désormais le cadre incontournable de la gestion, la requalification ou la création de Zones d'activité économique. Elles pourvoient aide, conseil aux entrepreneurs, les mettent en relation avec le marché de l'emploi local.

La France de l'intercommunalité est gagnée progressivement par une épidémie de nouveaux établissements. Sur la carte de l'hexagone de l'intercommunalité, jusqu'alors en peau de léopard, la pratique se répand en tache d'huile. Elle recouvre parfois presque entièrement certaines de nos régions : celles du grand Ouest, notamment, mais aussi du Nord, de l'Alsace, de Rhône-Alpes... À la date de 1999 où la Loi Chevènement entend un second souffle à l'intercommunalité à fiscalité propre, 60% des communautés actuelles sont déjà créées.

Retranchés au coeur des terres, nos territoires auvergnats, en revanche, n'assistent qu'à une timide avancée. La Région n'a alors réalisé que 30% de son actuelle couverture intercommunale : 37 communautés de communes. Parmi elles, trois ont été créés dès la première année - Communautés de communes du Pays de Massiac et Pays de Maurs, dans le Cantal, et Pays d'Arlanc, dans le Puy-de-Dôme. L'actuelle métropole auvergnate, également, Clermont Communauté, s'est structurée en Communauté de communes en 1993. Mention spéciale à la Haute-Loire, plus précoce sans doute du fait de sa proximité avec Rhône-Alpes, qui a créé la moitié de ses actuelles communautés.

En queue de peloton, l'Allier où ne verront le jour que... deux communautés de communes pendant cette période !



Comment expliquer ce retard ? Les faibles densités de population (51 hab./km contre une moyenne nationale 97 hab./km) il est vrai, ne vont guère dans le sens de la recherche de solution aux problèmes de mitoyenneté. Le moindre dynamisme économique, également, a peu encouragé le partage de ressources fiscales présent dans la coopération entre collectivités. La différence avec le voisin de Rhône-Alpes est à ce sujet éloquent. Enfin, cette région du centre de la France, de tradition républicaine, a plus qu'ailleurs maintenu sa confiance dans ses communes en tant qu'institutions révolutionnaires. Et sans doute a-t-elle eu davantage de réticences à les défaire de leurs prérogatives au profit d'établissements intercommunaux que chez ses homologues de Bretagne ou du Pays de la Loire.

...1999 - 2010 : l'Auvergne en tête !

L'application de la Loi Chevènement a propulsé l'Auvergne dans le peloton de tête des régions françaises. six communautés d'agglomération sont créées, dont trois ex nihilo. La réalité de cette révolution auvergnate de l'intercommunalité a été relevée par l'Assemblée des communautés de France. L'association nationale, qui représente en France une large partie de l'intercommunalité à fiscalité propre, a choisi en octobre 2003 Clermont Communauté pour l'organisation sa 14e convention nationale.

Les incitations financières désormais majorées auront certes, il est

vrai, produit leur effet car ici, peut-être plus qu'ailleurs, « un sou, c'est un sou » !

L'action des territoires auvergnats, Départements et Région, en faveur des regroupements intercommunaux offrira également à l'action économique un interlocuteur pertinent.

L'action des territoires auvergnats en faveur de l'interco

Le Conseil général du Puy-de-Dôme...

Les premiers mois de la loi Chevènement voient un rattrapage très rapide, en particulier dans le Puy-de-Dôme, du fait de l'implication du Conseil général. Avec des résultats éloquentes : en moins de cinq ans, le département est ainsi passé de moins de 20% à 90% de communes appartenant à une structure intercommunale !

Avec 90% de communes placées aujourd'hui sous le sceau de l'intercommunalité, le département du Puy-de-Dôme fait figure de bon élève. Le projet correspond à la nécessité de donner des moyens à des communes rurales qui dominent : 50% de sa population vit en dehors des villes.

Afin de promouvoir l'idée communautaire et de la concrétiser sur le terrain, le Conseil général s'est en particulier attaché les services d'un chargé de mission reconnu, Michel Guégan, ancien président de la Communauté du Val d'Oust, la première communauté de communes de France, afin de convaincre les élus



L'Auvergne a pendant longtemps, plus qu'ailleurs, maintenu sa confiance dans ses communes en tant qu'institutions révolutionnaires.



de la pertinence d'une intercommunalité qui apparaissait pour beaucoup comme compliquée, voire inabordable.

L'implication et les incitations du Département valent même au Puy-de-Dôme de remporter aujourd'hui le prix d'excellence dans le domaine de la taxe professionnelle unique (TPU) : 41 des 44 communautés avaient en 2010 adopté le régime fiscal : 93,2% contre une moyenne nationale de 51,7%.

Les **contrats locaux de développement**, personnalisés et signés pour cinq ans, lient également le Département et chacune des communautés autour d'un projet particulier de développement. Les aides vont aux montages des dossiers et à la recherche de financements. Ils facilitent l'embauche d'agents de développement et ont permis l'émergence d'idées et de projets. Amorcés en 1999, les contrats locaux débutent à l'heure actuelle leur troisième génération.

... la Région Auvergne relève ses manches !

Si le département du Puy-de-Dôme a joué un rôle déterminant dans la constitution de nombre de structures intercommunales depuis 1999, la Région Auvergne ne s'est pas pour autant désintéressée de la question. Depuis 1986, la **Région Auvergne** s'est fortement impliquée dans la mise en place de l'intercommunalité. Elle a, en effet, développé la signature de contrats de pays rebaptisés ensuite contrats régionaux de territoire avec des structures aux formes différentes : Sivom (syndicats intercommunaux à vocations multiples), en général au milieu des années 80, et désormais Communautés de communes ou Communautés d'agglomération. Durant cette période, ce sont 23 contrats qui ont été signés à l'échelle du département du Puy-de-Dôme et 53, au total, en Auvergne.

Plus récemment, l'Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne (ARDTA) a été créée à l'initiative du Conseil régional d'Au-

vergne. Elle a pour vocation principale d'accompagner les territoires dans la mise en oeuvre de leurs stratégies, dans le développement de leurs projets et aide les agents à se professionnaliser grâce à de nombreuses formations. Elle assure ainsi l'animation du réseau des directeurs de Pays et des animateurs LEADER. L'intercommunalité fournit aujourd'hui à la Région Auvergne le cadre de ses politiques contractuelles qui, dans le domaine économique, sont inscrites au Schéma régional de développement économique (SRDE). Autant de territoires de projet constitués des six communautés d'agglomération auvergnates et des communautés de communes par l'intermédiaire de onze syndicats de Pays.



Les intercos et l'économie

L'action économique des communautés, c'est d'abord l'exercice conventionnel de la compétence en matière économique - création, gestion et requalification des Zones d'activité reconnues d'intérêt communautaire, aides aux entrepreneurs. Installée au Puy-en-Velay, la société Pagès tient à signaler l'aide décisive de la Communauté d'agglomération pour la construction de son entrepôt de produits finis : une infrastructure clé dans sa logistique qui occupe un tiers de ses installations.

Mais au-delà de la stricte obligation légale, ces territoires sont nombreux à aller de l'avant.

Subvention de la vente de foncier

d'entreprise par Clermont Communauté, plate-forme multimodale à Moulins Communauté, Lieu unique d'accueil et coopérative d'entrepreneurs en Bocage Bourbonnais, au sein du milieu rural (voir interviews pages suivantes) : l'Auvergne locale rivalise d'imagination.

À Vichy Val d'Allier, une agence de développement booste depuis 2001 l'action en matière économique de la communauté d'agglomération, recréant au niveau local l'action généralement exercée par les comités d'expansion départementaux, ou encore l'Agence régionale de développement économique en matière de prospection d'activités, de promotion du territoire.

Les "agglos", ce sont enfin les territoires où s'initie le désenclavement

**AMORCÉS
EN 1999,
LES CONTRATS
LOCAUX DE
DÉVELOPPE-
MENT DÉBUTENT
À L'HEURE
ACTUELLE LEUR
TROISIÈME
GÉNÉRATION.**

numérique. Le très haut débit internet, vital pour nombre d'activités, a été délégué par Clermont Communauté à la société COVAGE. Le réseau de fibre optique Clermont Communauté Networks a été l'atout clé qui a clairement confirmé le maintien d'activités sur la métropole auvergnate. Ainsi l'éditeur de logiciels Harvest réalise un véritable travail collaboratif avec son agence de Paris. Mieux encore, la société informatique O2switch, hébergeur de sites Internet, s'est délocalisée depuis la région parisienne.

Après Clermont Communauté, d'autres territoires locaux réfléchissent à leur tour à l'accès au très haut débit : Saint-Flour, Vichy Val d'Allier, Riom Communauté. ■

Témoignage : « Clermont-Ferrand, une ville qui vient de loin »



© CRDTA - MARTIN Sébastien

Tramway de
Clermont-Ferrand.

Comment la capitale de l'Auvergne conjugue-t-elle sa dynamique métropolitaine à la proximité et la qualité de vie ?

Réponse de Dominique Adenot, Président du Grand Clermont.

Clermont Communauté multiplie mutualisation et économies d'échelle. L'influence de la métropole dépasse pourtant de loin le périmètre de ses 21 communes.

C'est pour cette raison que le Grand Clermont porte la voix de cette aire métropolitaine de 108 communes et plus de 400 000 habitants. Pour toute l'Auvergne, le Grand Clermont est la locomotive qui coordonne activités et créations d'infrastructures, habitat, urbanisme. Le Grand Clermont voit les choses en... grand. Elle ambitionne 50 000 habitants de plus d'ici 2025 car le seuil des 500 000 habitants est la masse critique nécessaire au niveau national. Au-delà de son aire métropolitaine, elle entend tisser des liens avec

Vichy, Issoire, Thiers, Le Puy, Aurillac ainsi que les trois départements limitrophes du Puy-de-Dôme. Car il s'agit de ne pas siphonner la matière grise de l'Auvergne. Le Grand Clermont a répondu à l'appel d'offre de la DATAR dans ce sens. Au-delà même de sa région, enfin, le Grand Clermont déploie son énergie en Rhône-Alpes en contribuant à structurer l'axe qui le relie à Saint-Etienne, Lyon et Grenoble : des villes avec lesquelles les niches de coopération ne manquent pas.

Aux côtés de ce foisonnement d'activités et ces ambitions en matière métropolitaine, quelle visage offre aujourd'hui la réalité clermontoise, celle du quotidien et du cadre de vie ?

La réalité clermontoise offre une bonne surprise. Capitale d'une région trop longtemps synonyme de vieillissement et d'exode rural, voilà qu'elle offre aujourd'hui le visage d'une ville jeune, d'une

moyenne d'âge de 33 ans ! Elle qui n'était guère à la mode, la voilà qui remporte, le 31 juillet 2009, face à Bordeaux, la finale du concours de la Ville la plus rock de France ... La qualité de vie clermontoise est à l'image de son tramway couleur fleur de lave, aux lignes modernes et futuristes et qui longe dans un silence feutré monuments et immeubles en pierre noire de Volvic, dans les rues pavées de la vieille ville de Clermont, la place de Jaude, ancrant en quelque sorte la modernité dans la tradition, jetant un pont entre le passé et l'avenir. Une ville qui va de l'avant et qui gagne, à l'image de l'AS Montferand vainqueur, cette année 2010, du Bouclier de Brennus.

Grenoble, Montpellier, Toulouse : aux côtés de ces autres grandes villes, longtemps plus médiatisées, plus prisées, également, des investisseurs, on peut dire que Clermont-Ferrand est une ville qui vient de loin.

Clermont Communauté : un système original d'aide à l'économie et à l'innovation

Compétente en matière de développement économique ? Certes. Mais au-delà de l'obligation légale de toute communauté d'agglomération, Clermont Communauté mène une expérience innovante. Différents mécanismes d'intervention sont destinés à booster la création d'emplois et donner un coup de pouce à la recherche.



Dominique Adenot,
16^e Vice-Président
en charge de l'économie, de la
recherche et de l'innovation,
2^e adjoint à la Ville de Clermont-
Ferrand, Président du Grand
Clermont.

Clermont Communauté s'est affirmée en quelques années comme un moteur économique pour toute l'Auvergne. Quelles sont les dimensions essentielles de la Communauté d'agglomération ?

Communauté de communes en 1993, Clermont Communauté a assuré une transformation en communauté d'agglomération dès que le dispositif légal lui en a donné la possibilité, en décembre 1999. Elle a ainsi contribué à l'émergence d'une métropole, à même d'insuffler les politiques économiques et d'aménagement du territoire à toute une région. Cette agglomération représente un vaste territoire de projet de 21 communes et 300 km : trois fois Paris.

Un foncier subventionné pour mettre le pied à l'étrier

Dans ce domaine, Clermont Communauté a défini d'intérêt communautaire toute zone de plus de 5 ha, soit une dizaine sur toute la communauté d'agglomération.

Sur ces dix ZAC, quelle est l'intervention de Clermont Communauté ?

Gestion, requalification et création de ZA : c'est la vocation économique traditionnelle de toute communauté d'Agglomération. Clermont Communauté dit mieux ! Son système de prix couvrant du foncier d'entreprise représente sa marque de fabrique, le "plus" de Clermont Communauté.

En quoi consiste le système ?

La Société d'équipement de l'Auvergne achète les terrains destinés à chaque ZA de Clermont Communauté, hormis le Parc logistique. C'est elle qui est chargée pour le compte de la Communauté d'agglomération de créer et d'aménager chaque zone. Elle en revend ensuite les terrains ainsi équipés aux entreprises utilisatrices. Le prix de vente est étudié de façon à conserver en permanence la compétitivité de ce territoire avec une volonté d'équilibre géographique. Le Conseil général du Puy-de-Dôme, au titre du développement durable, apporte des subventions spécifiques et le Conseil régional d'Auvergne fait de même pour les ZAC considérées d'intérêt régional.

Quelle assurance de retour d'investissement possède Clermont Communauté ?

Les 38 millions d'euros investis par Clermont Communauté sur la période 2001-2008 ont permis la création de 5 000 emplois. Les retombées fiscales pour la collectivité amortissent aisément l'investissement. Le système tend même à s'alimenter en un cercle vertueux puisque les surplus éventuels sont réinvestis dans l'économie locale via la création de pépinières ou d'infrastructures utiles à la métropole auvergnate. C'est ainsi, par exemple, qu'a été financé un nouveau pont enjambant une ligne ferroviaire.

**LES
38 MILLIONS
D'EUROS
INVESTIS PAR
CLERMONT
COMMUNAUTÉ
SUR LA PÉRIODE
2001-2008 ONT
PERMIS LA
CRÉATION DE
5 000 EMPLOIS.**





La crise économique a-t-elle impacté cette dynamique ?

Comme partout, cette période de vaches maigres a frappé Clermont Communauté. La vente de terrains a reculé de 50 % ces trois dernières années, mais cela repart bien depuis six mois.

Pour sortir précisément de cette crise mais aussi assurer durablement la création d'emplois, quelle est sur le long terme la stratégie de Clermont Communauté ?

Les emplois de demain seront produits par l'innovation. Pour ce faire, Clermont Communauté a défini une stratégie de soutien à la Recherche et au transfert de technologie.

Le 3^e coefficient de chercheurs en France

De grosses entreprises clermontoises pratiquent de longue date une politique en matière d'innovation : Michelin, Limagrain, Aubert et Duval (fonderie), Volvic, les laboratoires Merck. Les instituts de recherche nationaux également. Beaucoup comptent à Clermont-Ferrand leurs unités de recherche les plus importantes de province : Inra (700 salariés), Inserm, Cemagref, sans parler de la recherche privée. Cette surdensité en matière grise fait de Clermont Communauté la troisième densité de chercheurs en

France par habitant. C'est un aspect trop méconnu de Clermont-Ferrand qui figure, aux côtés de Grenoble, Nantes ou Toulouse, parmi les grands pôles de recherche français.

La politique de Clermont Communauté est d'encourager les PME à se lancer elles aussi dans cette politique de R&D, essentiellement pratiquée par les multinationales. Il s'agit de créer des grappes d'entreprises afin de permettre à certains pôles d'excellence d'atteindre la masse critique suffisante. À terme doivent naître des entreprises "pépites", exportatrices et inno-

vantes, et donc créatrices d'emplois à forte valeur ajoutée. Pour ce faire, la Communauté d'agglomération est partie prenante de deux pôles de compétitivité : Céréales Vallée et Viameca.

S'est également mise en place, sous l'impulsion de Clermont Communauté, une technopole. Elle est l'une des premières à avoir mis en place un accueil physique de l'entrepreneur avec conseils et orientations pour la participation de PME et TPE aux clusters. Une contribution qui leur permet de bénéficier des retombées du produit mutualisé de la recherche. ■

**UNE
TECHNOPOLE.
ACCUEILLE LES
ENTREPRISES ET
LES CONSEILLE,
CE QUI LEUR
PERMET
DE BÉNÉFICIER
DES RETOMBÉES
DU PRODUIT
MUTUALISÉ DE
LA RECHERCHE.**

Site web : clermontcommunaute.net



Moulins Communauté, plaque tournante logistique au coeur de la France

Entretien avec Lucien Gonaud, Vice-Président de la Communauté d'agglomération Moulins Communauté, délégué au développement économique et au commerce.



Quelles sont les dimensions essentielles de Moulins Communauté ?

La communauté d'agglomération de Moulins a été créée le 1^{er} janvier 2001. Territoire de 750 km, elle se compose de 26 communes et 58 000 habitants, 71 délégués communautaires titulaires (59 suppléants), 39 membres du bureau, 12 vice-Présidents, 7 Présidents de commissions, 9 conseillers délégués.

Comment définiriez-vous le projet de territoire de Moulins Communauté, principalement sa composante économique ?

Poursuivre et renforcer les mutations de l'économie locale et consolider une identité et une attractivité économique tout en préservant la qualité d'un cadre de vie et d'un environnement encore bien préservés sur une grande partie du territoire. L'agriculture garde également une place importante.

Par quels grands secteurs d'activité se distingue l'économie de Moulins Communauté ? Quelles sont les principales enseignes présentes sur son territoire ?

La mécanique industrielle (sous-traitance), l'agroalimentaire, la logistique civile et militaire, l'activité tertiaire. Bosch, Mewa, Manitowoc Potain, JPM, ITM, Leclerc, Transports Bourrat, le 13^e bataillon de soutien de l'armée de terre (13^e BSMAT).

L'AGRICULTURE GARDE UNE PLACE IMPORTANTE DANS LE PROJET DE TERRITOIRE DE MOULINS COMMUNAUTÉ.

Quel est l'intérêt communautaire retenu en matière économique ? À combien s'élève le nombre de ZA gérées par Moulins Communauté ? Quelle est leur spécialisation ?

Entre dans l'intérêt communautaire, la mise en œuvre dans les différents secteurs d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, de projets ou d'actions qui concernent une large partie des communes ou qui présentent un intérêt économique à l'échelle de l'agglomération.

Six Parcs d'activités pour une économie diversifiée

En conséquence, relèvent de la compétence de Moulins Communauté six Parcs Logistiques :

- ZA des Petits Vernats : industrielle et artisanale
- ZA de l'Etoile /Saint Odilon : commerce artisanat services
- PLA Toulon sur Allier : logistique et services
- ZA Moulin Robet : industrielle
- ZA des Petites Roches : commer-

Site web : agglo-moulins.fr





 **TRANSFERT MODAL ET DÉCONSTRUCTION** (surface 15 ha)  **LOGISTIQUE TRADITIONNELLE ET SÉCURISÉE** (surface 75 ha)  **ACTIVITÉS TERTIAIRES** (surface 25 ha)

ciale artisanale et services (en cours de réalisation)

- ZA Logiparc 03 : logistique (en cours de réalisation)

Pouvez-vous détailler le dispositif de plate-forme intermodale ?

Implantée dans l'environnement immédiat de son aéroport, traversée par la ligne ferroviaire fret Nantes-Lyon-Turin / Chalon-Francfort, ce projet, conçu comme « un port à sec » est situé à proximité de grands bassins industriels et de consommation (Arc Atlantique, Centre, Rhône Alpes, Île-de-France et au carrefour de grands flux de fret et à l'intersection de grands axes routiers (A77-RCEA).

La plate-forme multimodale : un « port à sec » en plein centre de l'hexagone !

Cette plate-forme sera organisée en trois zones dont l'une d'elle sera spécifiquement affectée aux activités de stockage et/ou conditionnement de produits dits sensibles dans des entrepôts de dernière génération de grande capacité.

Une seconde zone offrira des possibilités d'implantation pour des activités logistiques plus classiques, enfin la troisième zone sera orientée vers les services (services administratifs, centre de formation spécifique, hôtellerie, restauration, salles de réunion et de réception, crèche, lieu de détente ou encore une cité d'entreprises).

Outre celles liées aux ZA, quelles sont les autres interventions de Moulins Communauté en matière économique ?

Moulins Communauté :

- Accompagne et instruit sur un mode partenarial, des projets de création et de développement de zones d'activités, d'immobilier industriel...
- Met en œuvre d'une politique d'accompagnement de l'enseignement supérieur.
- Pilote le dossier de déploiement des TIC sur le territoire communautaire.
- Participe et/ou réalise les études préalables aux différents projets de développement économique initiés par la collectivité.
- Tient un observatoire économique, veille territoriale et sectorielle.
- Analyse les besoins des entreprises pour favoriser leur développement.
- Réalise des rencontres avec les chefs d'entreprises implantées sur l'ensemble du territoire communautaire.
- Met en place des actions de développement touristique en lien avec l'OT et l'ALT.

En quoi consiste le dispositif d'aide économique de Moulins Communauté à l'attention des entrepreneurs nouveaux venus ou déjà installés ?

Moulins Communauté :

- aide à l'ingénierie de projet ;
- recherche des financements ;
- coordonne des acteurs économiques ;
- réalise un immobilier d'entreprise (pépinière, etc.)

Quels atouts du territoire de Moulins Communauté avancerez-vous à l'attention d'entrepreneurs désireux de s'installer en Auvergne ?

La Communauté d'agglomération possède une localisation géographique stratégique au cœur de la France, desservi par un bon réseau routier, pour l'instant encore en cours de développement : construction de la route Centre Europe Atlantique (RCEA), prolongement de l'autoroute A 77.

Sa main d'œuvre locale est reconnue pour sa qualité et sa diversité. Les acteurs économiques (entreprises et institutionnels) ont tissé de bonnes relations. Le prix du foncier d'entreprise et de logement est moindre que dans les grandes métropoles et bénéficie de la faible pression du marché de l'immobilier de ces régions du centre de la France. Le climat social entre acteurs du monde du travail demeure ici serein.

Et n'oublions pas la qualité du cadre de vie d'une ville moyenne au patrimoine historique attrayant, au cœur des collines verdoyantes du Bourbonnais. ■

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION POSSÈDE UNE LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE STRATÉGIQUE AU CŒUR DE LA FRANCE.

Le Bocage Bourbonnais donne aux entrepreneurs les mains libres pour réussir

Les territoires ruraux participent eux aussi pleinement à l'économie de l'Auvergne. Érigé depuis 2004 en Communauté de communes, le Bocage Bourbonnais a choisi d'offrir aux porteurs de projet une solution clé en main.



Xavier Boudot, Président de la Communauté de communes en Bocage Bourbonnais.

Un territoire rural de 8 000 habitants est-il uniquement voué à l'agriculture et à une économie locale ?

La Communauté de communes est en effet profondément attachée à son identité rurale au point que c'est elle qui lui a dicté son intitulé de "Bocage Bourbonnais". Artisanat, commerce, agriculture : son économie s'apparente à tout territoire rural. Une commission agricole figure ainsi à sa gouvernance. Et son abattoir coopératif SICABA figure parmi ses principaux employeurs. Mais le tissu économique local, ce sont également deux entreprises de pointe en micro-chirurgie : MORIA et Medtronic.

Faire rimer ruralité et réussite économique

Loin de la rumeur de la ville, elles ont trouvé là tranquillité et liens de proximité, dans le cadre incomparable d'une ville d'eau, Bourbon l'Archambault. Cette qualité de vie vaut également au Bocage Bourbonnais une vocation en matière sanitaire et sociale : le territoire a en projet le pôle d'excellence "Accueil et petite enfance".

Territoire rural, le Bocage Bourbonnais est-il pour autant enclavé ?

Le territoire de la Communauté de communes ne se trouve qu'à une demi-heure de l'autoroute A63 Paris - Clermont-Ferrand soit à une heure

et quart de la capitale auvergnate et 20 minutes de Moulins-sur-Allier : des temps de trajet qui le rendent accessible quotidiennement. Le territoire est à 100 % couvert par le haut débit ADSL. Ingénierie, communication, comptabilité : il a permis l'accueil de télétravailleurs dans plusieurs communes du Bocage Bourbonnais.

La Communauté de communes en Bocage Bourbonnais compte onze communes : Agonges, Autry-Issards, Bourbon l'Archambault, Buxières les Mines, Franchesse, Louroux Bourbonnais, Saint Aubin le Monial, Saint Menoux, Saint Plaisir, Vieure et Ygrande pour un nombre total de 7 722 habitants et une superficie de 39 494 ha. Notre EPCI a opté pour la fiscalité additionnelle.

Parmi les réalisations les plus notables figure la zone d'activités communautaire basée à Bourbon l'Archambault, aménagée et viabilisée depuis mars 2010. Elle permet l'accueil de nouvelles entreprises demandeuses.

Le Lieu unique d'accueil : un même interlocuteur, de A à Z

Je suis un entrepreneur qui désire s'installer en Auvergne. Outre son cadre de vie et ses facilités d'accès, quel argument me fourniriez-vous pour m'installer en Bocage Bourbonnais ?

Un début d'activité représente bien souvent un casse-tête administratif,

LA ZONE D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRE BASÉE À BOURBON L'ARCHAMBAULT PERMET L'ACCUEIL DE NOUVELLES ENTREPRISES.





du temps perdu à s'adresser à des interlocuteurs différents. Le Lieu unique d'accueil de la Communauté de communes en Bocage Bourbonnais propose un "plus" : accompagner l'installation et orienter les porteurs de projet en personnalisant leur parcours. Installation, création, reprise ou transmission d'activité ? Projets, également, dans le domaine social ou associatif ? La Communauté de communes vous oriente vers le bon interlocuteur et vous informe des procédures existantes : réponse à appel d'offre de reprise pour les uns ou recherche d'un porteur de projet-repreneur pour les autres. Le Bocage Bourbonnais vous accompagne également dans votre recherche de logement, de travail pour un conjoint, de garde ou de scolarisation des enfants... et même dans la recherche d'association sportive, culturelle, etc. y compris après votre installation.

Cette politique est rendue possible par les nombreux partenariats entretenus par la Communauté de communes auprès de fondations, de la structure de garantie bancaire Auvergne Active, de l'agence pour l'innovation OSEO, les Offices

Publics HLM et les agences immobilières...

Depuis juin 2007, le dispositif a permis une vingtaine d'installations en Bocage Bourbonnais parmi de nombreuses autres activités.

Une coopérative pour se libérer de ses soucis d'entrepreneur

Porteur de projet, je suis pourtant réticent à me lancer dans une activité face aux arcanes et aux risques de la gestion d'entreprise et d'une activité indépendante. Comment le Bocage Bourbonnais peut-il m'inciter à franchir le pas ?

En Bocage Bourbonnais, dégagez-vous de vos soucis d'entrepreneurs ! Le réseau Appuy Créateurs donne à ses entrepreneurs les avantages d'une Coopérative d'activités et d'emploi (CAE). Bourbon l'Archambault représente son antenne pour tout le département de l'Allier. Membre du réseau "Coopérer pour entreprendre", cette société coopérative de production permet de devenir « entrepreneur salarié », de conjuguer l'autonomie d'un entrepreneur à la couverture sociale d'un salarié... sans limite dans le temps !

Appuy Créateurs réalise aussi des études de marché, renforce la crédibilité d'un projet. Ses ateliers individuels ou collectifs permettent d'approfondir les connaissances en commerce et en gestion : études de rentabilité, comptabilité, communication.

Le dispositif a pour partenaires, en plus de la Communauté de communes en Bocage Bourbonnais, le Conseil régional d'Auvergne, le Conseil général de l'Allier, le programme européen Leader. ■

**LE RÉSEAU
APPUY
CRÉATEURS
PERMET
DE DEVENIR
« ENTREPRE-
NEUR SALARIÉ »**

Site web : cc-bocage-bourbonnais.com



Auversun : un rayon de soleil sur l'économie de toute une région !

Prenez une Région encore peu équipée en solaire. Ajoutez-y 2 000 heures annuelles d'ensoleillement à Clermont-Ferrand - autant qu'à Toulouse ou Bordeaux. Et vous obtiendrez ... AUVERSUN ! En juin 2009 est né à Clermont-Ferrand le troisième fabricant français de panneaux solaires photovoltaïques. En moins d'un an, elle s'est affirmée comme l'un des symboles de la réussite économique de l'Auvergne dans un secteur porteur d'avenir et écologique. Nous avons rencontré son Directeur Général, Stéphane Heulin.

Une production qui monte en puissance

Quelle est la réflexion qui a abouti à la création d'AUVERSUN et l'origine du projet ?

Un projet mûri au doux soleil d'Auvergne ! Sous l'impulsion de 9 M€ d'investissements, entièrement privés et sous les premiers rayons de soleil de l'été est sorti de terre un bel outil de production : l'usine AUVERSUN de 8000 m², en plein cœur de la métropole clermontoise. Un concentré de ce qui se fait de mieux dans son genre : équipement allemand, savoir-faire suisse... mais production française et auvergnate !

Sa production n'a fait depuis que monter en puissance. AUVERSUN a créé 60 emplois en 9 mois d'existence. Son chiffre d'affaire (CA) doit passer de 5 M€ pour la demi-année 2009 à 35 M€ pour 2010. Et le CA prévisionnel sur 3 ans est évalué à 100 M€.

Au printemps 2010, où en est la production de votre usine de Clermont-Ferrand ?

AUVERSUN rayonne aujourd'hui sur tout l'hexagone où elle compte désormais parmi les 6 à 7 fabricants de son secteur. De sa chaîne semi automatisée sortent 300 modules de 36 à 72 cellules pour une puissance allant de 80 à 300 Wc (Watts/crête), soit 100 000 modules par an et une capacité annuelle de 22 MWc.

La production a doublé depuis ses débuts et cette année 2010, les équipes doivent passer de 2x8 en 3x8. À l'instar de l'outil de travail d'AUVERSUN, tous les composants sont d'origine européenne, Allemagne, Autriche, Belgique.

L'Auvergne amie d'Auversun...

"AUVERSUN" : votre entreprise a tenu à intégrer à son nom celui de sa région d'origine. Pourquoi un tel attachement à l'Auvergne ?

Crédit Agricole, investisseurs privés : son capital 100 % privé est essentiellement régional.

Autre apport de sa Région d'adoption : l'installation et le développement d'AUVERSUN ont été aidés par la Région Auvergne (185 000 €), le Département du Puy-de-Dôme (185 000 €) ainsi que l'État (600 000 €).

Clin d'œil à son appartenance auvergnate, AUVERSUN a aussi élu domicile sur un ancien site Michelin, autre grand fleuron de l'industrie régionale, dans la ZA des Gravanches de Clermont Communauté. L'Auvergne et Clermont-Ferrand, c'est aussi pour une société à vocation nationale comme AUVERSUN, une position centrale dans l'hexagone, à une importante croisée autoroutière : la garantie d'une intervention optimale partout en France.

... Auversun ami de l'Auvergne !

En retour, que doit l'Auvergne à AUVERSUN ?

L'Auvergne ne figure qu'au 15^e rang des Régions françaises. Perte d'emplois, défaillance d'entreprises records : la Région a souffert de la crise de 2009. Auversun

hisse sa Région vers le haut ! Et pour la bonne santé de son économie, notre PME est là !

Aux 60 emplois clermontois actuels s'ajouteront cette année 2010 une quarantaine d'autres.

Bonne santé économique, AUVERSUN œuvre aussi pour la bonne santé écologique de sa région. Son fondateur et Président directeur général, Gérard Escot, enfin, est lui-même Auvergnat et Cantalou...

Ils lui ont fait confiance !

En bientôt un an d'existence, quels clients AUVERSUN a-t-il séduits ?

Les exploitants agricoles, précisément : 50 % des installations AUVERSUN. Une commande vient d'être reçue de la fédération AGREOLE développement pour une trentaine d'exploitations et une puissance cumulée de 4,4 MW.

Les particuliers et les installations sur des maisons individuelles : l'autre grande part des clients AUVERSUN.

Les collectivités locales : candélabres et signalisation, plusieurs petites villes en Région Auvergne ont récemment passé commande à AUVERSUN.

Sur quel secteur géographique AUVERSUN intervient-il ?

25 % des installations se font en Auvergne, le reste dans tout l'hexagone : Aquitaine, Sud-Est, Bretagne, Vendée. Sa chaîne logistique est des plus performantes et livre directement sur chantier. Et même... l'Antarctique ! Une mini centrale photovoltaïque AUVERSUN de 10 panneaux et 30 KWh équipe la base scientifique en Terre Adélie de l'Institut Paul-Émile Victor. Elle doit résister à des extrêmes de - 80° C : la preuve de la qualité AUVERSUN !

Auversun

Zone des Gravanches

4, Boulevard Chartre

63100 Clermont-Ferrand

Tel : 04 73 90 20 49 - Fax : 04 73 14 18 87

contact@auversun.com

www.auversun.com



source de ressources



Nos partenariats avec les producteurs indépendants français, suisses et européens, nous rappellent quotidiennement la valeur et les enjeux des énergies respectueuses de l'environnement.

Pour les promouvoir et créer un véritable marché pour les énergies renouvelables, nous participons activement à la mise en place de systèmes tels que RECS (Renewable Energy Certificate System).

Cet engagement et notre expérience se traduisent en un *Portefeuille Vert* de dimension européenne. Sa vaste gamme de produits écologiques, commercialisée sous forme de certificats, permet à chacun de faire un choix en faveur de ces énergies.



Avenis Trading SA • Chemin de Mornex 12 • CP 105 • CH-1001 Lausanne
tél. 0041 21 341 28 00 • fax 0041 21 341 28 01 • www.avenis.ch



sanofi aventis

L'essentiel c'est la santé.

Aspects généraux

Quelle est l'origine de l'implantation de votre société en Auvergne ?

Notre installation à Vertolaye remonte à 1939 quand l'Union chimique des laboratoires français (UCLAF) a souhaité protéger ses salariés parisiens ainsi que son savoir-faire en les installant en zone libre, au sud de Vichy. C'est parce que l'entreprise des « Tissages d'Auvergne » vendait ses ateliers de Vertolaye à la même époque que sanofi-aventis a eu l'opportunité de s'installer dans la région.

Comment expliquez-vous que sanofi-aventis soit toujours présent dans la région après 71 ans ?

Le site a su développer au fil des années une compétence unique au niveau international comme au sein du Groupe en matière de synthèses chimiques longues et complexes ainsi que dans la micronisation de principes actifs.

Compte tenu de sa spécificité, le site a toujours pu bénéficier du soutien du Groupe. Ainsi, en mars 2010, le Groupe a annoncé sa volonté d'investir à nouveau sur le site de Vertolaye afin de mettre en place un procédé de biosynthèse innovant visant à lui permettre d'être plus compétitif au niveau international dans la production de corticostéroïdes.

Avez-vous pu trouver dans la région la main d'œuvre dont vous aviez besoin pour vous développer ?

Nous consacrons chaque année 4,5 % de la masse salariale à la formation de nos collaborateurs afin de leur permettre de s'adapter à l'évolution de leur métier. Au-delà de la formation de nos collaborateurs, nous avons établi des partenariats avec des organismes de formation locaux (GRETA, universités,...) afin de développer des programmes de formation conformes à nos besoins. Ainsi, nous disposons sur place d'une main d'œuvre répondant aux exigences de la production chimique.

Combien employez-vous de personnes sur le site ?

Le site de Vertolaye emploie actuellement 660 personnes, dont 350 affectées à la production et 310 aux fonctions supports. On entend par fonctions supports des départements tels que celui consacré à l'hygiène, la sécurité et l'environnement qui joue un rôle majeur sur un site comme le notre, classé Seveso 2 seuil haut et certifié iso 14001 (norme environnementale). Autre département majeur sur un site de production chimique, le département qualité dont la mission est d'assurer le contrôle de la qualité de tous les produits entrants, intermédiaires et finis. Les autres services supports sont typiques des sites industriels : logistique, contrôle de gestion, ressources humaines, services généraux.

Au total, le site emploie 52 % de techniciens et d'agents de maîtrise, 39 % d'ouvriers et 9 % de cadres.

Quelle est la contribution de votre site au sein du Groupe sanofi-aventis ?

Le site assure la fabrication de 85 principes actifs différents pour la pharmacie. Compte tenu de notre savoir-faire en matière de synthèses chimiques longues et complexes ainsi que dans la micronisation de principes actifs, nous exportons 60 % de notre production vers des laboratoires tiers dans le monde entier.

Relations avec les élus locaux

Avez-vous bénéficié d'aides du Conseil Régional, de sa Communauté d'Agglomération ? Des partenariats particuliers ont-ils été établis ? L'action des collectivités territoriales concernées a-t-elle joué un rôle dans la venue de l'usine Sanofi-Aventis en Auvergne ?

Même si le site de Vertolaye n'a pas bénéficié d'aides du Conseil Régional ou de la Communauté de Communes, il est



en contact régulier avec les élus locaux et l'administration notamment dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Technologiques (P.P.R.T.).

Le PPRT organise la cohabitation du site industriel classé Seveso 2 et des zones riveraines. Il vise à mettre en œuvre des mesures préventives sur les zones habitées et sur le site industriel afin de protéger les populations en cas d'accident. Les acteurs concernés sont les habitants des communes environnantes, leurs élus, et les services de l'État. Ils élaborent ensemble les mesures nécessaires dans le cadre d'une concertation.

Au-delà de la gestion des risques industriels, sanofi-aventis entretient des relations de proximité avec les institutions, les professionnels de santé, les associations de patients et les collectivités territoriales de la région afin de mettre en place des actions de santé publique en phase avec les enjeux de la région.

Ainsi, avec le programme « Être et savoir : les gestes qui sauvent », sanofi-aventis contribue à l'initiation aux gestes de premiers secours des professionnels de santé, des personnels des institutions locales et du grand public afin de leur expliquer ce qu'il faut faire en cas de crise cardiaque et comment utiliser un défibrillateur.

Dans le même esprit, sanofi-aventis coordonne l'initiative Agir pour la prévention « Être et savoir : l'École de la Santé » qui vise à sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à une bonne hygiène de vie. Ainsi depuis 2006, un bus sillonne les routes d'Auvergne pour aller à la rencontre des écoliers et leur expliquer les bons comportements.

Sanofi-aventis, un leader mondial de l'industrie pharmaceutique

N°1 en Europe, en France et dans la région
BRIC-M (Brésil, Russie, Inde, Chine, Mexique)

- 29 Milliards d'euros de C.A. consolidé en 2009
- Près de 100 000 collaborateurs
- Présent dans plus de 100 pays
- 40 sites en France



Site de production
de Vertolaye



Station de traitement
biologique

Plus de 750 collaborateurs en Auvergne dont 660 sur le
site de production de Vertolaye qui depuis 1939 est un
acteur économique de la région Auvergne.

Nous fabriquons à Vertolaye plus de 85 principes actifs
différents (Solupred®, Surgam®, Rulid®...) dont 60 %
sont vendus à des laboratoires pharmaceutiques tiers
dans le monde entier.

Nos fabrications satisfont les exigences qualité
internationales les plus élevées fixées par la F.D.A. et
l'A.F.S.S.A.P.S.

Le site de Vertolaye répond à des normes strictes et
évolutives en matière de sécurité et d'environnement.
Il est certifié ISO 14001 (norme environnementale)
depuis 2000.

sanofi aventis

L'essentiel c'est la santé



Avec des ressources en orbite sur 22 satellites, dont 19 en pleine propriété, Eutelsat est l'un des grands opérateurs mondiaux de satellites de communication. Sur une large zone de couverture qui s'étend de l'Amérique au Pacifique, nous fournissons de la capacité satellitaire pour des services de radiodiffusion, d'interconnexion de réseau d'entreprise et de distribution de données, ainsi que pour des services Internet à haut débit.

TOURISME

DOSSIER RÉALISÉ PAR RICHARD KIRSCH

SOMMAIRE

- 56 Une région pleine de ressources
- 68 L'Auvergne dynamise son tourisme
- 61 Thermauvergne bon pour la santé

Interviews

- 60 Jean-François Jobert, directeur de développement au Comité régional de développement touristique d'Auvergne (CRDTA)
- 62 Marc Torre, conseiller tourisme à la Chambre de commerce et d'industrie de Riom
- 63 Michel Fuchs, maire-adjoint de Saint-Victor-Malescours en Haute-Loire
- 64 Laurence Costa, directrice de l'Écolodge du Lac du Pêcher
- 65 Sébastien Martin, chargé de mission en communication internet au Comité régional de développement touristique d'Auvergne



Une région pleine de ressources

Jadis fréquentée par une bourgeoisie aisée uniquement pour ses cures, l'Auvergne d'aujourd'hui révèle sa vraie nature et offre aux amoureux de grands espaces et d'air pur un territoire à explorer.



- La cinquième région thermale de France
- Plus de 43000 curistes
- Deux parcs naturels régionaux :
 - le parc naturel régional des volcans d'Auvergne est le plus grand d'Europe avec ses 395 068 hectares
 - le Parc naturel régional du Livradois-Forez.

Composée des départements de l'Allier, de la Haute-Loire, du Cantal et du Puy-de-Dôme, l'Auvergne possède les deux richesses de demain, l'eau et l'espace. En plein cœur de la France, la pureté de son environnement et la générosité de sa nature sont les symboles de la qualité de vie qui y règne.

Au XIXe siècle, au temps des « Années Folles », avec l'avènement du chemin de fer, la région attirait surtout une bourgeoisie en quête d'air pur et de soins à Vichy ou à la Bourboule. L'Auvergne s'est tournée depuis vers l'innovation et n'a cessé de relever des défis. La naissance du parc Vulcania marque ce virage : malgré des débuts difficiles, il a accueilli plus de 3 millions de visiteurs depuis son ouverture en 2002.

La cinquième région thermale de France

Ses 109 sources font toujours de la région un pays qui ressourcent ! Cette richesse lui confère désormais le rang de cinquième région thermale de France. Onze stations placées sous la bannière Thermauvergne accueillent chaque année plus de 43.000 curistes français et européens, attirés par les vertus thérapeutiques de ces sources reconnues depuis des décennies. L'époque est plus que jamais au bien-être et à la remise en forme. De multiples établissements proposent spa, massages, sophrologie, tai chi. La « zen attitude » débarque en douceur. Les partisans de l'itinérance ne seront pas en reste. La Route des Villes d'eaux comprend dix-sept étapes entièrement dédiées à ces nouvelles attentes. Enfin, parcourir l'Auvergne, c'est aussi partir

à la découverte d'un patrimoine remarquable et de la gastronomie savoureuse des terroirs.

Le plus grand parc régional d'Europe

L'Auvergne revendique la place de première région « 100% nature » de France. Il suffit d'un survol en ballon au petit matin pour mesurer ce caractère exceptionnel. Deux Parcs naturels régionaux constituent les piliers de cet univers devenu aujourd'hui un véritable paradis pour randonneurs à pied, cavaliers et vététistes. De nombreux circuits à thème aménagés permettent de découvrir toutes les beautés de ces territoires.

Plus vaste parc régional d'Europe, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne couvre 395 068 hectares sur les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme. Il regroupe 153 communes territoriales, 20 communes partenaires et 88 000 habitants. Fondé en 1977, c'est aussi le plus ancien. Ce parc rassemble quatre massifs volcaniques : les monts Dômes et son puy de Dôme qui culmine à 1 465 m, les monts Dore dont le fameux puy de Sancy (1 886 m), le

**L'Auvergne
RENDICQUE LA
PLACE DE
PREMIÈRE
RÉGION « 100%
NATURE » DE
FRANCE.**

Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, dans le Cantal.





Lac du Guéry dans le Puy-de-Dôme.

Cézallier dominé par le signal du Luguët (1 551 m), les monts du Cantal où se dresse le Plomb du Cantal (1 855 m), ainsi que le plateau granitique de l'Artense.

Immense espace composé de paysages sauvages à perte de vue, ce parc doit aussi sa forte identité à ses acteurs ruraux qui ont su préserver et faire perdurer leurs savoir-faire et leur culture, en restant conscients de la richesse et de la fragilité de leur environnement. Le Parc des Volcans d'Auvergne intègre également trois réserves naturelles : la Réserve de la vallée de Chaudefour, la Réserve des Sagnes de La Godivelle et la Réserve du Rocher de la Jacquette.

Une forte démarche environnementale

Les Gîtes de France ont souhaité sensibiliser les visiteurs à la protection de la nature. Ils proposent dans ce parc des hébergements labellisés « Gîtes Panda » par le WWF (Fonds Mondial pour la Nature), qui sont, pour la plupart, le point de départ de sentiers de randonnée. Afin de préserver au mieux les trésors du site, chaque hébergement est engagé dans une démarche environnementale pour réduire ses impacts

sur la nature. Tout gîte Panda met à la disposition de ses hôtes une malle pédagogique qui comporte un équipement d'observation de la nature et des documents d'informations spécifiques, comme des guides d'identification sur la faune et la flore, abondantes dans cette région, plusieurs paires de jumelles, des cartes du parc et des Topoguides® pour organiser son périple suivant son niveau, son temps et ses aspirations.

S'étendant du Forez aux Limagnes d'Auvergne, on trouve le Parc naturel régional du Livradois-Forez. C'est un espace de moyenne montagne d'une altitude maximale de 1 634 m, préservant lui aussi une variété faunistique et floristique importante. Il abrite les Hautes Chaumes du Forez, les vallées glaciaires du Forez et des Reblats, les buttes volcaniques de Billom et de la Comté et les vallées de la Dore et de la Durolle. ■

UNE VARIÉTÉ FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE IMPORTANTE.

Des métiers d'art très rares à mettre en valeur

Des dizaines de métiers d'art, dont certains très rares, se pratiquent dans les villes et villages du Livradois-Forez : papetier, vitrailliste, tailleur sur cristal, coutelier, potier, savonnier, osiérculteur-vannier, céramiste, maroquinier, chantourneur en sont quelques beaux exemples. La Route des Métiers permet d'entrer dans les ateliers, de rencontrer les artisans et de découvrir leur univers et ces métiers oubliés, de visiter des musées consacrés à divers savoir-faire et traditions comme le travail de la dentelle. Le Musée de la Dentelle d'Arlanc montre les techniques locales à l'aiguille. Et pour une vision plus industrielle de cet art, on ne manquera pas de se rendre au Musée des



Manufactures de dentelles de Retournac qui présente toute la chaîne de création, des dessins à la commercialisation.

L'Auvergne dynamise son tourisme

Depuis dix ans, la région travaille à son développement en fédérant tous les acteurs pour exploiter son formidable potentiel touristique. Le Comité régional de développement touristique d'Auvergne est l'outil de référence en la matière.



- La 10e région touristique française
- Un nouveau site internet puissant et original qui permet une réservation en ligne : www.auvergne-tourisme.info (voir pages suivantes)

L'Auvergne reprend son destin en main en 2004 après les élections régionales, après avoir été longtemps reléguée à la 14^e place des 22 régions françaises, en retard sur l'expansion touristique nationale, tenue à l'écart des grands axes européens de migration estivale et des investisseurs.

Des aménagements ambitieux

Dans un premier plan quinquennal, le nouveau Comité régional de développement touristique s'attaque en priorité aux problèmes structurels et notamment au caractère diffus de l'offre touristique. Dès lors, la mise en œuvre de schémas permet de définir des objectifs précis. Il s'agit de coordonner les acteurs publics et privés, de mieux associer les professionnels et de

développer l'hébergement non marchand.

Le Comité régional de développement touristique d'Auvergne (CRDTA) et ses partenaires privilégient les aménagements ambitieux comme ceux du Mont-Dore, du Lioran et de la station de Besse. Alors que la construction du viaduc de Millau et de l'autoroute A89 contribuent au désenclavement auvergnat, le CRDTA revitalise l'aménagement du territoire avec le Comité d'évaluation technique et le Fonds régional d'intervention.

De nouveaux outils de promotion

La nouvelle politique touristique propose aussi de faire de la région un « nouvel eldorado écologique ». Au cœur de ce concept, on trouve Nat-

LA MISE EN ŒUVRE DE SCHÉMAS PERMET DE DÉFINIR DES OBJECTIFS PRÉCIS.

La station du Mont-Dore au pied du majestueux Puy de Sancy (1886 m d'altitude)



© CRDTA - GONON-Sébastien

titude, un dispositif privilégiant des hébergements triés sur le volet répondant à cet état d'esprit environnemental, de recherche de qualité, tant sur le choix du site que dans les activités de loisirs proposées.

La destination Auvergne est également promue par des campagnes ciblées, un marketing élaboré et le développement d'outils performants, avec en particulier un nouveau site internet puissant et original qui permet une réservation en ligne.

Des produits touristiques de meilleure qualité

L'ensemble des produits touristiques a ainsi vu sa qualité évoluer. Depuis 2004, on assiste à une forte progression du nombre de chambres haut de gamme avec notamment une augmentation de 20 % des hôtels quatre étoiles et de 13 % des hôtels trois étoiles. Cette évolution se mesure aussi au niveau de l'hôtellerie de pleine nature avec une augmentation de 17 % du nombre d'emplacements dans les campings. Les gîtes de France suivent cette tendance, avec une augmentation des meublés classés 3 épis de 66 % depuis 2001.

Près de 350 millions d'euros investis

Le bilan est plus que positif. En 2009, certains acteurs touristiques d'Auvergne ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 44 %. L'Auvergne aura dépensé près de 350 millions d'euros pour atteindre ses objectifs ambitieux. À moyen terme, ce développement pourrait engendrer la création de 18 à 20.000 emplois. Certes, la crise économique freine actuellement les investissements — les banques se montrant plus frileuses — et l'ouverture à l'international n'est pas encore achevée. Mais le dynamisme régional, la volonté et l'imagination des acteurs ainsi qu'une réelle solidarité ont permis à l'Auvergne d'acquiescer un nouveau rayonnement. Elle se classe désormais à la 10^e place des régions touristiques françaises. ■

UNE FORTE PROGRESSION DU NOMBRE DE CHAMBRES HAUT DE GAMME DEPUIS 2004

Nattitude, un nouveau concept d'hébergement 100 % Auvergne



© CRDTA - FOURNIER Philippe

Afin de renforcer son identité régionale et d'assurer son développement touristique, le Comité régional de développement touristique d'Auvergne a choisi en 2009 d'orienter son action vers la création d'un réseau d'hébergements atypiques et écoresponsables nommé Nattitude. Le concept s'articule autour de points clefs dans la recherche globale de la qualité. La clientèle touristique doit y trouver la tranquillité et une atmosphère propre au ressourcement. Que ce soit un camping, un gîte rural, des chambres d'hôtes, un hôtel ou un village de vacances, chaque site devra avoir une approche écologique dans son fonctionnement et proposer des activités de bien-être autour de la nature et

de l'eau ainsi que des loisirs créatifs. Le projet Nattitude demande une dimension haute technologie aux établissements et notamment qu'ils soient équipés de l'internet à haut débit, de connexions Wi-Fi et d'appareils numériques de dernière génération.

Aujourd'hui, une soixantaine d'établissements répondent aux critères répertoriés par le CRDT dans un « cahier à idées ». Près de 80 visites sont actuellement programmées en vue d'une validation par un collège formé par le CRDT, les CCI, le CDT et les Parcs nationaux. La Nattitude auvergnate fait déjà des émules. La région exportera cette année son expertise de l'hébergement responsable jusqu'au Brésil. Un début de rayonnement international prometteur.

Site web : www.auvergne-nattitude.fr



« Plus de 2 000 dossiers étudiés et 350 millions d'euros d'investissement »

Jean-François Jobert est directeur de développement au Comité régional de développement touristique d'Auvergne (CRDTA), dont la mission est d'accompagner les collectivités ou les privés dans leurs projets.



Jean-François Jobert, 42 ans, a passé dix ans au service finance du ministère du Tourisme. Il fut délégué régional Auvergne à Atout France, directeur adjoint au Comité départemental du Tourisme du Puy-de-Dôme avant d'être directeur de développement au CRDTA.

Depuis quand la région Auvergne a-t-elle débuté cet effort de développement touristique ?

L'Auvergne est une des rares régions à s'être dotée d'un service développement intégré au Comité régional du tourisme. L'histoire du Comité régional de développement touristique d'Auvergne (CRDTA) remonte aux années 60. Mais en 2004, après les élections régionales, cette structure est passée de 15 à 49 personnes. Le développement du tourisme est devenu à cette date une des priorités régionales.

Quels sont vos principaux axes de travail au quotidien ?

Ce service comprend 14 personnes. Notre mission consiste à soit développer l'offre touristique en accompagnant les collectivités ou les privés, soit à initier des projets ou accélérer des initiatives. Cela va des pistes cyclables aux hébergements en passant par la création de clubs de sports. Les entreprises privées investissent principalement dans l'hébergement. Les élus se consacrent davantage à l'aménagement des sites.

Combien de dossiers ont été traités depuis le début du vote du plan quinquennal 2004 ?

Plus de 2 000 dossiers sont passés par le CRDTA. La Région a versé environ 65 millions d'euros de subventions. Un chiffre important pour une petite région. Cela représente près de 350 millions d'euros d'investissement suivant le dernier bilan publié.



Quelles sont les réalisations dont vous êtes le plus fier ?

L'aménagement du splendide Puy Mary dans le Cantal, classé parmi les Grands sites de France, le projet Nattitude ou encore la réalisation des Voies vertes dans l'Allier, des pistes sécurisées de trois mètres de large pour vélo et roller à vocation familiale. La piste Givry-Cluny en Saône-et-Loire est aujourd'hui une référence européenne. Nous accompagnons également 16 villages pour qu'ils obtiennent le label « Les plus beaux villages de France ».

Quel est le bilan du CRDTA en termes de fréquentation touristique et de créations d'emploi ?

Aux deux tiers satisfaisant pour résumer ! En ce qui concerne la clientèle française, nous étions en 1999 en 14^e position (sur 22 régions), 12^e en 2004 et en 10^e position l'an dernier. On a estimé à 1 100 le nombre d'emplois directs créés. La visibilité à l'international reste encore à travailler. Du côté de l'accès routier et du désenclavement, il y a eu un « effet A89 » fondamental. ■

**ON A ESTIMÉ
À 1 100
LE NOMBRE
D'EMPLOIS
DIRECTS CRÉÉS.**

Thermauvergne bon pour la santé



Forme et bien-être - Royatonic

© CRDTA - DAMASE Joël

Née en 1985 du regroupement du Syndicat intercommunal thermal du Puy-de-Dôme et du Syndicat intercommunal thermal de l'Allier, l'association Thermauvergne réunit les onze stations thermales d'Auvergne, du Limousin et, depuis 2010, de la Bourgogne du Sud avec l'adhésion de la station de Bourbon-Lancy.

Du fait de l'exceptionnelle diversité des sources minérales de la région, les stations de l'Auvergne sont habilitées à proposer des cures thermales médicalisées dans les douze orientations thérapeutiques agréées par la sécurité sociale.

Avec le soutien du Conseil régional d'Auvergne et des Conseils généraux de l'Allier, du Cantal, du Puy-de-

Dôme et de la Creuse, Thermauvergne conduit plusieurs missions. Il s'agit de l'assistance au développement des stations thermales, en relation avec le CRDT Auvergne, de la modernisation des équipements et de la diversification vers le bien-être sur le marché touristique. L'association s'occupe également de la promotion collective sous forme de campagnes nationales avec la marque « Auvergne thermale, terre de santé ». Cette année, Thermauvergne se dote d'un nouveau site : www.auvergne-thermale.com.

En 2008, plus de 43 000 personnes ont séjourné en Auvergne pour 773 136 journées de cure. Près de 24 % des nuitées hôtelières de l'Auvergne sont réalisées lors des cures ainsi que 22 % des nuitées en camping de mai à octobre. Le thermalisme génère 1 100 emplois directs et 8 500 emplois indirects (Chiffres Insee 2008). ■

LES STATIONS DE L'Auvergne sont habilitées à proposer des cures thermales médicalisées dans les douze orientations thérapeutiques agréées par la sécurité sociale.

Site web : www.auvergne-thermale.com



« Un service d'ingénierie en soutien aux projets de développement »

Marc Torre, conseiller tourisme à la Chambre de commerce et d'industrie de Riom, accompagne les entreprises dans leurs phases de création et de développement. Son département effectue notamment un important travail de diagnostic pour leur rénovation.



© PH

Diplômé d'un DEA en économie, âgé de 40 ans, Marc Torre fut chargé d'études à la Région Limousin, puis à la CCI de la Haute-Vienne. Il est depuis douze ans conseiller tourisme à la CCI de Riom.

Quelles sont vos principales missions à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et de quels projets s'agit-il ?

La spécificité de mon département est d'accompagner les entreprises dans les phases de création et de développement, comme le font les comités départementaux du tourisme (CDT) et les comités régionaux du tourisme (CRT). Cela concerne en majorité des sociétés liées à l'hébergement comme l'hôtellerie, les gîtes, la restauration ou encore les projets d'activité touristique.

Traitez-vous de nombreux dossiers actuellement ?

En ce qui concerne la création, la CCI traite moins de dossiers qu'auparavant. Toutefois les montants d'investissement des projets en cours sont plus élevés. La crise économique nous place devant des problèmes de mobilisation de fonds, d'intermédiation bancaire, dans des secteurs d'activités où les organismes financiers maîtrisent mal le risque. On observe donc une frilosité plus importante. La sortie de crise fera accélérer les dossiers.

Si les créations sont gelées, des projets de rénovation arrivent-ils à la CCI ?

L'essentiel du secteur d'hébergement touristique en Auvergne se confronte désormais à une obligation de mise aux normes de sécurité incendie, d'accessibilité, à la réponse d'attentes nouvelles des clientèles et des collectivités sur des préoccupations environnementales fortes. Nous sommes

obligés d'entreprendre de nombreux diagnostics incendie et énergétiques préalables, avant même d'engager le moindre investissement de rénovation.

Dans ce contexte tendu, quels projets ont plus de chance d'être financés ?

Les réalisations qui répondent aux critères Nattitude décrochent plus facilement des aides de la région Auvergne que les pôles urbains qui ne sont pas éligibles à ces critères. L'image de l'Auvergne se retrouve davantage dans les établissements ruraux que dans les entreprises en bord d'autoroutes que l'on voit dans n'importe quelle région, capables de s'autofinancer. L'enveloppe de subventions a diminué de 20 % et impose des critères d'attribution plus restrictifs.

Comment la CCI et le Comité régional de développement touristique d'Auvergne (CRDTA) travaillent-ils ensemble ?

La CCI travaille en partenariat avec la DDT (direction départementale des territoires). Le CRDTA s'oriente sur des missions de promotion et de développement, un secteur sur lequel nous sommes présents également. Lorsqu'une rénovation est terminée avec notre soutien, nous leur confions le dossier pour assurer une meilleure promotion et commercialisation du projet. Les CCI font plutôt un travail de terrain, alors que les CRT ont un travail de back office et d'ingénierie important. Cette coopération s'avère bien plus efficace. ■

L'ESSENTIEL DU SECTEUR D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE EN AUVERGNE SE CONFRONTE À UNE OBLIGATION DE MISE AUX NORMES DE SÉCURITÉ INCENDIE, D'ACCESSIBILITÉ, À LA RÉPONSE D'ATTENTES NOUVELLES (...) SUR DES PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES FORTES.

La Haute-Loire au cœur du développement touristique régional

Michel Fuchs, maire-adjoint de Saint-Victor-Malescours en Haute-Loire, a participé à la création de l'Agence locale de tourisme qui a pour mission de mutualiser les moyens de développement avec les communautés de communes et les offices de tourisme.



Michel Fuchs, maire-adjoint de Saint-Victor-Malescours en Haute-Loire.

En tant qu'élu local, comment percevez-vous les projets de développement dans ce département et de la région en général ?

Je possède deux casquettes, celle de maire-adjoint depuis 2001 et celle de prestataire de service dans le secteur des chambres d'hôtes depuis quinze ans. Je m'occupe de l'Office de Tourisme, de l'association du Pays et de la Maison du tourisme. Le projet Nattitude est très fédérateur. Il y a beaucoup de demandes calées sur cet état d'esprit, un peu haut de gamme et qui est dans l'air du temps. Depuis deux ans, j'assiste à la montée en puissance du tourisme. Beaucoup d'informations circulent et de nombreux échanges ont lieu entre les prestataires et les acteurs nationaux et internationaux.

Vous avez participé à la création de l'Agence locale de tourisme. Quel est son principe de montage et ses variantes ?

Une Agence locale de tourisme (ALT) a comme mission de mutualiser les moyens de développement. Elle doit être mise en place sur un territoire pertinent afin que l'offre touristique atteigne quantitativement et qualitativement un niveau permettant sa commercialisation. Le territoire d'une ALT peut chevaucher plusieurs départements. Toutefois, aucune communauté de communes ne devra être divisée.

Dès lors, quatre situations sont possibles : la création d'une association sans personnel et déléguant la mise en œuvre opérationnelle (Riom-Limagne); la création d'une

association avec du personnel hors office de tourisme (Auvergne Livradois-Foréz Tourisme); la création d'un office de tourisme intercommunautaire à l'échelle du territoire par la fusion des Offices de tourisme et syndicats d'initiative préexistants (Gorges de l'Allier); enfin l'ALT peut être portée par un office de tourisme déjà en place grâce à la modification de ses statuts (Pays d'Issoire).

Quel projet phare mené par l'ALT existe en Haute-Loire ?

Le concept Respirando est une belle réussite en Haute-Loire. Il s'agit d'une offre de chemins de randonnée qui sont classés et entretenus par le département et les intercommunalités. En 2010, la Maison du tourisme lance Le mois Respirando. Cela consiste en la création et la promotion à grande ampleur d'événements ayant lieu tous les week-end du mois de juin. Pour l'occasion, des trains à 5 euros le billet et des cars seront affrétés au départ des grandes villes limitrophes comme Clermont-Ferrand, voire Lyon. ■

L'AGENCE LOCALE DE TOURISME DOIT ÊTRE MISE EN PLACE SUR UN TERRITOIRE PERTINENT AFIN QUE L'OFFRE TOURISTIQUE ATTEIGNE QUANTITATIVEMENT ET QUALITATIVEMENT UN NIVEAU PERMETTANT SA COMMERCIALISATION.



© CRDTA - DAMASE Joël

« La volonté de développer un site exceptionnel »

L'Écolodge désigne une petite structure hôtelière qui s'inscrit dans une démarche d'écotourisme. Laurence Costa, directrice de l'Écolodge du Lac du Pêcher, présente son projet au Bulletin des Communes.



Laurence Costa, 38 ans, est originaire de Cannes et a suivi des études de marketing à Bordeaux et à Marseille. Elle a été chargée de développement à l'international au sein de l'Office de Tourisme de Megève durant six ans.

D'où est venue l'idée de créer ce type d'établissement en Auvergne ?

Sur les pistes de skis. Plus précisément sur le domaine de Praz, à côté de Megève. Ce samedi-là, en janvier 2007, j'ai rencontré un retraité amoureux du Lac du Pêcher et qui nous a parlé de cet endroit. Avec Daniel Siegel, mon compagnon, nous avons découvert ce lieu lors d'un week-end et ce fut immédiatement le coup de foudre. Nous avons voulu reprendre l'affaire [un ancien corps de ferme] et réaliser jusqu'au bout ce projet de lodge.

Quelles procédures avez-vous suivies pour monter votre dossier ?

Nous avons rencontré des responsables locaux comme Bernard Delcros, vice-président du Conseil Général du Cantal et président de la Communauté de communes du Pays de Murat, Jean Pinard, président délégué général du Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne (CRDTA), le directeur de Cantal Expansion (l'agence de développement du Conseil Général du Cantal) et beaucoup d'autres acteurs du tourisme.

L'objectif était de positionner notre établissement en cassant les codes de l'hôtellerie avec ce concept d'écologodge, dans un environnement privilégié. Imaginez une vingtaine d'hectares, à proximité de 2 500 ha de forêts bordant la chaîne des Puys, face au lac ! Nous avons senti une formidable volonté d'avancer en Auvergne, une vraie dynamique. Le Lac du Pêcher était classé ZRR (Zone de revitalisation rurale). Or, nous sommes convaincus que le tourisme reste un formidable outil d'essor économique pour cette région. Cela a donné du sens à notre projet de développer ce lieu magique.

Aviez-vous eu connaissance du nouveau concept d'hébergement Nattitude ?

En 2007, pas encore. Or l'Écolodge s'inscrit aujourd'hui parfaitement dans cet état d'esprit. Jean-François Jobert, chargé de mission Développement au CRDTA, nous a encouragé à concrétiser jusqu'au bout ce projet en fait assez atypique en Auvergne. Il a été d'une aide précieuse.

Quelles prestations inscrites dans le cahier des charges Nattitude pouvait alors offrir votre établissement ?

Sans le savoir, nous arrivions au cœur d'un territoire très actif et en pleine mutation. Avec notamment l'extension d'un pôle équestre, la présence d'une base de chiens de traîneau à quatre kilomètres, la station du Lioran à 25 minutes de route, une base de montgolfières pour réaliser des survols avec des oies sauvages, ou encore une école de parapente toute proche.

Avez-vous bénéficié de subventions particulières ?

C'était indispensable pour réaliser ce projet, limité à treize chambres. Parmi nos partenaires, il y a la Banque Populaire du Massif Central, Oséo, le Pays de Murat et le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional). ■

L'OBJECTIF ÉTAIT DE POSITIONNER NOTRE ÉTABLISSEMENT EN CASSANT LES CODES DE L'HÔTELLERIE.

Site web : www.ecolodge-france.com



Adresse :

Écolodge & Spa du Lac du Pêcher
- 15300 Chavagnac - France

Tél :

+33 (0)4 63 29 10 60

+33 (0)6 62 60 36.01

Mail : info@ecolodge-france.com

« Un outil de séduction innovant orienté vers l'information et la réservation »

Le webmaster Sébastien Martin présente les nouveautés du site www.auvergne-tourisme.info, dédié à la découverte de l'Auvergne. Très complet, il propose de nombreuses activités et moyens d'hébergement pour profiter de la région et permet de réserver en ligne.



Sébastien Martin, 36 ans, a fait des études de tourisme à Clermont-Ferrand avant de se spécialiser dans la gestion des activités nordiques en Auvergne et dans le Massif central. Il est aujourd'hui chargé de mission en communication internet au CRDTA.

Quel est l'objectif principal de ce nouveau site internet mis en ligne le 9 mars dernier ?

C'est un travail de 18 mois qui a permis de rassembler, sur un seul site, l'ensemble des informations nécessaires pour programmer un séjour en Auvergne, avec un large choix d'hébergements, d'activités et la possibilité ensuite de réserver en ligne.

Que vous demandait-on également dans le cahier des charges ?

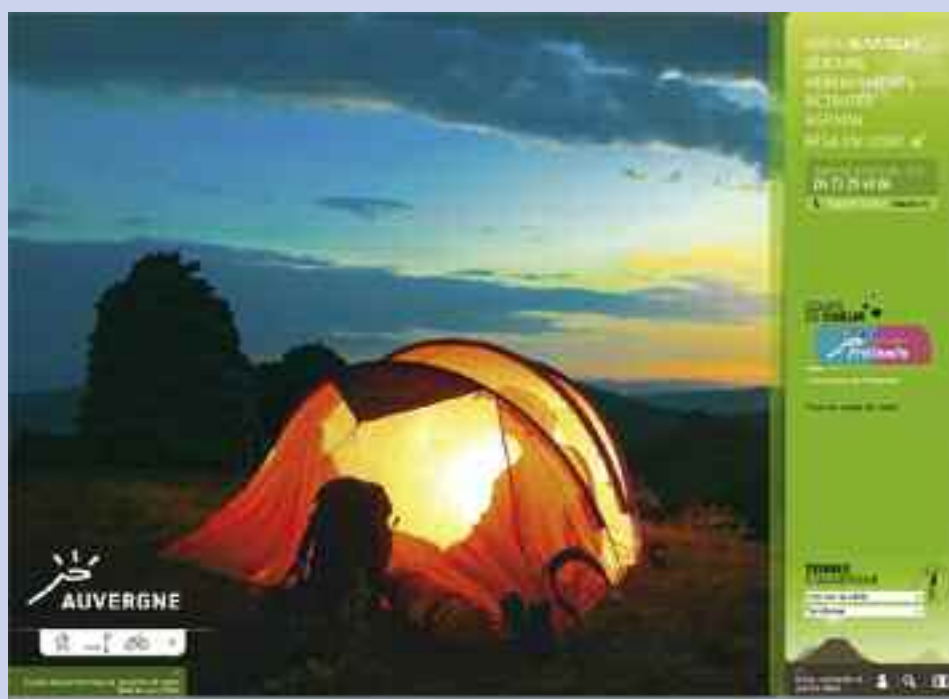
Nous avions comme objectif de séduire l'internaute, de l'immerger dans l'univers auvergnat. C'est

pourquoi nous avons accordé une place très importante à l'image, grâce à l'apport de nouvelles solutions technologiques qui n'existaient pas auparavant sur internet. Le site est décomposé en 17 espaces thématiques, dédiés aux activités de pleine nature et aux activités culturelles de la région. Les codes de navigation ont été volontairement bouleversés : nos menus se déroulent de la droite vers la gauche, pour innover et pour capter davantage l'attention de nos visiteurs.



17 ESPACES THÉMATIQUES, DÉDIÉS AUX ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET AUX ACTIVITÉS CULTURELLES DE LA RÉGION.

Site web : www.auvergne-tourisme.info





Buron dans les Monts du Cantal

Quelle place avez-vous accordé à l'interactivité ?

Il existe une possibilité de se créer un « carnet de voyage » pour programmer son séjour, de sélectionner des offres pour constituer un itinéraire et de partager ce projet avec des amis. Nous voulions créer une ambiance communautaire autour des principales activités nature. Ainsi, un prestataire de randonnée ou de VTT accueille l'internaute pour lui faire partager sa passion. Le visiteur peut publier des commentaires sur l'expérience qu'il a vécue, des photos ou des vidéos de son séjour.

La réservation en ligne a-t-elle représenté une charge importante lors de la conception du site ?

Ce fut un gros travail ! Ce service passe par la compilation d'une importante base de données régionale d'environ 20 000 prestataires. Chaque département devait fournir ses données avec un format identique, pour qu'ils puissent communiquer entre eux. L'acte d'achat est facilité par la réservation d'un ensemble de prestations. Pour le moment, il concerne l'hébergement mais à terme il pourra être étendu à la billetterie des expositions ou des manifestations culturelles.

Comment les professionnels concernés ont-ils accueilli ce site ?

Nous avons fait de nombreuses présentations en interne à tous ces acteurs du tourisme. Ils ont admis à l'unanimité que c'était un outil agréable et très innovant qui représente une très belle porte d'entrée pour la destination. ■

**L'ENSEMBLE
DES
INFORMATIONS
NÉCESSAIRES
POUR
PROGRAMMER
UN SÉJOUR EN
AUVERGNE EST
RASSEMBLÉ
SUR UN SEUL
SITE.**



© CRDTA - MONDIERE Jérôme

ENVIRONNEMENT

DOSSIER RÉALISÉ PAR NOËLLE TSAPAS

SOMMAIRE

- 68 La forêt, une ressource à maîtriser
- 69 Le bois, un éco-matériau économique et écologique
- 70 Les mesures en faveur du bois énergie : Un investissement de l'état relayé au niveau local
- 72 De nombreux projets pour valoriser la biomasse
- 75 Un matériau de construction pour l'avenir

Interviews

- 71 Jacques Passavy chargé de mission à l'Ademe
- 73 Guillaume Poizat, président directeur général d'E02
- 74 Annick Garsault, directrice de l'association Bois Énergie 15et enr

La forêt : une ressource à maîtriser

Quelques données sur la forêt auvergnate :

- Septième région productrice de bois d'œuvre
- 5 % de la récolte nationale
- Volume total sur pied (1 000 m³) : 148 723
- Production brute (m³ / an) : 6 275 700
- Reboisement de moins de 40 ans (ha) : 123 055

(Source : Inventaire forestier national)

La forêt couvre 27 % du territoire auvergnat. Elle représente l'une des principales ressources naturelles. Le boisement provient à 85% du domaine privé et présente un fort morcellement : 600 000 hectares pour 210 000 propriétaires privés, ce qui équivaut à une surface moyenne de 2,8 hectares par parcelle.

Une sylviculture dynamique soutenue par la construction

La région produit du bois de chauffage, du bois d'œuvre - destiné à la charpente et à la menuiserie - et du bois d'industrie. Soutenue par une conjoncture favorable dans le domaine de la construction, la sylviculture est actuellement en plein dynamisme. La forêt joue un rôle économique prépondérant avec le développement de la filière du bois, laquelle constitue une réserve d'emplois importante à travers, entre autres, ses activités de seconde transformation et particulièrement celle de la construction en bois.

La filière mobilise plus de 10 000 emplois, mais son potentiel de développement est encore très important. Une récolte de 1 000 m³ de bois supplémentaires représenterait deux à trois emplois de plus; d'où l'intérêt économique d'investir pour l'augmentation de la productivité et de la récolte.

Une grande partie de l'économie de la région repose sur les deux points forts de la filière que sont la sylviculture et le travail du bois.

Deux domaines d'activités principaux

Le premier est celui de l'exploitation forestière où l'on achète et revend le bois. Son activité comprend l'abattage, le façonnage, le débardage, le tri et le transport chez le transformateur. Plus de 400 exploitations forestières sont recensées en Auvergne, avec des entreprises qui sont fortement mécanisées.

Le deuxième secteur évoqué est celui de la transformation du bois. La première transformation correspond aux activités de sciage, séchage, rabotage et traitement du bois. En 2009, la production moyenne des scieries a été multipliée par trois, alors que leur nombre a diminué de plus de la moitié. Elles sont aujourd'hui 195 à commercialiser plus de 730 000 m³ de sciages. Ces entreprises de première transformation du bois représentent en Auvergne près de 1 200 emplois situés en zone rurale.

Le secteur de la seconde transformation du bois regroupe les métiers de la charpente, du meuble, de l'emballage et de la construction en bois, en plein développement. Il concerne 2 000 entreprises pour 5 600 emplois. ■

LA FILIÈRE FORÊT - BOIS MOBILISE PLUS DE 10 000 EMPLOIS, AVEC UN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT TRÈS IMPORTANT.



© CRDTA - FAYET-Gérard

La forêt couvre 27 % du territoire auvergnat.



© CRDTA - VIDAL Hervé

Le bois, un éco-matériau économique et écologique

Matière première écologique, le bois est une source d'énergie renouvelable, propre, respectueuse de l'environnement, économique et moderne. Il propose des solutions énergétiques adaptables aux projets des particuliers, des industriels et des collectivités et présente l'avantage d'être deux à quatre fois moins cher que le fuel ou le gaz.

Autre atout important, le bois de chauffage se décline sous plusieurs formes : le bois classique, découpé en bûches, et le bois « déchets » comme la sciure, les copeaux ou les écorces.

Un coût avantageux et des crédits d'impôts

Le chauffage au bois possède de nombreux avantages. Il est peu coûteux et chauffe très rapidement en fournissant une chaleur rayonnante. Idéal pour les appoints d'énergie, il séduit de plus en plus les foyers urbains et périurbains. Le bois de chauffage coûte en moyenne 70 euros TTC le stère

(mètre cube), un stère amenant 2 000 Kwh. Les bons poêles ont un rendement de 85 % dans la pièce où ils se trouvent. Comparés au bois, les autres modes de chauffage (électricité, gaz ou fuel) sont entre 35 et 300 % plus chers. Par ailleurs, l'installation de systèmes de chauffage au bois permet de bénéficier de crédits d'impôt.

Le chauffage au bois est écologique : 1 m³ de bois produit 0,25 tonnes équivalent-pétrole. Brûler un stère permet d'éviter le rejet de 200 kg de CO₂ dans l'atmosphère.

Se chauffer au bois est même bon pour la forêt : son exploitation - faite de manière intelligente - favorise sa régénération. Les propriétaires forestiers peuvent investir dans la gestion de leur domaine grâce à l'argent de la récolte, une forêt en friche ne rapportant rien.

Aujourd'hui, la forêt française s'étend naturellement de 87 millions de m³ par an pour une consommation nationale de 35 millions de m³, tous besoins confondus. Elle a doublé de surface en un siècle et con-

inue de s'accroître régulièrement. On pourrait très bien aujourd'hui consommer neuf fois plus de bois de chauffage, sans toucher à la ressource globale.

En Auvergne, la forêt est sous-exploitée. Son accroissement annuel est de 7 m³/ha/an, pour une récolte annuelle de 2 à 4 m³/ha/an. Elle joue un rôle prépondérant comme moteur économique de la filière bois, avec un massif forestier représentant un volume sur pied de 148 Mm³ et produisant chaque année 5,8 Mm³ de bois.

De plus en plus d'entreprises de travaux forestiers

Seuls 1,96 millions de m³ sont récoltés chaque année ; il existe donc un fort potentiel dans la région, à condition que des aménagements soient réalisés. Cependant depuis 2002, le nombre des entreprises de travaux forestiers est en augmentation constante. Ce sont des petites entreprises individuelles de transformation du bois situées en zone rurale. ■

**ON POURRAIT
AUJOURD'HUI
CONSOMMER
NEUF FOIS PLUS
DE BOIS DE
CHAUFFAGE,
SANS TOUCHER
À LA RESSOURCE
GLOBALE.**

Les mesures en faveur du bois énergie

Un investissement de l'état relayé au niveau local.

Depuis la loi d'orientation sur la forêt du 9 juillet 2001, l'Etat a mis en place une politique de gestion durable et multifonctionnelle des forêts françaises par toute une série de mesures relayées au niveau local. Pas moins de 224 aides territoriales sont actuellement proposées aux entreprises.

Un programme énergie 2007-2013

Le Conseil général de l'Allier, le Conseil régional d'Auvergne et l'ADEME ont mis en place un Programme énergie 2007-2013 en direction des entreprises, établissements publics et collectivités territoriales qui prévoit une aide à la décision et à la communication et un dispositif de soutien en faveur du bois énergie. Le Conseil général de la Haute-Loire, le Conseil régional et l'ADEME proposent également des aides aux diagnostics énergétiques et aux investissements. De nombreuses aides sont prévues sous forme de prêts et de financements privés destinés aux créateurs ou repreneurs d'entreprises.

Un taux régional d'aide de 50 %

L'Etat finance un grand nombre d'investissements, que ce soit pour la filière amont (investissement de production et, dans le cadre du plan "tempête", pour le nettoyage et la reconstruction des parcelles sinistrées) ou pour la filière aval (acquisition de matériel d'exploitation forestière, de scieries). Le taux régional d'aide aux investissements forestiers de production pour l'Auvergne a été fixé à 50 % par arrêté; une majoration étant possible pour certains cas comme les opérations



© CROTA - OLIVIER LUC

collectives d'investissement, ou les opérations en zone de montagne dans le cadre d'une charte forestière. Ce taux s'élève à 80 % pour le nettoyage et la reconstitution des parcelles sinistrées par la tempête de 1999.

La Commission européenne a adopté un plan en faveur du bois énergie et de la maison à ossature en bois. Il est destiné à répondre aux défis auxquels sont confrontées les industries de cette filière qui concentre 2,8 % des emplois nationaux en Auvergne. Elle est constituée d'établissements de petite taille et ses entreprises investissent plus que celles des autres régions.

Des métiers plus techniques, moins physiques

La filière bois est jeune et majoritairement masculine. Elle est particulièrement dynamique et ouverte sur l'avenir, avec une volonté de produire plus de bois et de mieux en valoriser l'usage, à travers, par exemple avec la promotion du bois éco-matériau dans la construction. Matériau écologique par excellence, son utilisation permet de lutter contre le réchauffement climatique et sa

transformation nécessite peu d'énergie. Ces avantages économiques et écologiques sont autant d'atouts pour apporter à la région de nombreux métiers plus techniques, moins physiques et ouverts aux jeunes.

Le Plan bois énergie et développement local

Depuis 1994, le Conseil régional d'Auvergne, les Conseils généraux de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et l'ADEME ont institué un partenariat technique et financier appelé Plan bois énergie et développement local. Sa finalité est de développer une filière énergétique reposant sur l'utilisation des déchets du bois et de susciter de nouveaux projets bois énergie.

Près de 14 MF ont été mobilisés à cet effet pour financer les structures d'approvisionnement, les études de faisabilité, les nouvelles chaudières industrielles ou collectives, les chaudières individuelles à plaquette et l'animation correspondante. Cette action, arrivée à échéance fin 2000, avait été reconduite jusqu'en 2006 dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région. ■

DE NOMBREUSES AIDES SONT PRÉVUES SOUS FORME DE PRÊTS ET DE FINANCEMENTS PRIVÉS DESTINÉS AUX CRÉATEURS OU REPRENEURS D'ENTREPRISES.

L'ADEME : un expert pour la filière bois



Jacques Passavy est né en 1949 à Clermont. Il soutient sa thèse de 3^e cycle de géologie à Montpellier. Suite aux chocs pétroliers, il se spécialise dans le domaine de l'énergie avec une formation organisée par la CCI de Nîmes. Il entre à l'AFME (ancêtre de l'ADEME) en 1983, après 5 ans en tant qu'hydrogéologue à Metz. Il est chargé du secteur habitat-tertiaire, du suivi de plans départementaux de gestion des déchets ménagers (Allier et Haute-Loire), puis du secteur bois-énergie et biomasse depuis 1993.

Quel est le rôle spécifique de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) dans une région comme l'Auvergne ?

L'ADEME a repris les attributions de l'ancienne agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) en 1990, laquelle travaillait déjà à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables, dont la principale est le bois, suite aux chocs pétroliers des années 70.

Le bois en Auvergne représente un potentiel énergétique considérable mais peu exploité - sauf par les particuliers sous forme de bois-bûches, avec tous les sous-produits des travaux effectués en forêt (coupes, élagage, éclaircies...), les sous-produits de scieries (sciures, dosses, écorces et déchets courts) et les bois de rebuts non traités et non souillés (caisses et palettes).

En 1995, l'ADEME Auvergne a fédéré les quatre départements et la Région pour répondre à un appel à projets de l'Etat visant à développer le bois énergie. Notre candidature a été retenue, ce qui a permis de dégager des financements (ADEME, départements et Région) pour concourir à ces objectifs.

Comment fonctionne l'ADEME et comment aidez-vous la filière bois ?

L'ADEME joue un rôle de conseil et d'expertise, mais aussi financier en apportant son soutien aux maîtres

d'ouvrages désirant investir dans l'énergie bois. Elle aide la filière bois énergie en amont, avec la mise en place de plateformes de conditionnement de bois énergie et l'acquisition de broyeurs. Cela contribue à la structuration et à la fiabilisation des approvisionnements. En aval, elle finance les études d'aide à la décision et l'installation des chaudières à bois des collectivités, et des secteurs tertiaire et industriel.

Quels types d'aide proposez-vous ?

Les dossiers de demande d'aides, montés avec le concours des espaces info-énergie des départements, sont examinés lors de comités de gestion qui se tiennent tous les mois et demi environ. Ces comités associent les services de la Région et de l'Etat, responsables de la gestion des crédits européens, lesquels participent aux plans de financement.

A ce jour, environ 100 000 tonnes de bois énergie sont consommées par an dans des chaudières automatiques par les collectivités et les entreprises, chiffre qui croît rapidement aujourd'hui avec la montée en puissance des projets, en particulier ceux de cogénération (production combinée de chaleur et d'électricité). A titre d'exemple, le projet Poweo à Commentry devrait à lui seul mobiliser 150 000 tonnes de bois par an. ■

L'ADEME AIDE À LA MISE EN PLACE DE PLATEFORMES DE CONDITIONNEMENT DE BOIS ÉNERGIE ET DE BROyeurs ET FINANCE LES ÉTUDES D'AIDE À LA DÉCISION.



100 000 tonnes de bois énergie sont consommées par an dans des chaudières automatiques par les collectivités et les entreprises.

De nombreux projets pour valoriser la biomasse



© CRPF Auvergne

LA COMMISSION DE RÉGULATION DE L'ÉNERGIE FIXE DES CRITÈRES QUI SONT LE PRIX DE VENTE DE L'ÉLECTRICITÉ, L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, L'APPROVISIONNEMENT EN BIOMASSE ET LA LOCALISATION DE L'INSTALLATION.

La filière bois énergie dispose d'un potentiel économique important. Aidée par l'État, elle devrait continuer d'évoluer rapidement et d'entraîner avec elle la région Auvergne. Les projets CRE en sont le moteur. Leur sélection résulte d'une évaluation des candidatures par la Commission de régulation de l'énergie, sur la base de critères fixés par le cahier des charges que sont le prix de vente de l'électricité, l'efficacité énergétique, l'approvisionnement en biomasse et la localisation de l'installation.

En complément du tarif d'achat « biomasse » récemment revalorisé, l'État procède à des appels d'offre pour la production d'électricité à partir de biomasse. Parmi les 32 projets retenus; quatre sont auvergnats. Ces unités de cogénération sélectionnées par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement

durable et de la Mer sont Poweo a Commentry, Cofely-Danone à Volvic, EO2 Auvergne à Saint-Germain-Près-Herment et Moulin Bois Energie à Dunières.

Un objectif de 175 000 tep pour 2010

Ces unités cumulent une puissance électrique de 26,4 MW, soit environ 1/10^e de la puissance totale retenue. Leur consommation de bois est évaluée à 300 000 tonnes par an, ce que la cellule biomasse de la Région a considéré comme compatible avec la ressource disponible et les autres usages du bois. Ces quatre projets retenus pourront bénéficier d'un tarif préférentiel d'achat de l'électricité (145 euros/MWh en moyenne). Ils représentent un investissement d'environ 750 millions d'euros et un soutien public de 150 millions d'euros

par an pendant vingt ans à ce tarif d'achat préférentiel.

Forte du succès du premier appel à projets BCIA lancé fin 2008, l'ADEME en a lancé un second intitulé « Biomasse, chaleur, industrie, agriculture et tertiaire ». Il vise la réalisation d'installations industrielles assurant une production annuelle supérieure à 1 000 tonnes équivalent pétrole (tep) à partir de la biomasse, avec un objectif indicatif de 175 000 tep pour 2010. Les installations retenues devront être mises en service au plus tard le 1^{er} septembre 2012. La phase d'appel à candidature s'est déroulée du 19 octobre 2009 au 31 mars 2010. L'analyse, la mise en concurrence et la sélection des projets aboutiront à la diffusion des résultats et à la notification des propositions d'aide au mois de septembre 2010. ■

« Le granulé bois a fait ses preuves depuis de nombreuses années »

L'entreprise E02, implantée au cœur du massif forestier auvergnat, est leader dans la production de granulés bois en France : un combustible écologique, économique et confortable, destiné à alimenter les appareils de chauffage.



Guillaume Poizat, président directeur général d'E02.

Comment est née la société E02 ?

Lorsque que j'ai travaillé à l'élaboration des plans d'orientation stratégique du ministère de l'Agriculture et étudié la valorisation de la biomasse, je me suis rendu compte que l'énergie bois avait un très fort potentiel et était encore sous exploitée en France.

En effet, la France possède la plus grande forêt d'Europe occidentale avec 15,5 millions d'hectares de forêt, soit 27 % de la surface du pays. L'exploitation forestière s'élève aujourd'hui à environ 48 millions de m³ par an alors que l'accroissement biologique de la forêt française est de plus de 80 millions de m³ par an. La société E02 est née du paradoxe qui oppose le fort pouvoir énergétique de la forêt française et sa trop faible exploitation. Développement des énergies renouvelables, création d'emplois, valorisation des ressources naturelles locales, confort des utilisateurs et sauvegarde du pouvoir d'achat sont le cœur de notre activité.

Comment expliquez-vous son succès dans un contexte actuel de crise économique ?

Le chauffage aux granulés bois est écologique mais surtout économique. Nos clients ne s'y sont pas trompés et choisissent ce mode de chauffage dans un souci d'économies responsables. Cette tendance est en plein développement pour plusieurs raisons. D'une part, le système de chauffage fonctionne très bien, est confortable et complètement automatisé. En effet, le granulé bois a fait ses preuves depuis de nombreuses années en Suède, Allemagne, Italie...

D'autre part, le prix du granulé bois, énergie locale et donc qui ne dépend d'aucune variation géopolitique, est stable. Dans un contexte où le prix du gaz augmente de 9,7 % et le pétrole évolue inexorablement à la hausse, la disponibilité et la stabilité des prix du granulé bois sont très rassurantes.

Quelles sont les enjeux économiques, en matière d'emplois pour E02 dans le cadre du développement de la filière bois en Auvergne ?

Lors de la construction de l'usine E02 Auvergne, il m'importait de recruter des employés habitant la région des Combrailles. Nous avons embauché localement des personnes compétentes, même pour les postes les plus pointus comme la direction de la production.

L'usine emploie aujourd'hui une trentaine de personnes. Outre les emplois directs, de nombreux emplois indirects ont été créés. En effet, l'implantation d'une unité de granulation à 40 minutes de Clermont-Ferrand a rassuré les personnes qui souhaitaient opter pour un chauffage aux granulés bois.

Auparavant les clients hésitaient à choisir un chauffage aux granulés car ils doutaient de la disponibilité du combustible : ils se sentaient tributaires d'un granulé difficile à trouver. Aujourd'hui, avec l'installation de l'usine E02 Auvergne, les utilisateurs sont sûrs d'être fournis en granulés bois et la question de l'approvisionnement ne se pose plus. Nos distributeurs auvergnats ont vu leur chiffre d'affaires augmenter très fortement et ont embauché du personnel supplémentaire. ■

DANS UN CONTEXTE OÙ LES PRIX DU GAZ ET DU PÉTROLE AUGMENTENT, LA DISPONIBILITÉ ET LA STABILITÉ DES PRIX DU GRANULÉ BOIS SONT TRÈS RASSURANTES.



Bois Énergie 15 pour un développement local

Annick Garsault dirige Bois Énergie 15 et énergies renouvelables, une association interprofessionnelle en charge du développement du bois énergie dans le Cantal. Créée en septembre 1995 dans le cadre du premier Plan bois énergie et développement local, son objectif est de promouvoir le bois énergie et les autres biomasses (méthanisation).



«NOUS TRAVAILLONS SUR LA FORMATION DES ÉLUS ET DES TECHNICIENS, SUR LA SENSIBILISATION PAR DES CONFÉRENCES ET VISITES DE SITE.»

Bois Énergie 15 travaille à sensibiliser, conseiller et accompagner les particuliers, les entreprises et les collectivités, tous porteurs d'un projet dans le département du Cantal.

L'association intervient également de manière ponctuelle en partenariat avec l'interprofession de la filière bois régionale. Elle examine la qualité des combustibles bois produits, dans le cadre de l'Observatoire des combustibles bois créé par Auvergne Promobois, association à vocation régionale.

Comment est né Bois Énergie 15 ?

Bois Énergie 15 est née de la volonté des professionnels de la filière forêt (centres régionaux de la propriété forestière, syndicats des propriétaires forestiers privés, coopératives forestières) et de la filière bois (Syndicat des exploitants et scieurs, professionnels de la seconde transformation, artisans) de se doter d'une structure s'occupant plus particulièrement des problématiques du chauffage au bois.

Sa promotion, sa structuration, son développement et son accompagnement devront permettre de trouver

un débouché aux sous-produits des industries locales (absence d'industrie de panneaux et de papeteries en Auvergne) et de développer l'usage du bois énergie à partir des sous-produits de l'exploitation forestière. Notre objectif est de mettre en place une énergie locale dans les chaufferies.

Quel est votre rôle en direction des entreprises et des collectivités ?

Nous accompagnons et travaillons main dans la main avec le maître d'ouvrage : de l'idée du projet, voire avant avec la formation et la sensibilisation, jusqu'au suivi de la réalisation, selon le besoin et la demande.

Nous travaillons sur la formation des élus et des techniciens (avec des formateurs agréés Qualibois pour les artisans plombiers chauffagistes), sur la sensibilisation par des conférences et visites de site. Ensuite, nous déterminons le projet avec la réalisation de sa pré-étude faite par notre technicien, l'accompagnement de l'étude de faisabilité (obligatoire dès 100 kW) faite par un bureau d'études (aide à l'appel d'offre et suivi technique du rendu) et enfin l'étude

des potentialités d'approvisionnement en combustible bois. Tout au long du projet et selon son enveloppement, nous proposons une assistance avec un assistant à maîtrise d'ouvrage, ou en direct.

Pour terminer, nous offrons une aide à la contractualisation avec les approvisionneurs en combustible et un suivi de la qualité du combustible bois produit et livré (matériel de mesure d'humidité et de granulométrie certifié dans nos locaux).

Quels sont vos objectifs ?

Développer sur nos territoires cette énergie, certes renouvelable et peu polluante, mais surtout locale et créatrice (trois fois plus que les énergies fossiles) d'emplois non délocalisables sur toute la filière (de la forêt à l'exploitation des chaufferies, en passant par le matériel installé). Nous permettons ainsi de réinjecter les devises exportées avec les énergies fossiles sur nos territoires qui en ont bien besoin.

Nous structurons et développons des filières d'approvisionnement, qui, grâce au bois énergie, trouvent un nouveau souffle et développent leur activité de bois d'œuvre et d'industrie, finalité première de l'exploitation de la forêt. Le bois énergie est un sous-produit inévitable de la production de bois d'œuvre la plus rémunératrice.

Tout en développant nos entreprises et notre territoire avec une richesse locale, nous impliquons également les maires et autres décideurs dans un projet de développement local dont ils restent maîtres et acteurs. ■

**LA RÉGION
AUVERGNE
ENCOURAGE
L'INTRODUCTION
DU BOIS
DANS LES
CONSTRUCTIONS
DES
ENTREPRISES
ET DES
COLLECTIVITÉS.**

Un matériau de construction pour l'avenir

Depuis de nombreuses années, la Région Auvergne cherche à favoriser le développement de l'utilisation du bois sur le marché de la construction en encourageant son introduction dans les constructions des entreprises et des collectivités. En Auvergne, 10 % des maisons individuelles sont construites en structure bois. Ce secteur d'activité regroupe près de 2 000 entreprises dans la région.

La maison de demain

La maison en bois semble être la maison de demain, elle s'inscrit dans la logique de développement durable et possède de nombreux atouts économiques et écologiques. Le bois est un éco-matériau qui isole douze fois plus que le béton et qui permet des économies de plus de 30 % sur le coût des travaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 21 (plan d'action pour le XXI^e siècle adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la terre à Rio en 1992), les modalités du programme de « promotion du bois dans la construction » ont été modifiées afin d'y introduire des critères d'« éco-conditionnalité des aides aux bâtiments ». À ce titre, seules les constructions bénéficiant du label Très haute performance énergétique pourront prétendre à une aide.

Le Conseil régional d'Auvergne a également créé en 2005 le prix Architecture bois, destiné à récompenser des réalisations exemplaires d'un point de vue architectural et environnemental. Organisé avec la collaboration de l'association Auvergne Promobois, il vise à encourager l'ensemble des décideurs à utiliser le bois dans la construction en primant des réalisations exemplaires et en les faisant connaître auprès d'un large public.

Les candidats peuvent concourir dans plusieurs catégories, du bois dans la maison individuelle au bois dans les constructions publiques, en passant par le bois dans l'architecture intérieure. Les critères de sélection sont la qualité architecturale, l'intégration dans l'environnement, la prise en compte de critères de développement durable, l'innovation technique, la performance technico-économique et la fonctionnalité.

Naturellement isolant et renouvelable

Le développement de la construction en bois représente un enjeu majeur avec la valorisation de ressources locales forestières importantes encore non mobilisées, les emplois durables qui peuvent en découler et le potentiel énergétique de ce matériau, à la fois naturellement isolant et renouvelable. ■

Auvergne Promobois, un interlocuteur privilégié

Auvergne Promobois est une association loi 1901 interprofessionnelle qui regroupe l'ensemble des entreprises et des organisations professionnelles de la filière forêt bois, les organisations professionnelles et les organismes représentant la forêt et les centres de formation et les organismes ayant une activité en lien direct avec la filière forêt bois.

La vocation d'Auvergne Promobois est de

favoriser la production, la mobilisation, la transformation et la production des bois d'Auvergne, avec l'ensemble des maillons de la chaîne filière bois, en vue de développer sa valeur ajoutée et ses emplois.

Auvergne Promobois se place en interlocuteur privilégié des collectivités et de l'État dans la définition des programmes et des dispositifs d'appui aux entreprises de la filière bois en étant force de proposi-

tion aux côtés des entreprises. L'association est à l'origine, entre autres, de la réalisation de la première Maison de la forêt et du bois d'Auvergne et du salon Panorabois. Après le succès du premier salon qui a accueilli près de 12 500 visiteurs en trois jours; une nouvelle édition est dès maintenant programmée pour 2011, du vendredi 21 au dimanche 23 janvier à Clermont-Ferrand.

Les experts vous ouvrent la voie



ÉVACUATION DES PERSONNES

- Garantir la sécurité des personnes
et leur évacuation en toute
sécurité
- Assurer la sécurité des personnes
et leur évacuation en toute
sécurité

- Fermetures anti-panique
- Fermetures d'urgence
- Ferme-porte

Problèmes de fraude ?
Ne vous alarmez plus

PUSH BAR ALARM

Solution unique sur le marché
Fermeture anti-panique avec
alarme intégrée



CE EN 1125 - 2008



Libre d'être en sécurité

MULTIBAT URGENCE:

Serrure d'urgence à sortie toujours libre
Idéale dans l'Enseignement,
l'aide aux personnes, le tourisme, les entreprises...



Le contrôle d'accès évolutif

SMARTAIR

Système autonome, convivial et ergonomique
Idéal en milieux Scolaires, Administrations
Hospitaliers, Villes, Industries....



CONTRÔLE DES ISSUES DE SECOURS

- Permettre une gestion et un
contrôle des issues de secours
- Garantir la préservation des vies
avec sécurité des biens

- Dispositifs électroniques
- Produits électromécaniques
- Verrouillage



GESTION DES ACCÈS

- Gérer les accès et les
moyens de gestion des flux
et d'organisation
- Gérer les accès et les
moyens de gestion des flux
et d'organisation

- Cylindres et organigrammes
- Serrures et verrous de sécurité
- Contrôle d'accès électronique
et mécanique



KESO 4000S OMEGA



Des organigrammes sans limites !

KESO 4000S OMEGA

Capacité combinatoire inégalée
Protection par double brevet jusqu'en 2023
Haute sécurité anti-copie et anti-bumping



Retrouvez tous nos produits
sur notre catalogue en ligne : www.jpm.fr



NOUVELLES TECHNOLOGIES: TIC

DOSSIER RÉALISÉ PAR PATRICK BLED

SOMMAIRE

- 78 Après le haut débit, le très haut débit
- 80 Les enjeux du Schéma directeur régional

Interviews

- 84 Pierre Béal, président d'Auvergne TIC
- 86 Nathalie Guichard, responsable de la valorisation, de la recherche et de l'innovation de Clermont Communauté

Après le haut débit, le très haut débit

La Région a engagé un nouveau plan territorial pour la compétitivité des entreprises et l'amélioration des débits domestiques en Auvergne.



Avant même l'achèvement du plan 100 % haut débit qui a permis de rendre éligibles à l'ADSL près de 14 000 foyers, avec pour effet positif la montée en débit pour 35 000 familles (voir encadré), la Région Auvergne avait commencé à imaginer l'étape suivante, la généralisation du très haut débit.

Un partenariat pour un aménagement équitable

Véritable « eau courante » du XXI^e siècle, le haut et le très haut débit sont devenus les conditions indispensables de l'attractivité, de la compétitivité et du développement des territoires. Par conséquent, malgré le coût prohibitif d'un aménagement de l'ensemble de l'Auvergne en fibre optique (il faudrait y consacrer plus de 1,5 milliard d'euros), le Conseil régional a initié des travaux devant permettre de déboucher sur une solution intermédiaire, progressive et satisfaisante sur le plan technique et financier.

La Région s'est appuyée sur les en-

seignements de la réussite du plan haut débit : en premier lieu, la nécessité de réunir les principaux acteurs territoriaux, afin de partager les enjeux et les objectifs de l'aménagement numérique de l'Auvergne ! Depuis juillet 2008, le Comité de pilotage du schéma directeur du haut et du très haut débit compte 12 membres :

- Le Conseil régional d'Auvergne ;
- L'État ;
- Les quatre Conseils généraux : l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme ;
- Les six agglomérations : Clermont Communauté, les communautés d'agglomération du bassin d'Aurillac, de Montluçon, de Moulins, du Puy-en-Velay et Vichy Val d'Allier.

Cette démarche partenariale est la clé d'une meilleure péréquation, d'un aménagement équitable du territoire, d'une prise en compte des zones denses et des zones moins rentables pour les opérateurs. La solidarité territoriale des différents acteurs a rendu possible un plan d'envergure : l'ensemble des

LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE DES DIFFÉRENTS ACTEURS PERMET DE DESSERVIR DES ZONES MOINS DENSÉMENT PEUPLÉES QUI N'ATTIRENT PAS LES OPÉRATEURS DE MARCHÉ.

Site web : www.auvergnehautdebit.fr



bassins de population ne présente en effet pas suffisamment de potentiel économique pour attirer les opérateurs de marché.

Les bénéfices attendus

Le schéma directeur régional retient deux axes. D'une part, créer les nouveaux réseaux permettant d'apporter le très haut débit jusqu'à des points bien définis, au service des professionnels : zones d'activités économiques, grands services publics, sites d'enseignement ou de santé. D'autre part, sur le passage de ces nouvelles lignes, permettre une montée en débit des lignes existantes pour les particuliers grâce à la fibre.

Deux scénarios de déploiement sont en cours d'étude. Au total, l'impact

sur le territoire est considérable : près de 90 zones d'activités, soit 2 300 à 2 700 entreprises concernées, 200 à 250 sites d'enseignement, 50 à 80 établissements de santé, 115 à 130 sites administratifs. Quant aux particuliers, 90 % des lignes auvergnates deviendraient éligibles au très haut débit « triple play », c'est-à-dire les bouquets Internet/téléphone/télévision, dont sont privées près d'une ligne sur quatre aujourd'hui.

Un contexte porteur

Le partenariat initié depuis un an et demi s'inscrivait, avant l'heure, dans la droite ligne des préconisations retenues récemment au plan national ! Par exemple, la proposition de loi de réduction de la frac-

ture numérique adoptée en décembre 2009 prévoit la création de schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique, validant ainsi la démarche partenariale des acteurs auvergnats. En outre, dans le cadre du grand emprunt national, 2 milliards d'euros seront consacrés à des projets d'aménagement numérique : une partie pourrait contribuer au financement du projet régional.

Les étapes de la démarche

Sur cette base, les partenaires vont préparer et négocier la procédure de mise en concurrence pour désigner l'opérateur en charge de la conception et l'aménagement du réseau. Les chantiers devraient voir le jour à compter de fin 2011 – début 2012. ■

SELON LE SCHEMA DIRECTEUR REGIONAL, 90 % DES LIGNES AUVERGNATES DEVIENDRAIENT ÉLIGIBLES AU TRÈS HAUT DÉBIT « TRIPLE PLAY »



Le plan "Auvergne haut débit", un partenariat public / privé novateur

Le 10 octobre 2007, le Conseil régional, les quatre Départements auvergnats et France Télécom ont signé un partenariat public / privé "Auvergne haut débit" pour la résorption des zones d'ombre non desservies en haut débit. Ce fut le premier partenariat public-privé dans le domaine des télécommunications soutenu financièrement par l'État et l'Union européenne, pour le déploiement d'un réseau haut débit ouvert à l'ensemble des opérateurs.

Le plan "Auvergne haut débit" représente un effort de 38,5 millions d'euros (hors taxes) sur dix ans, dont 22,4 millions d'euros d'investissement. Ce budget a permis de mettre en place 289 "très

petits sites techniques", dont 60 % seront à terme reliés à de la fibre optique dont un réseau de 860 km sera déployé.

Le projet est soutenu par l'État dans le cadre du contrat de projets État-Région 2007 / 2013 à hauteur de 4,8 millions d'euros et par l'Union européenne à hauteur de 10 millions d'euros. Le coût net de 24,8 millions d'euros pour les cinq collectivités est réparti à par égale entre la Région et les Départements. Quelque 13 821 lignes sur 298 communes seront rendues éligibles et près de 35 000 lignes sur toute la région bénéficieront d'une montée en débit à l'issue du déploiement.

Les enjeux du Schéma directeur régional

La Région et ses partenaires ont élaboré un schéma directeur pour relever le défi de l'élévation des débits en Auvergne, qui passe par le rapprochement de la fibre optique des utilisateurs, entreprises ou grand public.



Le secteur des Technologies de l'information et de la communication (TIC) permettrait, selon les économistes, de générer un demi-point (voire un point) de croissance additionnel par an, grâce aux investissements dans les infrastructures et leur exploitation, sans compter l'utilisation des TIC par les différents secteurs économiques. Pour atteindre cet objectif, les signataires de la convention du Schéma du haut et du très haut débit pour l'Auvergne ont retenu deux axes de travail : le fibrage de zones prioritaires à usage professionnel et l'augmentation du débit autour de ces zones.

Le très haut débit à usages professionnels nécessite de la fibre optique jusqu'à la salle informatique. Il représente un enjeu à court terme pour la pérennité et la compétitivité de certaines entreprises et de secteurs d'activité ciblés (enseignement supérieur recherche, santé) et un enjeu à moyen et long terme pour les autres PME.

Le très haut débit ciblé

La construction de la fibre optique jusqu'à la parcelle ou au bâtiment, le « FTTH ciblé », permet le raccordement des zones d'activités économiques prioritaires (ZAE) au plan départemental et régional, le raccordement des principaux sites administratifs ainsi que des sites spécifiques liés à la santé, à l'enseignement et à la recherche.

Lorsqu'ils habitent dans un rayon modulable autour de ces ZAE prioritaires (25 à 30 km en visant 80 % d'éligibilité à 8 Mb / s), l'amélioration de l'éligibilité (ou DSL augmenté) pour les résidentiels ou professionnels est envisageable par le rapprochement de la fibre optique.

La montée en débit pour les Auvergnats représente un enjeu à très court terme, assimilable à celui qui a prévalu à la mobilisation régionale pour la couverture des zones blanches avec le partenariat Public / Privé « Auvergne haut débit ». L'accès au haut débit est un des premiers critères observés par les jeunes ménages dans leur choix de lieu d'habitation. Le marché est très mature : trois semaines après l'ouverture d'un site technique (TPST), le taux de pénétration d'abonnement au haut débit atteint 40 %. ■

LES DEUX AXES RETENUS DANS LE SCHÉMA DU HAUT ET DU TRÈS HAUT DÉBIT SONT :
- LE FIBRAGE DE ZONES PRIORISÉES À USAGE PROFESSIONNEL
- L'AUGMENTATION DU DÉBIT DANS UN RAYON DE 25 À 30 KILOMÈTRES.

Les TPST (très petits sites techniques) accueillent les données des usagers transitant sur les lignes téléphoniques qui lui sont raccordées.





Quelques exemples de nouveaux usages

- Une PME sous-traitante de la filière aéronautique à laquelle le donneur d'ordre impose subitement un raccordement très haut débit (pour des besoins de CAO notamment) sous peine de sortie du carnet de commande ;
 - Une entreprise multi sites qui monte un réseau étendu entre son siège site serveur et ses sites secondaires ;
 - Des nouvelles PME issues de la filière TIC, source de créations d'emplois : fournisseurs d'accès internet locaux, hébergeurs (salles blanches, logiciels accessibles en mode ASP [locatif], etc) ;
 - Les ENT (environnement numérique de travail), les télécentres, les visioguichets, l'e-administration ou la dématérialisation des procédures.
 - La formation ouverte à distance, l'e-Santé (maintien ou hospitalisation à domicile, télédiagnostic, télémedecine), culture, etc.
 - Les industries de l'image : TV HD (3D).
- La montée en débit permet en outre la mise en oeuvre de nouveaux usages durables : visioconférence, outils de travail collaboratif, etc.

Les étapes du projet

La signature de la convention sur le Schéma du haut et du très haut débit pour l'Auvergne a permis de décider les modalités du lancement et le cofinancement d'une étude commune avec une Assistance à maîtrise d'ouvrage.

L'étude a été engagée en juillet 2008 et le « rendu » de la tranche ferme de l'étude a été présenté et discuté avec l'ensemble des partenaires lors du dernier comité de Pilotage du 14 mai 2009. Elle présentait :

- La liste des sites validés par les partenaires,
- le modèle juridico-économique préconisé (Contrat de partenariat régi par l'ordonnance du 17 juin 2004 modifiée et les dispositions du Code général des collectivités territoriales, d'une durée prévisionnelle de 24 ans),
- un projet de répartition des coûts de l'opération entre les partenaires,
- un calendrier prévisionnel relatif à la conduite du projet.

Le projet est évalué à environ 230 millions d'euros d'investissements et à un total de 400 millions d'euros sur une durée de 24 ans ; le coût net public, déduction faite des recettes de location de l'infrastructure déployée, s'élèverait à 200 millions d'euros, sans prise en compte à ce stade d'éventuels cofinancements européens ou nationaux.

D'autres études seront également engagées et en particulier celles consistant à se mettre en phase avec les évolutions politiques et réglementaires (Assises des territoires ruraux, directives européennes, Grand emprunt, loi sur la Fracture numérique...).

Afin de finaliser le schéma directeur, les partenaires souhaitent par ailleurs mieux connaître les intentions de couverture de leurs territoires par les investisseurs privés dans un futur proche. Ils ont décidé pour cela de lancer un appel à manifestation d'intention auprès de ces derniers.

COVAGE a la fibre du désenclavement régional !

COVAGE est en France l'un des grands noms de la fourniture d'accès aux réseaux locaux. 14 collectivités territoriales ou établissements publics lui ont fait confiance, dont deux en Région Auvergne. Technologie ambitieuse de la fibre optique alliée à un opérateur neutre et indépendant : elles ont fait à la fois le choix d'accéder à une autoroute de l'information et de mener leur territoire vers la nouvelle étape désormais indispensable du désenclavement, celle du numérique.



Entretien avec MM. Laurent MARTIN (photo), Responsable Commercial pour Clermont Communauté Networks et Directeur pour A75 Networks et Christian BLAISON, Directeur pour Clermont Communauté Networks



Le premier opérateur neutre et indépendant

Qu'est-ce que COVAGE ?

Opérateurs de service, entreprises ou collectivités : COVAGE met en œuvre les solutions industrielles et standardisées d'accès au Très Haut Débit. Il est ce que l'on pourrait désigner un "opérateur d'opérateur" et met la technologie de la fibre optique à portée du plus grand nombre.

Contenant ? COVAGE, c'est une expertise, le développement des processus et des moyens nécessaires au THD. Il déploie l'infrastructure, propose des services d'installation et intégration des équipements, maintient et supervise les réseaux.

Contenu ? COVAGE propose le meilleur des services sur fibre optique. Il fournit le service telecom (lien vers la page d'accueil service), commercialise des services d'hébergement aux fournisseurs d'accès internet et opérateurs de services de télécommunications nationaux et locaux, donne accès au triple play, e-administration, e-santé, etc.

COVAGE est né en 2006 du rapprochement de VINCI Networks et AXIA Net-Media Corporation, deux sociétés qui détiennent chacune une part égale du capital de COVAGE.

En 2009, COVAGE réalisait 240 M € d'investissements et employait 120 collaborateurs.

Où COVAGE est-il présent en France ?

Opérateurs télécom, petites entreprises ou structures de taille réduite organisées en Groupements Fermés d'Utilisateurs

(GFU). Mais COVAGE s'adresse aussi surtout aux collectivités locales : il a été retenu par 14 Délégations de Service Public (DSP) à l'issue d'appels d'offre de marchés publics : une garantie de confiance.

COVAGE a ainsi pourvu en sites publics d'éducation, santé, administrations : le réseau **Sémaphore 77** du Conseil Général de Seine-et-Marne, l'un des plus denses en France avec des débits de 20 à 30 Mo, le fleuron et la principale vitrine du savoir-faire de COVAGE. Mais aussi les **lycées de la Région Bourgogne** sur les 3 réseaux locaux, le **centre hospitalier d'Arras**, 4 Communautés Urbaines et 4 Communautés d'Agglomération.

À ces clients, COVAGE apporte la garantie d'un opérateur neutre et indépendant, le premier en France parmi la cinquantaine d'opérateurs concurrents sur le marché.

C'est l'assurance d'un engagement en faveur du désenclavement, d'un traitement à part égale de toutes les zones à desservir : des principes compatibles avec à la notion de service public.

Quand l'Auvergne dit oui à COVAGE

Longtemps enclavée et ne figurant qu'au 15^e rang des Régions françaises, l'Auvergne a a priori beaucoup à tirer de cette vocation de COVAGE à démocratiser le Très Haut Débit.

Deux de ses collectivités en effet, ont retenu, COVAGE et ses services :

- **Clermont Communauté Networks** : novembre 2007, Clermont Communauté investit 5,7 M € (sur un total de 9,7) pour son réseau à Très Haut Débit et retient COVAGE retenu par appel d'offre. La société filiale délégataire de service





Un acteur du désenclavement

**Pour la Région et pour sa métropole,
enfin COVAGE représente une véritable plus-value économique.**

L'Auvergne figurait naguère parmi les régions périphériques ? Débit, flexibilité, abolition des distances et des barrières géographiques : grâce au Très Haut Débit se conçoivent désormais ici des solutions industrielles innovantes. Les sièges sociaux de grandes entreprises se maintiennent voire s'y installent ainsi que les laboratoires et unités de Recherche & Développement.

Usage et opportunité du THD :
avez-vous des témoignages d'entrepreneurs clients de Clermont Communauté Networks ?

Grâce au THD, Clermont-Ferrand est devenu pour de nombreuses sociétés une alternative désormais possible aux grands centres de décisions économiques comme la capitale. Ainsi l'éditeur de logiciels **Harvest** réalise un travail collaboratif avec Paris.

Installée dans une ZA, l'imprimeur **Cartoma Pack** souffrait de trop bas débits ADSL au point de voir son activité menacée. Il a trouvé une providence dans le Très Haut Débit.

Mieux encore, Clermont Communauté Networks a encouragé la délocalisation depuis la Région Parisienne sur Clermont-Ferrand de la société informatique **Q2 switch**.

Le THD aura décidément été pour Clermont Communauté un investissement pour l'avenir : dès leur implantation, nombre de sociétés se soucient de l'accès potentiel à la fibre optique.

public, Clermont Communauté Networks, est créée : Directeur, responsables techniques et commerciaux, assistants, communication : elle emploie 10 personnes hautement qualifiées.

Réalisation des études et installation des infrastructures (fabrication de la fibre optique et pose) : Clermont Communauté Networks fait travailler au total une dizaine de sociétés locales prestataires, d'autres emplois pour l'Auvergne !

Les 180 km de fibres optiques desservent désormais les 37 ZA de Clermont Communauté, courent le long des principaux axes de l'agglomération auvergnate, donnant un accès THD aux principaux sites publics (établissements scolaires, Universités, hôpitaux, bibliothèque). Le tout pour des débits de 4 à 5 mégabits par seconde.

Crédit Agricole, Banque Postale... Clermont Communauté Networks compte aujourd'hui 140 clients, la juste mesure de ses espérances à sa création : 2/3 hors des ZA, 1/3 dedans (une proportion qui devrait progresser) et 10 % spécialisées dans les TIC.

Raisons de ce succès : des tarifs très bien placés, 2 à 3 fois moindre que celui de l'opérateur historique en matière d'accès à la fibre optique, parfois même inférieur à ceux du SDSL : l'abonnement est rapidement amorti par le client face aux bénéfices apportés dans son activité.

Nouveauté par rapport aux opérateurs précédents : COVAGE permet également désormais la fourniture de plus petits

débîts,de un à plusieurs centaines de Mégabîts par seconde: une opportunité pour les Très Petites Entreprises de 2 à 3 salariés d'accéder à la fibre optique et une autre façon de démocratiser le THD. Prochain horizon du THD à Clermont Communauté ? Les particuliers grâce à la technologie FTTH qui apporte directement au coeur des foyers l'information sur le décidément très précieux fil de verre...

- **Autoroute Numérique A75** : c'est la méridienne des TIC ! Le syndicat mixte composé de 6 Départements a retenu COVAGE. Grands Causses, Pont de Milau : l'autoroute A75 court depuis déjà une quinzaine d'années sur toute la moitié Sud du Massif Central, entre Clermont-Ferrand et Béziers.

Son tracé se double désormais d'une autoroute ... de l'information !

Décidément très engagé auprès de l'Auvergne, COVAGE a pour partenaire le **Conseil Régional** lui-même, client de Clermont Communauté Networks pour son site administratif de Chamalières.

Toujours avec la Région et dans le cadre d'un Partenariat Public Privé (P.P.P), COVAGE pourrait également être retenu dès 2012 pour le déploiement de la 2^e phase du Schéma Directeur à Très Haut Débit et l'arrivée de la fibre optique dans les lycées. Demain également, la possibilité de nouvelles DSP en Auvergne : Saint-Flour, Vichy Val d'Allier, Riom Communauté.

COVAGE SAS
30, avenue Edouard Belin
92500 Rueil-Malmaison.
Tél : 01 47 14 86 50
Fax : 01 47 14 86 99
www.covage.com

Clermont Communauté Networks
64 rue des Courtiaux
63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 84 91 43
Fax : 04 73 84 91 69
www.clermontcommunaute-networks.com/

Auvergne TIC, un cluster d'experts pour toute la filière

Un peu différent d'un cluster traditionnel constitué uniquement d'entreprises, Auvergne TIC regroupe également des collectivités locales, des organismes de formation, des universitaires, soit toute la filière des technologies de l'information et de la communication. Consultés par les collectivités sur les projets d'aménagement, les adhérents de ce groupement privilégient la filière régionale.



Docteur en mathématiques appliquées en 1998 à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, **Pierre Béal** crée la société Numtech en 2000, avec son associé Emmanuel Buisson. Il dirige jusqu'en 2009 cette entreprise spécialisée en qualité de l'air et en modélisation météo. Pierre Béal est à présent directeur général du groupe Seth, dont Numtech fait partie avec d'autres d'entreprises spécialisées dans le secteur de l'environnement.

Qui est à l'origine de ce groupement et pourquoi a-t-il été mis en place ?

Le groupement trouve son origine dans des discussions entamées fin 2007, essentiellement entre la CCI de Clermont Ferrand et la Société d'industrialisation et de développement économique du groupe Michelin, qui souhaitaient structurer la filière TIC en Auvergne pour lui donner une cohérence.

Quel est l'avantage pour une entreprise d'adhérer au cluster ?

Cela dépend de son objectif, mais nous avons déjà, en tant que groupement, une mise en réseau évidente avec des facilités d'accès. Nous tenons des réunions thématiques plusieurs fois par mois pour créer un lien entre les 65 membres, pour générer et faire avancer des projets.

Des rencontres sont organisées régulièrement entre les laboratoires de recherche, les créateurs de technologie en Auvergne et les entreprises qui souhaiteraient, par exemple, se lancer dans le développement d'un produit d'innovation.

Nous avons également entamé tout un travail pour promouvoir la filière TIC auvergnate, qui n'a pas d'image ni localement ni au niveau national. Nous avons mis en place un programme de communication afin de permettre à nos membres de recruter plus facilement. Nos étudiants ont en effet tendance à partir rapi-

dement, parce qu'ils ne voient pas de filière structurée et ne s'imaginent pas un avenir dans la filière TIC en Auvergne. Nous perdons ainsi nos meilleurs éléments et avons beaucoup de mal à en faire venir des bons.

En quoi consiste ces opérations de communication ?

En une présentation et un « martelage » en direction des élus locaux de ce que l'on est. L'important est surtout de leur montrer ce que la filière TIC représente dans une économie. Aujourd'hui, elle pèse en France 42 milliards d'euros, c'est énorme. C'est un des principaux secteurs d'activités, il est transversal à tous les autres. Les nouvelles technologies sont absolument indispensables dans toutes les activités, mécaniques, énergiques... Le coût d'un avion est dû à 33% aux TIC. Un territoire a absolument besoin d'une filière TIC organisée et structurée pour le développement économique. Nous le rappelons sans cesse pour être associés à tous les projets qui arrivent et qui ont une importance en Auvergne.

Les projets des collectivités locales consistent essentiellement à aménager le territoire, soit à amener du débit. Trop souvent, elles pensent que cela suffit, mais ce n'est pas le cas. Lorsqu'on construit une autoroute, si on a ni péage abordable, ni voiture, on ne peut pas la prendre. Notre rôle est d'expliquer qu'en Auvergne, il y a des entreprises ca-

« DES RENCONTRES SONT ORGANISÉES RÉGULIÈREMENT ENTRE LES LABORATOIRES DE RECHERCHE, LES CRÉATEURS DE TECHNOLOGIE EN AUVERGNE ET LES ENTREPRISES QUI SOUHAITERAIENT SE LANCER DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UN PRODUIT D'INNOVATION. »

pables de créer ces voitures, au moins des parties d'entre elles. Les collectivités sont en train de prendre conscience de ce qu'il faut faire. Beaucoup sont membres d'Auvergne TIC comme la Région, Clermont Communauté, le Comité d'expansion du Puy-de-Dôme... d'autres vont bientôt nous rejoindre.

« NOUS
APPORTONS
UNE
INFORMATION
NEUTRE VIS-À-
VIS DES
OPÉRATEURS
ET DES
POLITIQUES. »

Quels sont vos projets pour le haut débit ?

À Auvergne TIC, nous souhaitons essentiellement faire baisser les coûts, ce sont des projets d'entreprises. Concernant l'aménagement du territoire, nous sommes associés aux projets des collectivités qui nous consultent en tant que professionnels des TIC, sur les investissements envisagés et leur pertinence. En tant que membres des groupes de décision, nous apportons une information neutre vis-à-vis des opérateurs et des politiques. Nous essayons d'être le plus objectif possible pour des besoins réels, en menant des missions d'expertise. Sur l'infrastructure haut débit, nous apportons des conseils avec des adhérents du groupement qui acceptent de poser leur casquette Orange, Covage, Adista... et d'aller à une réunion en tant que représentant d'une filière TIC en Auvergne. ■



Site web : www.auvergnetic.com



Clermont Communauté au service du développement économique

Ayant comme objectif de favoriser le développement et la création de l'activité économique, Clermont Communauté a ouvert un réseau très haut débit en 2007 en déployant 21 400 km de fibres optiques. La communauté d'agglomération exerce également un rôle de médiateur dans la filière des TIC.



Ingénieur généraliste formée à l'école polytechnique, **Nathalie Guichard** a travaillé au ministère de la Défense et a assuré beaucoup de maîtrises d'ouvrage. Elle est chargée de mission TIC à la préfecture de la Région Auvergne de 2001 à 2004, puis devient responsable du réseau très haut débit à Clermont Communauté où elle s'occupe ensuite de la valorisation de la recherche et de l'innovation.

Quelles sont les compétences de la Communauté d'agglomération en termes d'aménagement des infrastructures pour le haut débit ?

Nous établissons un réseau dans une perspective de développement économique. Pour cela, nous avons apporté de la fibre optique supplémentaire à d'autres entreprises que France Télécom, en leur ouvrant les répartiteurs. Nous leur avons permis d'installer leurs propres équipements afin qu'ils puissent contrôler la qualité à la fois du contenu et des services vendus. Le dégroupage profite au particulier qui peut bénéficier du triple play, avec des tarifs harmonisés sur toute l'agglomération.

Dans les réseaux des grandes agglomérations comme Paris, Lyon ou Marseille, les opérateurs ont suffisamment de clients pour pouvoir se permettre de construire leur propre fibre optique. Mais dans les zones



beaucoup moins denses comme la nôtre, nous mettons nous-même en place une infrastructure qui leur donne les moyens de s'installer.

Quel est votre rôle au sein du cluster Auvergne TIC ?

La première compétence obligatoire des communautés d'agglomération est celle du développement économique. Ce cluster nous permet de comprendre les problématiques de la filière TIC et de créer des conditions favorables à son développement. Pascalis, notre pépinière dédiée aux PME des technologies de l'information et de la communication nous permet de faire le lien avec les jeunes entreprises en création, de comprendre leurs besoins, de mieux travailler avec elles. Nous leur avons déjà permis de se développer en construisant le réseau optique.

La Communauté d'agglomération a également une compétence d'aménagement de zones d'activités. Pour ce faire, elle achète des terrains, aménage les voiries et les réseaux dont notamment les infrastructures de télécommunication pour les en-

treprises et ensuite revend des parcelles aménagées à celles qui désirent s'installer.

Comment déterminez-vous les zones à desservir, en particulier les zones blanches ?

La notion de zone blanche est évolutive. Il y a 5 ou 6 ans, les particuliers pouvaient se contenter d'un débit de 1 Mb/s (mégabits par seconde). Désormais, s'ils veulent du triple play, c'est-à-dire la téléphonie, la télévision et Internet, il faut bien 4 à 8 Mb/s pour recevoir deux émissions simultanément sur deux postes différents. Ainsi on peut très bien avoir le haut débit à un moment donné et se retrouver en zone blanche ensuite.

Il faut objectiver tous les ressentis du terrain et recenser les débits disponibles pour l'inscrire ensuite dans la politique de développement du Conseil régional. Des dispositions juridiques ont été prises et seront mises en application en juillet, pour que les zones de disponibilité des débits ADSL soient connues. ■

NOTRE PÉPINIÈRE DÉDIÉE AUX PME DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION NOUS PERMET DE FAIRE LE LIEN AVEC LES JEUNES ENTREPRISES EN CRÉATION, DE COMPRENDRE LEURS BESOINS, DE MIEUX TRAVAILLER AVEC ELLES.

• Du 8 au 11 décembre à Lyon La Fête des Lumières

La Fête commence le 8 décembre! Participez au spectacle d'allumage de la Fête 2010, place Bellecour dès 18h. N'oubliez pas d'installer des lumignons pour embellir la ville en Fête. Et pour réaliser un acte de solidarité collective, l'opération des lumignons du cœur avec Le Foyer Notre Dame des Sans Abris vous attend place Antonin.
web : www.fetedeslumieres.lyon.fr/

• Le 11 décembre à Clermont-Ferrand Les découvertes du Printemps de Bourges

Après le succès de Mr Nô et Araban sur les scènes du Printemps de Bourges au printemps dernier, tout le monde attend

avec impatience les jeunes et prometteurs artistes de demain. Les groupes retenus ce soir seront à nouveau sur la sellette en janvier prochain, où un nouveau jury (où chaque région sera à nouveau représentée), désignera les 24 formations qui rejoindront les scènes Découvertes du festival 2011.

Contact : La Coopérative de mai
Rue Serge Gainsbourg
Clermont-Ferrand
04 73 14 48 00

• Du 4 au 12 février 2011 à Clermont-Ferrand Festival international du Court-Métrage

Festival international dédié au court métrage : 3 compétitions : une nationale, une internationale et une Labo et de multiples rétrospectives. 33^{ème} édition. Pour

réserver une chambre pendant le Festival, contacter l'Office de Tourisme et des Congrès de Clermont-Ferrand au 04 73 98 65 00.

• Du 8 au 10 avril 2011 à Dom- pierre-sur-Besbre 22^{es} Rencontres Cinéma-Nature

La 22^e compétition de films sur la nature et l'environnement des Rencontres Cinéma-Nature, se déroulera du 8 au 10 avril 2010, à Dompierre-sur-Besbre dans l'Allier. Pour inscrire un film à la sélection des 22^{es} Rencontres Cinéma-Nature, nous vous invitons à nous envoyer avant le 30 novembre 2010 : une copie D.V.D du film, un résumé, le bulletin d'inscription dûment rempli et le règlement signé.

Contact : 04 70 34 62 81
association@rencontres-cinema-nature.eu

Vos projets vus du ciel ...

Michel Viriot, spécialiste des prises de vue aériennes en Rhône-Alpes, vous propose des reportages sur mesure pour donner une nouvelle perspective à vos projets. Il peut également intervenir sur l'ensemble du territoire national.





Votre commune se transforme ?

Impliquez vos administrés en mettant en valeur votre patrimoine, ses évolutions et ses projets en cours.

- Plan local d'urbanisme
- Sauvegarde du paysage et de l'environnement

Vous souhaitez valoriser l'image de votre entreprise ?

Améliorez votre communication en montrant le visage actuel de votre site.

- Agrémentez vos outils de communication
- Animatez vos présentations avec une vidéo panoramique du site

Acteur de l'aménagement du territoire, vos projets évoluent ?

Les prises de vue aériennes peuvent devenir pour vous un support de travail efficace pour élaborer, suivre et valoriser vos projets et travaux.

- Études de faisabilité
- Photomontages virtuels
- Avancement de grands chantiers

Nous vous aidons à construire un reportage aérien selon vos attentes et votre budget.

Nous prenons le temps de bien comprendre votre projet afin de mettre en œuvre les moyens adaptés et de fournir un produit au format qui vous convient.

- Tirages et agrandissement numériques
- Fichiers numériques haute définition

Nos reportages comprennent la conception, la réalisation des prises de vues et des supports choisis, ainsi que la cession des droits non exclusifs rattachés à ces images.

SARL ULM 30,
IMPASSE DES CHRYSANTHEMES
38500 VOIRON



Michel Viriot

Reporter du ciel

06 81 99 72 31

info@michelviriot.fr

www.michelviriot.fr



CECOB

Cabinet d'expertise comptable, commissariat aux comptes et expert de justice.

Intervention auprès de collectivités et organismes publics tels que des GIP.

CONTACT :

Tél. : 02 31 53 19 40 - Fax : 02 31 53 09 40 Mail : n.gardie@cecob.fr



Les domaines de compétences de la société sont très variés : Experts comptables, commissaires aux Comptes, expert de justice pour accompagner au mieux les entreprises et leurs dirigeants.

BGS Rouleaux

BGS Rouleaux regarnit tous types de rouleaux et galets en caoutchouc et polyuréthane pour les arts graphiques et l'industrie.

Il fournit également des produits annexes pour les arts graphiques :



produit de lavage, blanchets, racles de lavage. Il fabrique sur son site de Chassieu (69) et assure les livraisons à ses clients franco de port par ses tournées régulières de camions sur toute la France.

CONTACT :

Tél. : 04 72 47 75 24 - Fax : 04 78 40 67 81- Mail : c.gianotti@sauer-roller.com

HANSEN

L'Art de Révéler le Possible

Notre domaine d'expertise est la création de valeur ajoutée par le décryptage des attentes et des motivations de vos clients ou administrés pour construire un discours ou une communication performante.

Hansen allie la finesse d'analyse et la puissance de vision d'une approche résolument « quali ».



CONTACT :

Tél. : 01 39 52 00 41 - Fax : 01 39 52 00 42 - Mail : hansen@wanadoo.fr

E.R.M.E.

(Études et Réalisation de Matériels et d'Équipements)

La société ERME conçoit, fabrique et commercialise ses propres produits dans trois secteurs d'activités :

- La mécanisation de la culture de l'ail
- Les remorques agricoles
- Les remorques et semi-remorques routières (MASSO).



CONTACT :

Tél. : 05 62 64 86 13
Fax : 05 62 64 80 58
Mail : contact@erme-france.com

MICHAUD-CHAILLY



Michaud-Chailly vous apporte toute la « transmission » au service de vos installations.

Roulements étanchéité lubrification, Guidage et entraînement linéaires, Motorisation, Transmission et organes de liaison, Pneumatique et Fluides,

Plastiques techniques, Outillage spécialisé, sont les gammes principales des produits référencés sur nos catalogues techniques.

CONTACT :

Tel. : 04 72 85 85 00
Fax : 04 72 85 86 78

STIG

Les Compagnons du Confort

L'entreprise STIG, créée en 1969, est enregistrée avec le code APE 4399C qui correspond au secteur Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment.

CONTACT :

Tél. : 01 39 68 29 69
Fax : 01 39 13 56 54



SIBOLD Successeurs

Fabrique de portes, fenêtres, escaliers, cloisons cabines sanitaires, châssis fixes, habillages muraux.

Agencement : banque d'accueil, meubles en tout genre Fourniture et pose : mur mobile, volet roulant, bloc-porte CF-PF-DAS-blindé,



rideaux intérieurs à bandes ou à lamelles.

CONTACT :

Tel. : 03 89 27 09 09
Fax : 03 89 27 57 75
Mail : sibold.sas@calixo.net

OTI France

OTI est le partenaire des acteurs majeurs des secteurs de l'énergie et des fluides.

La mission d'OTI consiste en la réalisation des relèves et des opérations de maintenance des compteurs d'énergie et de fluides chez le particulier et l'industriel.

OTI met son savoir faire à votre service dans le respect total de critères déontologiques intégrés à sa charte qualité :



- Qualité du service
- Respect du client
- Procédures rigoureuses mises en oeuvre par une équipe de releveurs opérationnels.

CONTACT :

Tél. : 0 825 560 990
Fax : 04 73 84 40 06
Mail : info@oti-france.com



TOUT SIMPLEMENT TOUT SUR UN MEME RESEAU

TELEVISION NUMERIQUE PAR LE CABLE

pour rêver, vibrer, sourire, s'informer,
découvrir...

- / L'accès à plus de 150 chaînes, radios
et services interactifs
- / La qualité parfaite de l'image et du son
- / Sans antenne ni parabole

INTERNET ILLIMITE ULTRA RAPIDE

pour surfer, chatter, jouer, rechercher,
télécharger...

- / Une vitesse de connexion et de navigation
jusqu'à 20 fois plus rapide
- / Une connexion illimitée sans surcoût
- / Sans abonnement téléphonique

0 810 10 10 10

appel
téléphone
gratuit

PRECISEZ LE CODE MEDIA TND4270
www.numericable.fr

Numéricable, Inc. - 10000, rue de la Vallée - 10000, rue de la Vallée - 10000, rue de la Vallée
Service Client : 0810 10 10 10 - 10 10 10 10 10 - 10 10 10 10 10
© 2004 Numéricable, Inc. - Tous droits réservés. Numéricable est une marque déposée.

NC

NumériCABLE

TELEVISION ET RADIO NUMERIQUES. INTERNET HAUT DEBIT.

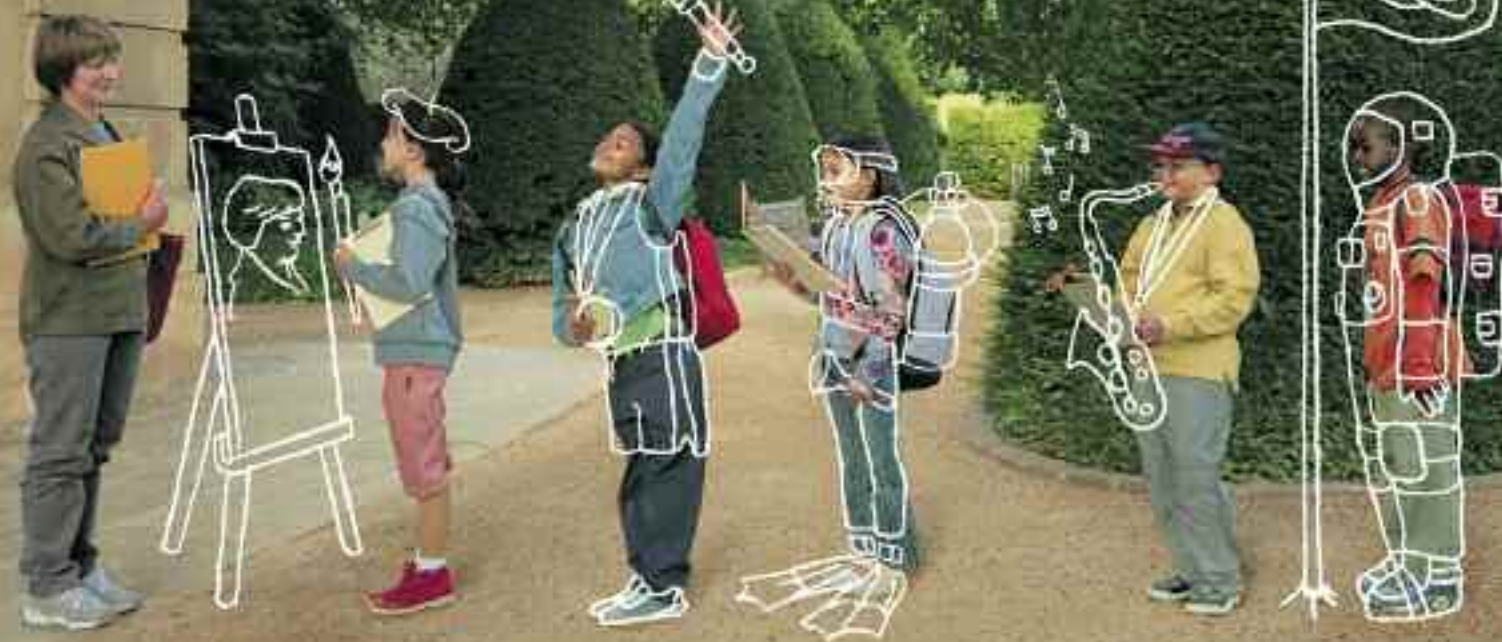
© 2004 Microsoft Corporation. Tous droits réservés. Microsoft et On imagine sont des marques de Microsoft Corporation ou d'une de ses filiales aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

On imagine

de grandes choses pour eux.

Les enfants portent en eux tant de promesses qu'ils pourront devenir un jour ce qu'ils imaginent déjà. Ce sont ces rêves qui nous inspirent pour développer des logiciels qui facilitent l'expression de tous les potentiels.

www.microsoft.com/france/onimagine



Votre potentiel, notre passion.

Microsoft